

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration ☎ (039) 21 11 35
Rédaction

Le conflit sino-vietnamien s'envenime

Des chasseurs-bombardiers chinois bombardent des locaux près de la ville de Haiphong



Des réfugiés vietnamiens dans la province de Lang Son. (bélino AP)

Le conflit sino-vietnamien s'est encore aggravé hier avec l'annonce par les Services de renseignement à Bangkok que cinq chasseurs-bombardiers Mig-19 ont pilonné des dépôts près de la ville de Haiphong. Jamais encore les Chinois n'avaient pénétré aussi profondément en territoire vietnamien.

La détérioration de la situation sur le terrain a amené le gouvernement français à rendre publique dans une déclaration sa position. « Le gouvernement français suit avec une préoccupation croissante les événements qui se déroulent aux confins sino-vietnamiens », a déclaré le porte-parole de l'Elysée, M. Pierre Hunt.

Selon la France, « le retour à la stabilité et à la paix dans cette région passe nécessairement par le respect scrupuleux de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de la libre disposition de chacun des Etats concernés. Elle considère que dans cet esprit, la cessation des combats

Sur le campus de l'Université de Téhéran

L'extrême-gauche brave Khomeiny

Les deux dangers qui menacent la révolution islamique iranienne, le marxisme et le séparatisme, se sont précisés hier. Bravant l'avertissement de l'ayatollah Khomeiny, les forces de gauche ont organisé à l'Université de Téhéran une importante manifestation demandant la radicalisation de la révolution. Et, d'autre part, un mouvement contre-révolutionnaire, dont on ignore encore s'il est le fait de troupes royalistes ou de séparatistes kurdes, se développe avec un certain succès aux confins kurdes de l'Iran. Par ailleurs, le Cabinet du vice-premier ministre a précisé que les exportations pétrolières reprendront « bientôt ».

Alors qu'on pouvait la croire ramenée à l'ordre après une cinglante semonce de l'ayatollah, la gauche

et le retrait sur la frontière internationale des forces qui l'ont franchie doivent intervenir sans tarder ».

► Suite en dernière page

Contre les bases de guérilleros de Zambie

Raid rhodésien

Plusieurs centaines de personnes auraient été tuées lors d'un raid des forces aériennes rhodésiennes contre des bases de guérilleros, hier, à trente kilomètres à l'ouest de Lusaka, a-t-on annoncé dans la capitale zambienne.

► Suite en dernière page

A la basilique Saint-Marc de Venise

Vol de pierres précieuses

Trois hommes masqués et armés de pistolets ont attaqué hier le gardien de la basilique Saint-Marc à Venise et ont dérobé des pierres précieuses, rubis et diamants, provenant du trésor du sanctuaire.

Selon la police, la valeur des pierres serait de l'ordre d'environ deux millions de francs suisses.

GARDIEN ASSOMÉ

Les bandits ont assomé le gardien de nuit, puis ont brisé la vitrine de verre qui protégeait une icône bysantine du Xe siècle de la vierge Nicopeia et ont arraché les pierres qui ornaient la peinture.

La vierge Nicopeia est considérée par les Vénitiens comme protectrice de leur ville. La peinture elle-même n'a pas été endommagée par les voleurs. (ap)



La vierge Nicopeia, dont les voleurs ont brisé la vitrine pour s'emparer de pierres précieuses. (bélino AP)

devant le mouvement musulman au pouvoir, s'est présentée hier comme une force d'inspiration athée et communiste capable de soutenir une confrontation.

Troubles au Kurdistan

Un second danger pour le régime de l'ayatollah prend de l'ampleur au Kurdistan iranien. Le quartier général de l'armée iranienne au Kurdistan a diffusé hier des mises en garde à la population locale, la dissuadant de s'attaquer à des postes-frontières. C'est là une indication supplémentaire des ennuis sérieux que connaissent les nouvelles autorités avec la minorité kurde dans l'ouest du pays. « Des éléments contre-révolutionnaires » ont diffusé des déclarations et des tracts invitant la population à marcher sur les centres militaires à la frontière », a déclaré la Radio nationale. Elle invite la population à ne pas tenir compte de ces appels, et à ne pas s'approcher des postes-frontières, car les soldats

► Suite en dernière page

OPINION

Zurich, ville occupée ?

Une division entière va investir Zurich, les 16 et 17 mars prochain. 5300 hommes, 57 chars et véhicules blindés, des canons, des fusées — avec l'appui de 92 avions. Zurich, ville occupée ?

Paisible journée de « portes ouvertes ». Sur les places et sur les quais, à cinquante endroits en tout, la population de la Métropole suisse aura l'occasion de voir l'armée à l'oeuvre. On en espère une ambiance détendue et joyeuse, ponctuée par des tirs à blanc, l'explosion d'une ancienne laiterie et quelques cris de caporaux. Des urnes seront placées sur le bitume, destinées à recueillir les bulletins de vote des spectateurs, les avis en somme sur la qualité de ce grand gala.

Le « Manifeste démocratique », les dirigeants du Parti socialiste zurichois, la gauche estudiantine sont rouges, de colère cette fois. Ils tonnent contre cet « état de siège », cet « étalage de force décidé par quelques chefs militaires vaniteux et antidémocratiques, désireux de persuader le peuple qu'il faut à l'armée beaucoup plus de moyens et d'argent, ne serait-ce que pour enrichir nos fabricants de canons. Budapest 1956, Prague 1968, Santiago du Chili 1973 — et maintenant Zurich 1979 ! Toujours les mêmes bruits de bottes ! Toujours les mêmes qui en font les frais ! »

Excès verbal, et demain, excès physique ? La fête ne sera peut-être pas celle qu'on imaginait.

Oui, excès. A tout mélanger, on finit par perdre sa crédibilité. Ces milieux contestataires ne semblent apparemment pas avoir saisi encore ce qui sépare des autres armées notre armée de milice, toute axée sur la défense du pays depuis des temps immémoriaux, incapable de jouer un rôle politique, toute noyée qu'elle est par le peuple et par une tradition de soumission au pouvoir civil. Les velléités dictatoriales qui

surgissent ici et là sont vite étouffées.

Ces milieux ne semblent pas avoir compris non plus que, plus que d'autres, le citoyen suisse, qui décide des impôts, doit savoir où va son argent. Est-ce un crime d'espérer de la part des citoyens un regain d'intérêt pour l'armée, leur chose, afin qu'ils s'épargnent la désagréable surprise de villageois confrontés à un incendie et voyant sortir du hangar des pompiers en tout et pour tout une vétuste pompe à bras digne du musée ?

Seulement voilà ! Les chefs de la Division de campagne 6 — ce sont eux qui ont inventé cette grande opération de relations publiques — ont un peu vite oublié la nature des engins et exercices qu'ils vont présenter au public. Et c'est là que leur trouvaillie devient contestable. En recherchant pour leur démonstration une ambiance détendue, en voulant une fête dans la rue, ils attireront toute l'attention sur les qualités techniques et peut-être même esthétiques. Les badauds diront « Ah » et « Oh » alors qu'il devrait régner un silence consterné.

Car les armes sont des objets obscènes. Et l'identité des servants n'y change rien. Elles sont conçues pour faire gicler le sang. Qu'on s'en approche, qu'on en achète, qu'on s'y exerce, qu'on les entretienne — oui, mais la mort dans l'âme, avec tristesse.

Dès l'instant où l'on écarte les visions d'horreur qui collent à chaque arme, dès l'instant où prend place l'admiration ou la fierté, le démon saccageur qui est dans l'humanité a marqué un point.

Montrer l'armée ? Là encore : oui. Mais dans les lieux écartés, pour ceux qui éprouvent véritablement le besoin de s'informer, et en évitant les ambiances de fête.

Denis BARRELET

iranienne s'est comptée hier matin sur le campus de l'Université de Téhéran. De 50.000 à 80.000 sympathisants — 100.000 selon certaines informations — ont acclamé les slogans pro-communistes où il n'était nulle part question de l'Islam. Des banderoles demandaient une plus grande représentation au sein du Conseil révolutionnaire des divers mouvements ayant participé au renversement du chah. D'autres exigeaient la gestion des fabriques et des entreprises par des « conseils ouvriers ». On a noté la présence de travailleurs du secteur pétrolier qui exigeaient notamment la représentation des ouvriers au Conseil révolutionnaire et l'abolition des accords internationaux, dont les contrats de vente de pétrole aux compagnies occidentales.

Aucun incident majeur n'a eu lieu, si ce n'est l'intervention bruyante d'un millier de khomeinistes qui ont rappelé que « il n'y a qu'un seul parti, celui d'Allah, et un seul chef, Ruhollah (Khomeiny) ». Mais la démonstration est jugée éloquent. La gauche iranienne, loin de s'incliner



Quelques filles se sont jointes aux extrémistes de gauche pour clamer des slogans pro-communistes sur le campus de l'Université de Téhéran. (bélino AP)

Biens du chah nationalisés

Requête iranienne à la Suisse

Les autorités iraniennes ont annoncé au gouvernement suisse que les biens de la famille du chah d'Iran avaient été nationalisés. Elles ont également demandé au Conseil fédéral de prohiber tout transfert de ces biens. C'est ce qu'a confirmé hier le Département politique fédéral, qui s'est toutefois abstenu de prendre position sur cette demande des autorités iraniennes. Il a encore indiqué que cette requête avait été transmise aux offices fédéraux compétents.

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

AU TECHNICUM DU LOCLE

Des étudiants

« débrayent »

Lire en page 5

DANS LE JURA

Collision mortelle

Lire en page 11

TUNNEL DE LA FURKA

Coût : un tiers

de milliard

Lire en page 13

SAUT A SKI

Sumi, troisième

à Falun

Lire en page 19

Au Carnaval de Rio

Les mésaventures de deux Helvètes

Deux touristes suisses viennent de passer 48 heures dans une geôle de Rio de Janeiro, à la suite d'une dispute avec un chauffeur de taxi, sur le prix de la course qu'ils venaient d'effectuer, a annoncé hier la presse locale.

Venus pour assister au carnaval, les deux Suisses décidèrent mercredi de faire la traditionnelle excursion au Corcovado, le Christ géant qui domine la baie de Rio.

Une fois sur les lieux, le chauffeur de taxi qui les y avait conduits leur réclama 30 dollars. Comme les deux touristes n'acceptaient de payer que le montant indiqué au compteur, le chauffeur appela un agent de police.

Conduits dans un commissariat, les deux Suisses furent fouillés par un commissaire qui saisit sur eux la somme réclamée par le chauffeur.

Puis les deux touristes, qui n'avaient pu ni téléphoner ni consulter un interprète, furent jetés dans une cellule avec d'autres détenus. Ils n'eurent, pour tout repas, qu'une casserole de riz.

Le commissaire responsable s'est mis en congé de maladie et a disparu. (afp)



Pensée

Toute belle œuvre est un germe planté en avril et qui s'épanouira en octobre.
Théophile Gautier

«POURQUOI PAS!» de Coline Serreau

Fernand (Samy Frey) a abandonné sa famille, femmes et enfants pour tenir un ménage installé dans un pavillon de banlieue et se livrer à sa passion du bricolage inventif et insolite. Louis (Mario Gonzales) peut faire tranquillement de la musique. Car Alexa (Christine Murillo) qui, elle, a quitté son mari jeune cadre bien pensant, gagne l'argent du ménage par de petits travaux, de la lecture pour une vieille dame en particulier. Un policier un peu inquietant (Michel Aumont) enquête à Cabourg une jolie fille sagement bourgeoise, Sylvie (Nicole Jamet). Les autres sont alors désemparés, inspecteur de police y compris, abandonné par sa femme, maintenant liée d'amitié avec le trio. Mais Fernand et Sylvie regagnent le bercail. La mère de Sylvie (Mathe Souverbie) veut récupérer sa fille: elle tombe dans les bras du policier. Sylvie, quand elle comprend que Fernand, Louis et Alexa forment un ménage-à-trois, prend sa

valise et part. Ils parviennent à la retenir. Peut-être vont-ils former désormais un ménage à quatre. Pourquoi pas? se demande Coline Serreau dans son premier film de fiction (prix Sadoul 1978), qui suit «Mais qu'est-ce qu'elles veulent?», film de documentation.

Dans un couple, il y a une relation. Dans un trio, il peut y en avoir trois: Coline Serreau, tranquillement, montre que Fernand et Louis s'aiment, par gestes tendres et précis. Voilà aussi, quand on manque d'argent, qui va créer trois fois plus de problèmes — car les uns et les autres ne sont pas des anges de douceur accordés à leurs mentalités. Ils sont jaloux, mesquins, paresseux, colériques à leurs heures. Alors, quand ils seront quatre, il y aura six relations possibles: très discrètement, Coline Serreau suggère que toutes les combinaisons pourraient être mises en application. Pourquoi pas!

Assurément, pour qui croit au couple, le ménage à trois ou même à quatre, dans la lignée des idées délirantes qui suivirent 68, voilà un sujet choquant, une situation qui peut provoquer la réprobation, le rejet, un film pas du tout «moral».

Seulement, il y a le ton. Coline Serreau projette dans ce film probablement des fantasmes personnels plus qu'une prise de position «philosophique» pour un autre mode de vie. Elle ne développe pas une thèse, mais se montre subversive avec beaucoup de douceur. Car si le sujet peut choquer, la mise en scène et le regard porté sur les personnages ne gênent jamais, tant tout ce qui se passe entre eux semble simple — malgré les affrontements — presque naturel, sans provocation. L'humour de certaines situations, mais aussi des personnages, des gags à propos de détails (l'aspirateur — le sable versé dans le réservoir d'une voiture et bien d'autres) font de «Pourquoi pas!» une comédie. Pas un vaudeville où tout est excessif et invraisemblable. Mais une sorte d'éloge d'un mode de vie tranquillement provocateur, fait avec tant de sensibilité et de gentillesse que le film finit par transmettre une efficace leçon de tolérance.

Freddy LANDRY



Dans les cinémas de la région

La Chaux-de-Fonds

● **Le gendarme et les extra-terrestres**
Corso. — Prolongation de cette plaisante comédie, animée par un Louis de Funès déchainé face aux êtres venus d'ailleurs et qu'il combat avec une bande de joyeux drilles.

● Pourquoi pas!

Corso. — Guilde du Film. Samedi et dimanche en fin d'après-midi. De Coline Serreau, un film un peu incongru, mais plein d'humour. (Voir texte dans cette page.)

● La cage aux folles

Eden. — Dès 16 ans. Prolongation cinquième semaine. Avec Michel Serault, Ugo Tognazzi et Michel Galabru, une histoire du plus haut comique enlevée avec brio.

● Woody et les robots

Eden. — Dès 12 ans. Samedi et dimanche en fin d'après-midi. De et avec Woody Allen, un regard sur le futur robotisé, qui ne manque pas de drôlerie. (Voir texte dans cette page.)

● Déchainements charnels

Eden. — Dès 20 ans révolus. Samedi en nocturne, en fin d'après-midi dès lundi. Evidemment pas pour enfants de chœur.

● Sale rêveur

Plaza. — Dès 16 ans. De Jean-Marie Périer, avec Jacques Dutronc et Léa Massari, l'histoire d'un cascadeur au cœur tendre. (Voir texte dans cette page.)

● Le monde des animaux sauvages

Plaza. — Samedi et dimanche en fin d'après-midi. Un étonnant document sur la vie des animaux en liberté en pleine nature africaine.

● L'ouragan vient de Navarone

Scala. — Dès 12 ans. De Guy Hamilton, une aventure de guerre haute en couleurs et pleine de suspense.

● De l'autre côté de minuit

Scala. — Samedi et dimanche en fin d'après-midi. Une histoire d'amour aux nombreux imprévus.

Le Locle

● **Les dents de la mer (deuxième partie)**
Casino. — Dès 14 ans. La terreur règne encore et toujours sur une belle plage hantée par d'affreux requins. Suspense et imprévu tant qu'on en veut.

Neuchâtel

Voir memento en page neuchâteloise.

Couvét

Voir memento en chronique Val-de-Travers.

Corgémont

● **L'arbre aux sabots**
Rio. — Samedi en soirée. La belle histoire d'une famille italienne d'autrefois traduite en de douces images. Une pleine réussite, un film à voir.

Tramelan

● **La ballade des Dalton**
Samedi en soirée, dimanche en matinée. Dès sept ans. Un joyeux dessin animé avec Lucky Luke qui court plus vite que son ombre... Un bon spectacle de famille.

● Prostitution clandestine

Samedi en nocturne. En couleurs, par-dessus le marché!

Bévilard

● **Délivrance**
Palace. — Samedi et dimanche en soirée. Des aventures inattendues pendant un week-end pas comme les autres. Avec J. Voight et B. Reynolds.

● L'hôpital en folie

Palace. — Dimanche en matinée, en soirée dès mercredi. Vraiment en folie, cet hôpital où tout est pris sur le mode comique. Mieux vaut en rire, en effet...

Le Noirmont

● **La menace**
D'Alain Corneau, avec Yves Montand, un film policier musclé et attrayant à plus d'un titre.

Création et mise en place d'un film

La longue histoire d'amour de Patricia Moraz pour «Le chemin perdu»

En reprenant quelques propos évoqués lundi dernier au Club 44, lors de la présence de Patricia Moraz, Magali Noël et Christine Pascal, nous espérons éclairer un peu mieux, autant la genèse du film que la personnalité de la réalisatrice.

L'une des premières questions posées fut naturellement de savoir pourquoi La Chaux-de-Fonds a été retenue pour situer et l'action et le tournage du film.

«J'ai vécu trois années importantes de ma jeunesse dans cette ville, commente P. Moraz, et comme on est toujours un peu à la recherche du temps perdu, je reviens sur mes traces.»

Elle dit encore la dureté de ce pays, qu'elle aime bien, son ambiance de ghetto — dans un sens positif — où les gens ont besoin de faire appel à leurs propres ressources pour survivre, dévoiant ainsi une grande force intérieure. Se souvenant de plus que la première suisse des «Indiens» a eu lieu ici-même l'année dernière, la réalisatrice est convaincue que La Chaux-de-Fonds, forte de ses multiples ciné-clubs, est profondément amoureuse de cinéma.

Et après les contacts chaleureux établis lors de ce passage, la découverte des particularités de la vie quotidienne dans cette cité «ni village, ni grande ville», Patricia Moraz s'est sentie bien chez nous et a projeté immédiatement de faire son second film dans ce contexte précis.

Quant à l'histoire du film, elle semble difficile à cerner vraiment et à résumer en quelques phrases. «Le premier amour d'une petite fille de dix ans; son éveil aux sentiments, où elle découvre à la fois l'amour, la politique, la faillite du dogme... Dans mon cinéma, je veux faire ressortir le spectaculaire des choses les plus simples; mettre en relief ce qui nous échappe dans la vie, décrire un temps d'ambiguïté.»

LE CHOIX DES COMÉDIENS

Le choix des comédiens tient d'une option préalable et par exemple les rôles de Magali Noël, de Delphine Seyrig, de Christine Pascal ont été écrits pour elles; Charles Vanel, dans le rôle important du grand-père de la petite, s'est imposé ensuite. Ainsi, ne voulant pas guider chacun minutieusement dans les détails, P. Moraz donne alors un simple mot d'ordre: «Sois toi-même, ou quelqu'un que tu aurais pu être, avec ton physique et ta personnalité!».

Les deux actrices présentes, venues défendre un film avant qu'il n'existe — fait tout de même assez rare dans la profession — sont apparues sur la même longueur d'ondes. Magali Noël, qui croit beaucoup à ce scénario, a rappelé être une habituée du théâtre de La Chaux-de-Fonds, et Christine Pascal, liée d'amitié à la réalisatrice depuis le tournage des «Indiens» où elle tenait un rôle, a été séduite autant par le projet que par le cadre de notre ville.

Comme le relevait l'un des interlocuteurs de la salle, le film apparaît être l'affaire d'une équipe, et P. Moraz



Dans un atelier d'horlogerie... (Photos R. G. Zaslowski)

confirme ne pouvoir travailler que dans ce sens-là, tous profondément alliés. Le producteur, défini comme celui qui concrétise le rêve, se trouve être le ciment entre l'argent et le scénario.

LES FONDS...

«En fait, c'est une longue histoire d'amour, et j'aurais pu choisir d'autres producteurs, plus argentés, mais ma liberté de création n'aurait pu être sauvegardée. Le rêve de tout cinéaste est d'être compris par le plus grand nombre, certes, mais je veux choisir les termes de cette rencontre, qui doit comporter à la fois le sérieux et les qualifications professionnelles mais aussi l'amour du cinéma.»

Ce n'est certainement pas l'option la plus facile dans l'industrie cinématographique et pour «Le Chemin perdu» tous les fonds nécessaires ne sont point encore réunis. Cet échange de vues n'a bien sûr pas omis de faire ressortir la position actuelle de la Confédération face au cinéma, avec les problèmes de manque d'argent et le quasi-blocage de toute aide, de même que l'indignité connue de l'aide fédérale au cinéma.

Ce qui apparaît le plus tragique dans les circonstances du «Chemin perdu» c'est qu'extérieurement, une décision négative de Berne peut faire croire à un scénario peu solide ou à un re-



Christine Pascal et Patricia Moraz en repérage à La Chaux-de-Fonds.

latif sérieux de l'entreprise. Et pourtant, le scénario et le thème général du film ont récolté compliments et intérêt, et le subventionnement, en partie déjà assuré en France et en Suisse, de même que la distribution, apportent des bases solides rares.

UN ÉVIDENT INTÉRÊT

«J'ai un peu le sentiment d'être une élève prise en faute, commente P. Moraz; chacun, dans la commission, reconnaissant d'indéniables qualités à mon travail, regrettant, s'excusant même aussi, que malheureusement j'arrive en ce moment avec ma demande, et que je sois victime de la situation.»

Cet état de choses a déjà été largement évoqué dans ces colonnes et ce n'est qu'une pierre de plus à la montagne des récriminations.

Mais quand tout à coup, il s'agit d'une entreprise locale — et celle-ci l'est toujours un peu plus — le fait frappe plus et devrait inciter à réaction. On pourrait imaginer peut-être une sorte de relève régionale à ce centralisme aux moyens étriqués et à la prise en charge morale inexistante. Dans les modalités que non seulement les amoureux de l'art, et du septième art en particulier, mais aussi les défenseurs d'un régionalisme auraient à définir.

A voir l'affluence du public, très divers, à la rencontre du Club 44 et à la projection du film «Les Indiens», l'intérêt est évident, dans la population du moins, et parmi les autorités.

Pour l'heure, le travail de préparation a démarré, repérages de lieux, recherche d'accessoires, démarches, etc. Le rêve se concrétise un peu, et nous aurons l'occasion d'en suivre les diverses étapes.

I. BROSSARD

«Woody et les robots» de Woody Allen



Dans son quatrième film, intitulé en anglais «The sleeper» (qui prend le double sens de «dormeur» et de «gros succès» dans l'argot du «show-biz»), Woody Allen n'introduisait que par fraude la gravité qui deviendra de plus en plus nette dans la suite de son œuvre, «Annie Hall» et surtout «Intérieurs».

L'idée de base est simple: mort il y a deux cents ans, Miles Monroe (Woody Allen) est remis médicalement en circulation, en l'an 2173, dans un monde où les robots sont au service de quelques-uns, afin d'assurer leur bonheur et de maintenir l'ordre mis en place par le «grand chef». Il devient l'ennemi public numéro un, embrigadé dans un processus révolutionnaire par une jolie fille, alors qu'un personnage ressemble à Lenine et que certaines aiment bien les idées de Karl Marx.

Décorativement, le film est réussi: les moyens n'ont pas manqué à Woody Allen pour ce quatrième film. Mais deux éléments nous semblent particulièrement intéressants. La parodie de science-fiction permet de présenter comme un passé lointain les années de la première vie de Monroe, de 1950 à 1973. Ainsi revoit-on de vieilles actualités où le général de Gaulle est présenté comme un brillant homme de spectacles télévisés et où les services secrets de la Maison-Blanche devaient faire l'inventaire de l'argenterie chaque fois que le président Nixon quittait la demeure présidentielle. Notons en passant que Woody Allen use largement du comique verbal, comme son maître et admirateur Groucho Marx. Cela donne des situations savoureuses et une manière souvent surprenante d'évoquer notre présent, à la lumière du passé et du futur, sur fond de jazz d'hier par rapport à notre aujourd'hui.

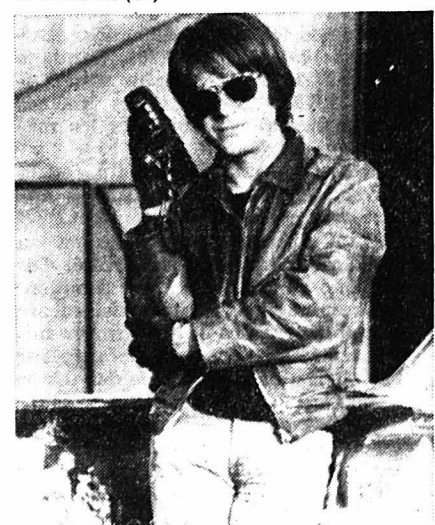
L'autre élément est le plus personnel: Woody Allen se dédouble constamment, quand il devient robot, quand il installe 1970 en l'an 2173. Mais son personnage est bien un personnage du XXe siècle, avec ses fantasmes sexuels, les souvenirs de sa première expérience amoureuse, sa peur de faire l'amour et son obsession d'y parvenir, le plaisir qu'il tire d'une boule et d'une machine (un «orgasmatron») avec aussi, parmi de nombreux gags visuels, quelques brillantes réparties comme «mon cerveau est mon deuxième organe préféré». (fl)

«SALE RÊVEUR» de Jean-Marie Périer

Une équipe de cascadeurs et d'anciens cascadeurs vit dans un terrain vague. Plus que des marginaux, ce sont des ratés qui ne se posent pas trop de questions. L'acteur principal (Jacques Dutronc) va très bien dans son rôle de «casseur» sentimental à blouson noir. Tout s'articule autour de lui: il s'imagine rêver une belle au bois dormant très riche qui se révèle être nurse sans beaucoup d'argent et gentille petite bourgeoise. Sa maîtresse (Lea Massari), aux tenues bien épaisses, dans de grosses bottes, élégamment inélegante, pleine de force et de santé, très rigolote, fait une jolie composition. L'actrice enrichit le personnage de sa propre fantaisie. Dans une fumée noire infernale, Jean Bouise se lance dans un savoureux discours d'ivrogne qui dure bien cinq minutes. Ici ou là, il y a des gags plaisants, comme un suicide manqué sur voie ferrée alors que le train passe sur l'autre ligne.

C'est charmant, léger, assez frais. Un film d'acteurs, mais qui ne va pas

très loin, un film français qui séduira ceux qui aiment cette forme de divertissement. (vl)





TOYOTA À CORGÉMONT

REPRÉSENTATION ET SERVICE DE VOITURES DE TOURISME ET UTILITAIRES
GARAGE MODERNE - KURT LEHMANN CORGÉMONT Tél. 971174



ECOLE-CLUB MIGROS

AIKIDO

UN ART VIEUX COMME LE MONDE



L'Aikido est un art martial souple et harmonieux. Il permet de se défendre à mains nues contre un ou plusieurs adversaires, armés ou non armés. L'Aikido exclut toute idée de compétition. L'entraînement est axé sur la recherche de l'harmonie avec un partenaire et non un adversaire. L'Aikido est une technique aussi bien physique que mentale, qui permet de vaincre l'agressivité par la non-violence.

10 leçons de 1 heure et demie : 60 francs
Jeudi de 19 h. 30 à 21 heures - Cours mixte

Renseignements et inscriptions à :



23, av. Léopold-Robert - 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 69 44.

ESCO S.A.

FABRIQUE DE MACHINES - 2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE
engage tout de suite ou pour époque à convenir:

- mécanicien de précision
 - fraiseurs
 - rectifieurs d'intérieurs
 - tourneurs
 - personnel à former
 - dessinateur pour construction d'outillages
 - peintre en bâtiment
- POUR DÉBUT AOÛT 1979 :
- ### apprentis mécaniciens de précision

Appartements à disposition, réfectoire, garderie.
Transport du personnel, tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne.
Faire offres ou se présenter sur rendez-vous préalable, tél. (038) 57 12 12.



Publicité intensive
Publicité par annonces.

Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE

Leçons de sténographie d'anglais

Qui me donnerait des leçons de sténographie anglaise ?

Tél. (039) 31 71 50, dès 18 heures.

Hôtel de La Croix-d'Or LE LOCLE

Côte 17 - Tél. (039) 31 42 45

Dimanche au menu:

GIGOT D'AGNEAU

FLAGEOLETS - POMMES NATURES
DESSERT Fr. 12.-

Se recommande: La tenancière

À VENDRE

bateau

Type Belouga acajou en parfait état.
Prix à discuter.
Tél. (038) 25 21 21.



L'annonce
reflet vivant
du marché

dans votre
journal



CABLES CORTAILLOD

désirent engager

monteurs

pour leur service externe.

Formation souhaitée: mécanicien, serrurier ou appareilleur.

Seules les personnes en possession d'un certificat fédéral de capacité voudront bien faire leurs offres par écrit à CÂBLES CORTAILLOD SA - 2016 Cortailod.

LE LOCLE Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE



EXPOSITION DE VOITURES NEUVES ET D'OCCASION dans les ateliers du GARAGE DU RALLYE - LE LOCLE

Vendredi 23 février de 11 à 21 h. Dimanche 25 février de 9 à 20 h.
Samedi 24 février de 9 à 21 h.

divers concours avec prix

CAFÉ DE LA PLACE (1er étage) LE LOCLE - MARDI 27 FÉVRIER, à 20 h. 30

Soirée commémorative de la République neuchâteloise

M. YANN RICHTER

conseiller national, président central du Parti radical suisse
prononcera une allocution sur le thème:

notre indépendance, nos libertés, demain

La Musique Militaire du Locle prête son concours à cette soirée

Toast à la Patrie par M. Jean Guinand, député, Les Brenets

La manifestation est précédée d'un souper servi dès 19 heures:
Tripes ou choucroute + dessert, au prix de Fr. 16.-

Pour le souper, inscriptions obligatoires, tél. (039) 31 24 54 ou 31 43 31

Les dames sont cordialement invitées

PPN LE LOCLE

24 heures sur 24 h.

Dépannage routier
GARAGE CURTI, LES BRENETS
Station du Doubs

Tél. (039) 321616

Chez GINDRAT

LISTE DE MARIAGE
COFFRET CADEAUX

Place du Marché - LE LOCLE

SOMMELIÈRE

est cherchée pour entrée immédiate
ou date à convenir

HÔTEL DE LA CROIX-D'OR
LE LOCLE - Côte 17
Tél. (039) 31 42 45

À VENDRE pour cause départ

CARAVANE

possibilité de place de camping. Bas prix;
et un

CONGÉLATEUR 150 l.

Téléphone (039) 31 48 90.

OCCASION UNIQUE

À VENDRE

FIAT 500 L

entièrement révisée, expertisée du jour

GARAGE SPOROTO - Tél. (039) 26 08 08

Il n'y a pas
de
mauvaise
place

pour une
publicité
bien faite

Jeune homme cherche
compagne
25 à 30 ans, aimant
le sport et la nature.
Mariage si convenance.

Ecrire sous chiffre
ID 32505 au bureau
de L'Impartial.

Mélanges

LOCAL

est cherché par garçons sérieux au Locle pour faire de la musique. Loyer modéré.
Tél. (039) 31 58 17.

Votre journal: L'Impartial

AVIS

MADAME PAUL MOJON

avise la population, ses estimés clients et amis, qu'elle se trouve dans la triste obligation de quitter,

DÈS LE LUNDI 26 FÉVRIER 1979,

le commerce de sports qu'elle exploitait avec feu son époux.

A partir de ce jour, elle décline toute responsabilité concernant le magasin Mojon.

Bar Le Perroquet

J.-J. CHOPARD

France 16 - LE LOCLE - Tél. (039) 31 67 77

TOUS LES DIMANCHES APRES-MIDI

DANSE

ainsi que les mercredis,
vendredis et samedis soir



Dimanche 25 février. Dép. 13 h. 15
BELLE COURSE D'APRÈS-MIDI
Fr. 20.- - Rabais AVS

EXCURSIONS STAUFFER
LE LOCLE - Tél. (039) 31 49 13

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES - FONDÉE EN 1808
2400 Le Locle
Les bureaux de l'administration sont ouverts
du lundi au jeudi de 7 h. 30 à 12 h. et de 14 h.
à 18 h. Vendredi fermeture à 17 heures.

A la suite du renvoi d'un élève

Les élèves de l'Ecole d'horlogerie se mettent en grève

Hier matin, dès l'ouverture du Technicum cantonal, les élèves de l'Ecole d'horlogerie entamaient une grève, qu'ils disaient indéterminée, à la suite de la décision de la direction de cet établissement de renvoyer un élève, trois mois avant ses examens finaux, en lui infligeant une mise à pied d'une année. Selon les grévistes, ce renvoi était injustifié et les raisons qui le motivaient étaient jugées comme insuffisantes. Ils exigeaient la réintégration de leur camarade. C'est ainsi qu'ils avaient décidé, en guise de solidarité avec leur camarade frappé par cette mesure, de cesser le travail depuis hier matin. De son côté, la direction restait fermement sur ses positions et affirmait qu'elle n'avait pas à revenir sur le cas de cet élève avec qui elle estimait avoir déjà fait preuve de bien trop de patience. Une tentative de négociation, menée du côté directionnel par M. Charles Huguenin, directeur de l'Ecole d'horlogerie, hier en début de journée, avait échoué. Toutefois, vers 18 heures, les grévistes demandaient une nouvelle entrevue, puis décidaient de cesser leur mouvement et abandonnaient leurs revendications. De ce fait, tout devrait être rentré dans l'ordre ce matin.

DIALOGUE REFUSÉ UNE PREMIÈRE FOIS

Ils étaient donc une cinquantaine hier matin, dès la première heure à avoir pris place dans le hall d'entrée du Technicum. Il y avait là tous les élèves de l'Ecole d'horlogerie, soit les horlogers, micro-mécaniciens et dessinateurs de tous les degrés. Ils informèrent la direction de leur mouvement par une lettre signée de tous les grévistes, dans laquelle ils manifestaient leur intention de maintenir leur attitude jusqu'à ce qu'ils aient obtenu satisfaction, soit la réintégration dans l'école de leur camarade. Vers 8 h. 30, M. Charles Huguenin, directeur de l'Ecole d'horlogerie vint trouver les élèves qui avaient débrayé. Rappelant que la mise à pied de l'élève M. O., décidée lundi dernier avait déjà donné lieu à une séance de discussions avec les élèves le jour suivant, il pria ces derniers de nommer une délégation de quatre membres avec laquelle pourrait s'engager un nouveau dialogue, tandis que les autres retourneraient en classe. Les grévistes après s'être consultés décidèrent de poursuivre leur mouvement et de ne pas donner suite à la proposition de leur directeur.

RENOVI INJUSTIFIÉ SELON LES ÉLÈVES

Hier en début d'après-midi ceux qui avaient cessé le travail distribuèrent un nouveau tract parmi les autres élèves du Technicum et de l'Ecole d'ingénieurs en obtenant le soutien moral de ces derniers. En quelques phrases, ils expliquaient pour quelles raisons ils jugeaient que le renvoi de leur camarade était injustifié. Toutefois, selon la direction les motifs invoqués par les auteurs de cette grève de solidarité (absence de la semaine de sport « justifiée » par un certificat médical, prétendu refus de faire un mercredi après-midi d'école etc...) n'étaient pas les

seuls à l'avoir contrainte à prendre une mesure aussi grave envers cet élève ; la première de ce type depuis que M. Huguenin dirige l'Ecole d'horlogerie, soit quinze ans.

DÉCISION REGRETTABLE MAIS NÉCESSAIRE

L'élève envers lequel s'était manifesté ce mouvement de solidarité s'est particulièrement distingué depuis plusieurs années déjà en ce qui concerne le nombre élevé de ses absences, souvent injustifiées ou parfois justifiées par des prétextes jugés futiles par la direction. « Cet élève nous a précisé M. Huguenin, a gravi durant son séjour dans notre établissement tous les échelons des peines prévues par le règlement. Il a déjà été mis à pied une première fois au mois d'octobre dernier. Cela aurait dû lui servir de leçon. Cette fois, devant la gravité de ses écarts de conduite dans notre établissement, nous avons dû prendre cette mesure très lourde de conséquences, naturellement discutée par tout le corps enseignant : le renvoi ; d'autant plus regrettable qu'il intervient trois mois avant les examens finaux pour l'obtention du CFC. Toutefois cette mise à pied d'une année permet à M. O. de revenir dans une année pour terminer son apprentissage chez nous, s'il manifeste d'autres dispositions, mais pour le moment, il n'est pas question de discuter davantage ».

LES PARENTS DES GRÉVISTES REUNIS

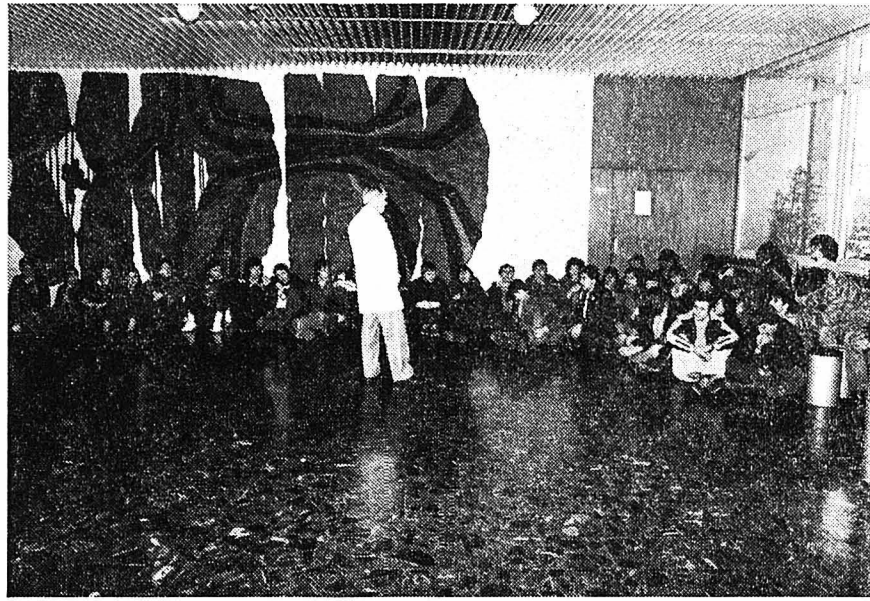
La Commission d'école avait été informée de ce mouvement de grève et M. Huguenin adressa en début d'après-midi une invitation aux parents des grévistes, à prendre part à une séance fixée ce matin. Le changement d'attitude des jeunes gens, n'étant intervenu qu'en fin de journée, la réunion a tout de même été maintenue. Elle permettra d'exposer clairement cette situation

particulière et de débattre d'autres problèmes.

Car M. Huguenin a l'intention de prendre des mesures draconiennes si certains élèves ne se présentent pas aux cours ce matin, comme ils s'y sont engagés.

Celui-ci nous a en effet déclaré : « Qu'il ne pouvait tolérer que de tels mouvements, pouvant nuire à l'excellente réputation dont jouit l'école, se prolongent. De plus, a-t-il ajouté, la qualité de l'enseignement dispensé dans notre établissement est effective et très largement reconnue ». (Elle n'était du reste pas mise en cause par les grévistes). « Nous ne voudrions pas éprouver des difficultés dans le recrutement de nos élèves à la suite de tels événements ». Ainsi, dès ce matin, la salle d'entrée de l'école retrouvera son calme habituel.

Jean-Claude Perrin



Hier matin, M. Charles Huguenin, directeur de l'Ecole d'horlogerie, tentait de trouver un terrain d'entente avec les grévistes. (photo Impar-Perrin)

Les Ponts-de-Martel

Un public enthousiaste pour la présentation des uniformes du Club des accordéonistes Victoria



Dernièrement, la population des Ponts-de-Martel et des environs était conviée à assister au concert du Club d'accordéonistes Victoria et surtout à la présentation de l'uniforme des membres de la société. C'est en grand nombre que les amis de l'accordéon ont pris le chemin de la Salle de paroisse.

Avant le début de la soirée, les membres de la société entourés des invités ainsi que des autorités communales se sont retrouvés pour une petite cérémonie protocolaire accompagnée d'un vin d'honneur. Sur place l'on notait la présence du président du club local, M. Philippe Robert, le président de l'association cantonale, M. Quartier ainsi que trois conseillers communaux, MM. Georges-André Guermann, Bernard Perrin et Antoine Durini. Les paroles de bienvenue ont été prononcées par M. Robert tandis que le salut de l'autorité communale était apporté par M. Guermann, vice-président.

La première partie du programme voyait la société sœur « L'Eglantine » des Geneveys-sur-Coffrane se produire avec une belle maîtrise et pour la plus grande joie du public.

MOMENT ATTENDU

Après l'entracte chacun attendait impatientement le moment où les musiciens se présenteraient avec leur uniforme. Avant de pouvoir satisfaire sa curiosité, le public écouta encore l'histoire de l'uniforme. A l'époque chaque nouveau musicien devait acheter personnellement un bonnet et il était recommandé de mettre lors des exécutions une chemise ou une blouse blanche ainsi qu'une jupe ou un pantalon

bleu marin. Les différentes alternatives du choix des couleurs se fit par un enfant portant un habit de papier soit rouge, jaune, vert... etc. Après cette présentation humoristique, toutes les lampes s'éteignirent et tout à coup la lumière revint éclairant de mille feux les accordéonistes magnifiquement habillés tandis que les applaudissements crépitaient longuement. Un mot au sujet de ce nouveau costume qui comprend un gilet, un pantalon ou une jupe de couleur grise, une chemise noire et un foulard rouge. Un ensemble fort seyant et bien réussi. Le président du club donna alors la parole au vice-président du Conseil communal qui releva le travail accompli depuis la fondation du club dont il a eu l'honneur de faire partie durant 17 ans. Ce n'est pas sans une fierté bien légitime qu'il apporta les vœux de l'autorité pour la prospérité du club, cette société participant activement à la vie locale et ayant un grand nombre de jeunes parmi son effectif.

Puis la parole fut donnée au président cantonal, M. Quartier qui félicita la société de son bon goût. En outre, il remit un diplôme cantonal à M. Eric Jeannet, pour 10 ans d'activité et à Mademoiselle Josiane Haldimann un diplôme romand pour 15 ans de bons et loyaux services au sein du club.

Pour terminer le programme, la société joua encore plusieurs morceaux sous la direction de Mme Jeannine Robert, toujours aussi dynamique et précise dans la manière de diriger son ensemble.

Entre Monts et Communal

Grave chute à cheval

M. André Dubois, 32 ans, domicilié au Locle a fait une grave chute à cheval, mercredi dernier alors qu'il chevauchait dans le Val-de-Ruz. Grièvement blessé il a été transporté d'urgence par ambulance à l'hôpital des Cadolles à Neuchâtel où il a été admis au service des soins intensifs. (p)

Nominations

Le Conseil communal vient de désigner M. Patrice Marchon du Locle, au poste de cantonnier et M. Salvatore Accomando, du Locle, au poste de terrassier aux Services Industriels. (comm)

Après cette veillée musicale, ceux qui désiraient se dérouiller les jambes se sont rendus à la halle de gymnastique pour le bal.

Aubade de la fanfare du Rgt inf 1

Lundi après-midi, à 17 heures, la fanfare du régiment infanterie 1 donnera une aubade à la Salle de paroisse, à l'intention de la population et du bataillon 101 stationné aux Ponts-de-Martel. Cette formation forte de quelque 40 musiciens placés sous la direction du sergent-major Chapuis a récemment fourni au Locle une excellente prestation et vaut la peine d'être entendue. (p)

mémento

Le Locle

Exposition ferroviaire : Gare CFF Le Locle-Ville, ancienne douane suisse : 9-12 h., 14-20 h.

Casino : samedi 17 h., 20 h. 30, dimanche 14 h. 30, 17 h., 20 h. 30, Les dents de la mer (2e partie).

Musée des beaux-arts : exposition Pierre Michel, samedi 14, à 18 h. ; dimanche, 10 à 12 h. et 14 à 18 h.

Le Perroquet : bar-dancing.

Le Dragon d'or : bar-dancing.

Pharmacie d'office : Breguet, samedi jusqu'à 21 h., dimanche de 10 h. à 12 h. et de 18 h. à 19 h. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence médicale : en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire : tél. No 117 renseignera.

Planning familial : tél. 23 56 56.

Consultations conjugales : (038) 24 76 80.

Service aide-familiale : tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.

LES BRENETS

Halle de gym : samedi 20 h., soirée SFG

PUBLI-REPORTAGE



Ouverture d'un atelier de restauration d'horlogerie ancienne

A l'enseigne de «La pendulerie du Lion d'Or», M. Pierre Buser vient d'ouvrir récemment un atelier de restauration d'horlogerie, au No 20 de la Grand-Rue. Dans cet atelier équipé d'un outillage moderne, M. Buser, grâce à un travail artisanal et manuel, est à même de réparer toutes les montres et pendules anciennes bien que sa spécialité se rapporte plutôt à la seconde catégorie. Un simple coup de téléphone au No (039) 31 54 13 suffit pour établir un premier contact ; car, fait important à souligner, tous les travaux s'exécutent après l'établissement d'un devis.

Au Tribunal de police

Il a pris son temps pour reculer

Le Tribunal de police du district du Locle a tenu son audience hebdomadaire du jeudi après-midi à l'Hôtel judiciaire sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel, assisté de M. Jean-Bernard Bachmann, commis-greffier.

Le prévenu A. P. a pris tout son temps pour reculer puisqu'il affirme que la voiture qu'il a tamponnée n'était pas encore en place quand il a commencé sa manœuvre alors que la propriétaire faisait déjà des achats dans un commerce voisin depuis bien des minutes. Il a pris également tout son temps en décidant d'en avertir la police un ou deux jours après. Seulement le numéro avait été relevé et la maréchaussée avait agi rapidement. Il reconnaît que cela ne doit pas être très agréable de retrouver sa voiture cabossée et accepte sa condamnation, soit une amende de 100 fr. plus 20 fr. de frais en souriant, demandant même si le paiement comptant lui vaudrait un escompte, ce qui provoque une douce hilarité dans l'auditoire (une classe).

DEUX BÉTISES CELA FAIT UN ACCIDENT

Le prévenu B. R. arrêté au stop J. F. Houriet-Marais à la vue masquée à sa droite par un cyclomoteur très avancé. Ne voyant pas venir une petite voiture à sa droite il s'engage de la longueur de sa voiture et doit brusquement freiner, la place qu'il vient de quitter étant immédiatement occupée au stop. Et dans cette position inconfortable, en plein carrefour, il voit passer en direction de La Chaux-de-Fonds deux voitures qui ont la place de le dépasser tandis que la troisième, celle du prévenu J. B., l'aceroche. Compte tenu des circonstances, de l'amabilité et de la franchise des explications des deux fautifs, le tribunal les condamne l'un et l'autre à 20 fr. d'amende et 15 fr. de frais.

Le prévenu L. N. n'a pas demandé un nouveau jeu de plaques temporai-

res, n'a pas renouvelé son permis mais par chance il produit une attestation d'assurance ce qui lui vaut une amende de 100 fr. et 20 fr. de frais.

VOL D'USAGE ET ESCROQUERIE A L'ASSURANCE

En marge d'une sérieuse affaire de Tribunal correctionnel, trois prévenus, P.-A. C., N. G. et J.-L. P. bénéficient du Tribunal de police car ils ne sont pas entrés dans le jeu des prévenus du Correctionnel. P.-A. C. est prévenu de vol de voitures dans le dessein d'en faire usage et N. G., d'avoir conduit et d'avoir été la passagère de ces voitures. En réalité elle ignorait le vol et a conduit elle seule une voiture mais sans permis de conduire. Ils seront condamnés, C. à une peine de dix jours d'emprisonnement mais assortis d'un sursis de deux ans et à 20 fr. de frais et N. G., à une peine d'amende de 200 fr. à laquelle s'ajoutent 20 fr. de frais.

Quant au prévenu, J.-L. P., il a astucieusement induit en erreur sa compagnie d'assurance en faisant croire que sa voiture avait pris feu à La Chaux-du-Milieu ensuite d'une défectuosité technique et encaissé la prime. Mais l'instigateur et l'auteur de cet incendie condamné par le Correctionnel l'a ensuite dénoncé. Le tribunal relatif l'escroquerie à l'assurance mais aussi tenant compte des circonstances, il condamne J.-L. P. à un mois d'emprisonnement, accorde un sursis de deux ans.

J.-M. M., cité par voie édictale et qui fait défaut est condamné à 20 jours d'emprisonnement avec un sursis de deux ans et 80 fr. de frais, peine complémentaire à cinq autres infligées entre septembre et décembre 1978 et cela pour avoir vendu un véhicule qui était sous réserve de propriété.

M. C.

Un Loclois à la Commission de l'Union syndicale suisse

M. Thomas Scheurer, actif syndicaliste loclois vient d'être désigné par le comité directeur suisse de la fédération VPOD, syndicat auquel il appartient — pour siéger au sein de la commission de l'Union syndicale suisse (USS).

M. Scheurer occupera ainsi le seul poste romand accordé par l'USS à la VPOD. Son mandat comporte donc la représentation de 10.000 membres de ce syndicat. Rappelons que M. Scheurer est membre depuis 23 ans de la section locloise de la VPOD qu'il présida durant 6 ans, avec efficacité puisqu'il parvint à faire passer de 152 à 320 le nombre des adhérents en fondant notamment la section VPOD de l'hôpital.

Membre du cartel cantonal de la VPOD depuis une dizaine d'années il fait encore partie du Conseil d'administration de la caisse de pension de l'Etat de Neuchâtel. (jcp)

Qualité Hi-Fi pour connaisseurs!

Installation combinée Hi-Fi

Lenco A50/T30

Amplificateur Lenco A50
Puissance sinusoïdale
de 2 x 50 W.

Tuner Lenco T30
OUC et OM

Haut-parleurs
Hi-Fi MEL 50

Tourne-disque
Lenco L 744 DD
à entraînement direct
avec cellule magnétique

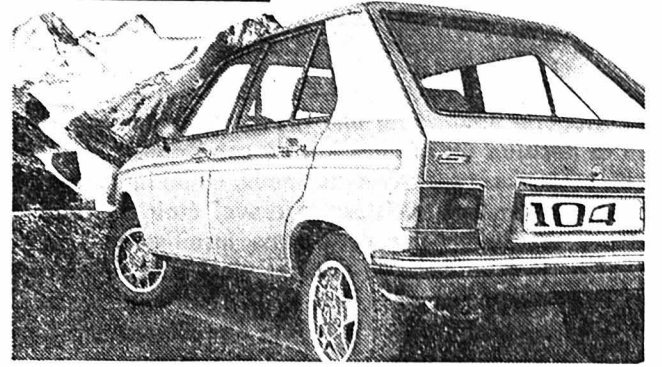
Fr. 1380.-
au lieu de Fr. 1580.-



La Chaux-de-Fonds: Rue de la Serre 79
Neuchâtel: Rue des Terreaux 3-5

ex libris

Un sentiment de puissance. La nouvelle 104 S



66 CV DIN, 1124 cm³, Fr. 10.950.-

PEUGEOT 104 S

ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE
LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE
(039) 22 18 57 (039) 31 37 37

HK

Le spécialiste en
révision de citernes
HAEFLIGER & KAESER S.A.
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 32 32
16 ans d'expérience

À LOUER

CAFÉ-RESTAURANT BAR-DANCING

aux environs de La Chaux-de-Fonds - Affaire intéressante
Ecrire sous chiffre RF 4101 au bureau de L'Impartial.

Restaurant de la Verte-Herbe

GOUMOIS - Tél. (039) 51 13 27

Le restaurant sera ouvert dès le
samedi 24 février 1979

Se recommande: Famille Aemisegger

Groupement des fabriques de fournitures

Pour notre unité de production Vénus S. A., à Moutier, nous cherchons:

une ou un employé (e) de bureau

pour le traitement des questions administratives et de personnel se présentant dans une usine industrielle moderne.

Nous donnons préférence à une personne ayant une certaine expérience, stabilité et indépendance dans son travail.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres écrites directement à

VENUS S. A. - 2740 MOUTIER
Maison rattachée au Groupement des Fabriques de Fournitures au sein d'Ebauches S. A.

AVIS DE TIR

1979 - 26/27.2. 0700-2200 Places de tir 1-7
CN 1:50 000, feuille 232

1. **Mont-Tramelan:** Pré Vanné (228/571) - Combe-à-Nicolas - Sur-les-Roches - Pt 1228 - Pt 1075 - Pré Vanné.
2. **Les Breuleux:** Les Paigres - Pt 990 (228/568) - Pt 1032.0 - Les Ravières - Pt 1030 - Pré Garçon - Les Paigres.
3. **Le Boéchet:** Les Barrières - Pt 1000 (228/561) - Combatté-du-Pas - Les Praillats - Pt 950 - Le Boéchet - Pt 1033 - Sur-le-Gez - Pt 1040 - Les Barrières.
4. **Cerneux-Godat:** Sous-le-Mont (225/557) (chemin exclu) - Pt 960 - Clair-Bief - Cerneux-Godat - Pt 924.
5. **L'Embossu:** Pt 899 - L'Embossu (217-218/560) et environs.
6. **Montagne-de-l'Envers:** (218/562) Pt 1077 - La Juillardé - Pt 1111 - Montagne-de-l'Envers.
7. **Sonvillier:** Pt 842 (220/564) - La Raisse - Forêt de l'Envers - Ruine du Château d'Erguel.

Armes: Infanterie sans lance-mines et lance-flammes

Poste de destruction des ratés: Arsenal fédéral, Tavannes, 032/91 23 15.

Demandes concernant les tirs: 064/64 21 13; 039/41 28 88.

Fribourg, février 1979
Bat fus 17

Monsieur

68 ans, de confiance seul, cherche dame dans les mêmes conditions, pour amitié durable et rompre solitude. Mariage si entente. Pas sérieux s'abstenir.

Ecrire sous chiffre RF 4090 au bureau de L'Impartial.

À SONVILLIER

à louer pour le 1er mai 1979 ou à convenir,

2 appartements 3 pièces

tout confort. Balcon et dépendances. Chauffage général. S'adresser à: Confort S. A. 2615 Sonvillier ou tél. (039) 41 11 20 ou 41 15 01 ou 41 14 56.

Portescap

Service du personnel



cherche pour son département Machines horlogères, un

radio-électricien

qui aura pour tâche, l'étalonnage, le contrôle et la réparation d'appareils électroniques.

Formation: CFC radio-électricien

Une formation spécifique est assurée par nos soins. Horaire variable.

Faire offres manuscrites ou prendre rendez-vous à Portescap, rue Jardinière 157, 2300 La Chaux-de-Fonds, M. R. Noverraz, tél. (039) 21 11 41, interne 425.

QUELLE PERSONNE

s'occuperait de tenir le ménage et de faire les repas d'un couple âgé (sans soins particuliers), habitant Les Ponts-de-Martel?

Chambre à disposition. Tél. 038/31 42 44.



DÉPARTEMENT DE JUSTICE

Par suite de démission honorable des titulaires, un poste de

technicien-géomètre

et un poste de

dessinateur-géomètre

sont mis au concours au Service cantonal des mensurations cadastrales.

Exigences: formation technique complète pour exécution de travaux de mensuration cadastrale (conservation et vérification de nouvelle mensuration).

Traitement et obligations: légaux.

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir.

Renseignements: auprès de M. P. Vuittel, géomètre cantonal, tél. (038) 22 32 17.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 15 mars 1979.

A LOUER

Avenue Léopold-Robert 51, à La Chaux-de-Fonds (immeuble Winterthur)

beau local

pouvant servir de bureau ou d'atelier, bureaux, 45 m², corridor, 10,5 m².

Pour visiter ou renseignements, s'adresser à Noël Frochoux, agent général Winterthur - Assurances, av. Léopold-Robert 53, La Chaux-de-Fonds (tél. 039 23.23.45).

MARIAGES

Monsieur

37 ans, souhaiterait rencontrer pour amitié sincère, mariage éventuel, jeune femme 30-40 ans libre, état civil sans importance, sérieuse, douce, sentimentale féminine. Aimant ski, promenade, dialogue. Région La Chaux-de-Fonds, Le Locle.

Ecrire sous chiffre RP 32489 au bureau de L'Impartial en joignant No de téléphone et photo si possible.



FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA.
NEUCHÂTEL

Pour renforcer l'effectif de notre Service EDP à Neuchâtel, nous cherchons à engager une

DATATYPISTE

Notre nouvelle collaboratrice devra pouvoir justifier d'une bonne expérience sur le matériel IBM, plus particulièrement connaître les modèles 3741/42. Une personne familiarisée avec une machine IBM 129 pourrait également entrer en ligne de compte.

L'activité de cette personne sera très variée de part la grande diversité des documents à traiter.

De plus, nous offrons la possibilité d'effectuer des saisies de données par écran. Une activité à temps partiel pourrait également être envisagée.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres, accompagnées des documents usuels aux

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES SA
Service de recrutement,
2003 Neuchâtel.

FTR 2003 NEUCHÂTEL

SSIH MANAGEMENT SERVICES SA

(Société Suisse pour l'Industrie Horlogère)

cherche pour sa fabrique de boîtes à SINGAPOUR:

Département tournage-achevage

un mécanicien

spécialisé dans le réglage des machines d'usinage, d'achevage et de diamantage.

Durée du contrat: minimum 3 ans.

La préférence sera donnée à des candidats ayant une certaine expérience dans la gestion et la formation du personnel de production.

Faire offre avec curriculum vitae à
SSIH MANAGEMENT SERVICES SA
Direction du Personnel
Place de Bienne, rue Stämpfli 96
2500 Bienne
Tél. (032) 41 06 11



MARET S.A.

2014 BÔLE (NE)

Fabrication de petites pièces de précision en corindon synthétique, alumine frittée et métaux divers

cherche pour entrée immédiate

contrôleur expérimenté

dans le domaine des pièces de précision.

Notre futur collaborateur devra seconder le responsable de la qualité et des méthodes. Il devra être apte à conduire du personnel et être capable de prendre des responsabilités.

ouvrier - ouvrière

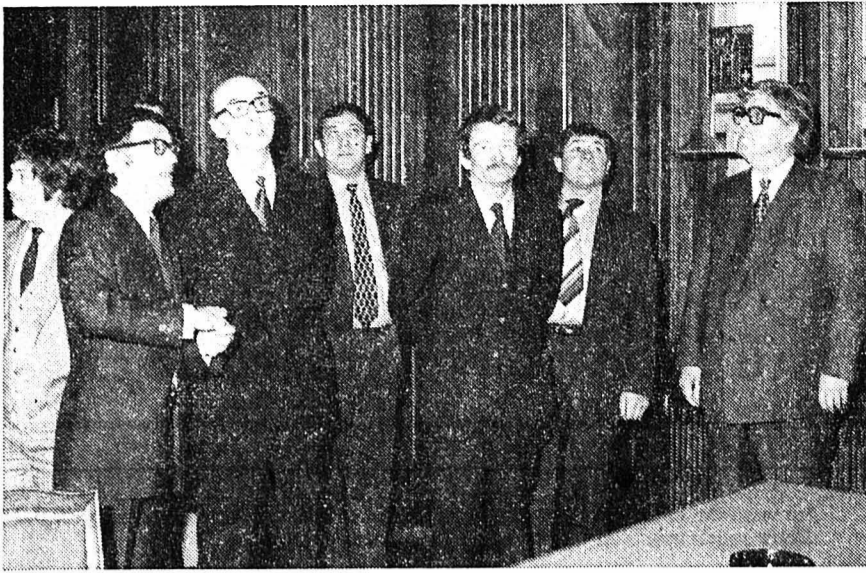
pour la fabrication ou le contrôle de pièces de précision.

Des personnes jeunes et inexpérimentées seraient formées par nos soins.

Faire offres détaillées.
Tél. (038) 42 52 52.

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

La municipalité de Delémont à Neuchâtel



Le Conseil communal de Neuchâtel a reçu hier le Conseil municipal in corpore de Delémont, chef-lieu du Canton du Jura, dont la délégation était dirigée par le Maire Georges Scherrer. Les Autorités des deux villes ont procédé, à la salle de la Chartre, à un vaste tour d'horizon qui a notamment porté sur les problèmes inhérents au rôle de chef-lieu dans son double dia-

logue avec l'Etat et les communes. Les magistrats se penchèrent également sur le mécanisme de la fiscalité. Ils terminèrent leur échange de vues par une approche des questions culturelles. Au terme de leur rencontre, les deux Autorités ont confirmé leur intention de renouveler de semblables contacts. Sur notre photo Schneider, la délégation de Delémont.

VAL-DE-TRAVERS • VAL-DE-TRAVERS

Société des pêcheurs en rivière de la Haute-Areuse
Pêcheurs et petit bouchon à Travers

A la grande joie de la forte cohorte de pêcheurs assistant à l'assemblée générale de la Société des pêcheurs en rivière de la Haute-Areuse, l'interdiction du petit bouchon est maintenue dans le bassin de l'Areuse. Ceux qui se sont débattus le savent bien, une cause n'est jamais perdue d'avance. Certains et notamment M. Jean-Jacques Revaz, président du Conseil communal de Noiraigue, place le débat sur le terrain des minorités et de la régionalisation. En effet, il appartient en tout premier lieu à ceux qui connaissent l'Areuse pour y habiter à proximité de se prononcer sur les effets de certains moyens de pêche et non pas à ceux qui veulent profiter des avantages de la ville et imposer leur loi à la campagne. Le comité, réélu en bloc et composé de M. René Maradan, président, Francis Trifoni, René Jeanrenaud, Josette Maradan et J.-J. Revaz, est décidé à se battre et à défendre la position de la société contre vents et marées.

Les comptes sont approuvés par acclamations, ils présentent un bénéfice de 958,70 fr. pour une fortune de quelque 15.000 francs, le match au loto ayant quant à lui bouclé par un bénéfice de 3162,40 fr. Après avoir approuvé deux proposi-

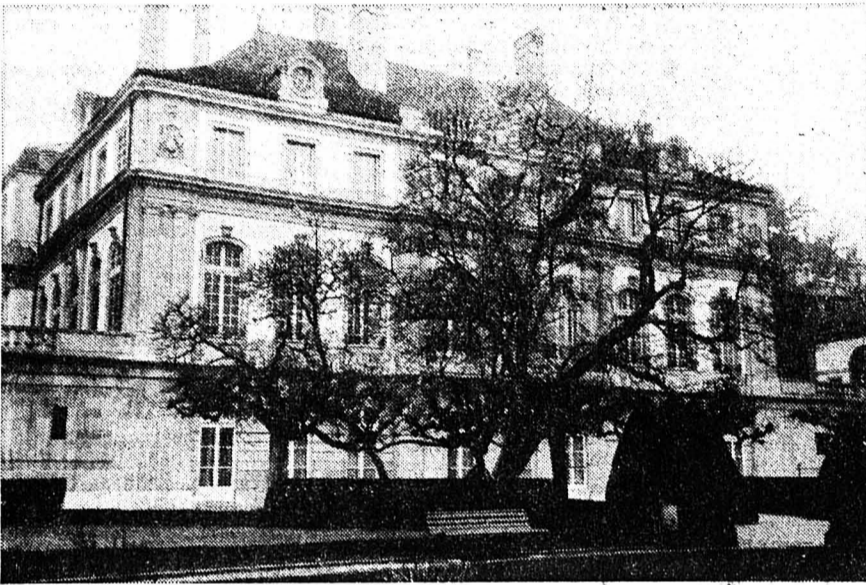
tions, l'une tendant à créer une réserve à Saint-Sulpice et l'autre demandant le maintien et la protection des biefs le long des cours d'eau, l'assemblée visionna deux films de Frédéric Kubler sur la pisciculture de Môtiers et le Creux-du-Van. (Re)



Le président Maradan pendant la lecture de son rapport. (photo Impar - Charrère)

Au chapitre de nominations, relevons encore que M. Marcel Calame reçoit le diplôme de membre d'honneur en raison des nombreux services rendus. Démissionnaire pour raisons de santé, il sera remplacé au Comité cantonal par M. J.-J. Revaz, qui sera lui-même remplacé à l'assemblée des délégués par M. Patrice Duc de Noiraigue.

Rivalité entre l'hiver et le printemps



Surprise hier matin pour tous les habitants du Littoral lorsqu'ils constatèrent qu'une légère pellicule blanche recouvrait les toits et les arbres. Au début de la semaine, la bise avait soufflé et la température n'était pas très élevée mais la nature semblait bel et bien engagée vers sa marche printanière. Le soleil a fait des apparitions appréciées et on imaginait déjà les chaises et les tables sur les terrasses des établissements publics.

le bout de leurs pétales dans le Jardin anglais et sur les quais et les magnolias du Palais DuPeyrou portent eux aussi de charmants bourgeons d'un vert tendre. (Photo Impar-RWS)

Le retour hivernal n'empêche pas les arbres à dresser fièrement leurs bourgeons. Ils savent qu'ils auront le dernier mot et que, très bientôt, les minuscules pousses vertes éclateront victorieusement.

Les tulipes offertes par la Hollande à la ville de Neuchâtel montrent déjà

Collision : trois blessés

Hier à 12 h. 05, un automobiliste de Saint-Blaise, M. P. E., circulait rue du Régional, en direction sud. A l'intersection du qual Godet, il est entré en collision avec l'auto conduite par M. Luigi Pacifico, de Neuchâtel, lequel arrivait de la gauche. Légèrement blessés, M. Pacifico ainsi que ses deux passagers, M. Valerio Natale et Mme Anne-Marie Natale, de Neuchâtel, ont été transportés à l'Hôpital des Cadolles, à Neuchâtel.

Assemblée des samaritains de Couvet

Situation financière satisfaisante

Les samaritains de Couvet viennent de tenir leur assemblée sous la présidence de M. Giovanni Spinelli. Une trentaine de membres avaient répondu à son appel et l'on notait parmi l'assistance la présence du Dr P.-M. Borel.

Le moniteur Maurice Rochat, qui durant le dernier exercice, n'a pas pu assumer régulièrement son mandat, a été très bien secondé par les aides moniteurs ou monitrices de la société. Il est prévu que prochainement, chaque moniteur recevra un survêtement imperméable pour accomplir son travail à l'extérieur. Enfin, les cours pour candidats au permis automobile se dérouleront au mois de juin.

Le comité ne subira que peu de changement, seule Mme Jampen qui s'est beaucoup dévouée pour la société renonce à son mandat. Pour la remplacer, il a été fait appel à Mme Tekla Scheuermann. Dans les divers, il fut encore question des 100 bouquets de fleurs qui seront offerts cette année aux malades du village ainsi que du dépôt de matériel qui sera confié à un membre de la société pour remplacer dans cette tâche importante M. Jampen démissionnaire.

Après lecture du procès-verbal rédigé par M. Philippe Roy, Mme Gisèle Jeanneret, caissière de la société, livra son rapport financier. Relevons au chapitre des dépenses l'achat du rétroprojecteur pour les cours de sauveteurs, celui d'un ballon de réanimation et d'une poussette de malade. Grâce à des dons importants, la société ne connaît pas d'ennuis de trésorerie. On note avec plaisir que l'Association du Cercle républicain a offert 6000 francs aux samaritains à la suite de la vente de son immeuble. Quant au bar-restaurant exploité pendant l'Exposition d'artisanat romand il a rapporté la belle somme de 4000 francs.

Pour commencer son rapport très détaillé, le président Spinelli se félicita du travail de son comité sur lequel il peut compter. A Noël, plus de 200 cornets de friandises ont été distribués aux personnes isolées du village. Il rappelle, en outre, qu'un comité élargi a été formé pour l'organisation de la journée cantonale qui se déroulera le 17 juin. Deux nouveaux membres sont encore reçus dans la société, il s'agit de Mme et M. Botempi.

L'assemblée a été suivie d'un souper et d'un bal au son de l'accordéon de M. Bollini de Noiraigue. (jje)

L'exercice cantonal des samaritains aura lieu en juin

Une tâche importante attend les samaritains de Couvet au mois de juin, il s'agit de l'organisation de l'exercice cantonal des sections qui regroupera quelque 250 participants à Couvet.

L'exercice qui aura lieu le 17 juin se déroulera le matin près du passage à niveau du RVT. On imaginera qu'à la suite d'un déraillement du train, des blessés devront être transportés sur la rive nord de l'Areuse, au moyen d'un téléphérique; le pont de la gare étant impraticable. La préparation de cet important exercice a nécessité l'élargissement du comité de la section et une des tâches de la vaillante équipe est, outre l'exercice proprement dit, d'organiser le dîner qui suivra à la Grande salle, ainsi que l'après-midi récréatif. Une précision encore, le responsable de la partie médicale de l'exercice est le Dr P.-M. Borel de Couvet. (jje)



Le comité des samaritains : de gauche à droite, M. Rochat (moniteur), Mme Jeanneret (caissière), Mme Wittwer (vice-présidente), M. Spinelli (président) et Mme Reymond (secrétaire). (photo Impar - Charrère)

mémo

Ce week-end à Neuchâtel

- Patinoire Monruz, dimanche, 14 h. 30, gala de patinage artistique.
- Temple du Bas : samedi, 20 h. 30, Up with people.
- Jazzland : samedi, Cat Anderson.
- Musée d'art et d'histoire: expos. peintures Pierre-Humbert.
- Musée d'histoire naturelle : fermé.
- Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures, Montandon, rue des Epancheurs. Ensuite, tél. 25 10 17.
- SOS alcoolisme : tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
- La Main-Tendue : tél. 143.
- CINÉMAS
- Apollo : 15 h., Superman ; 17 h. 45, Jeux interdits ; 20 h. 30, Le chef du Club Number 1.
- Arcades : 15 h., 17 h. 15, 20 h. 30, Peter et Elliott le dragon.
- Bio : 15 h., 20 h. 45, Le cri ; 17 h. 30, Le vieux fusil.
- Palace : 14 h. 30, 16 h. 45, 18 h. 45, 20 h. 45, Le cavalier.
- Rex : 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, Inspecteur Bulldozer.
- Studio : 15 h., 21 h., Big Racket.

Val-de-Travers

- Couvet, Colisée : samedi, 20 h. 30, dimanche 14 h. 30, 17 h. 15, 20 h. 30, Superman.
- Fleurier : Carnaval, samedi, 11 h., grand charivari ; 16 h., concours de déguisement pour les enfants ; 20 h., place du carnaval, cortège aux flambeaux ; 21 h., éléction de Miss Catastrophe ; bals jusqu'au matin. Dimanche, 14 h., cortège dans les rues, 20 h., bals.

- Fleurier : Le Rancho, dancing.
- Saint-Sulpice : Halle de gym, aujourd'hui, 20 h. 15, match au loto organisé par la Société de gymnastique en faveur des pupilles.
- Ambulance : tél. (038) 61 12 00 et 61 13 28
- Main-Tendue : tél. 143, 20" d'attente.
- SOS alcoolisme : tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
- Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
- Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.
- Police cantonale : tél. 61 14 23.
- Police (cas urgents) : tél. 117.
- Police du feu : tél. 118.
- Médecin de service : de samedi midi à dimanche 22 h., Dr Blagov, Fleurier, tél. 61 16 17.
- Pharmacie de service : de samedi 16 h. à lundi 8 h., Vermot, Travers, tél. 63 13 39.
- Centre de secours du Val-de-Travers : tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
- Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118.

Val-de-Ruz

- Eglise de St-Martin dimanche, 17 h., concert Ensemble vocal M. Hostettler.
- Médecin de service : du samedi 12 h. au lundi 8 h., Dr Tripet, Cernier, tél. 53 39 88.
- Pharmacie d'office : samedi dès 16 h., dimanche, 10 h. 45 à 12 h. et dès 18 h. 30, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.
- Hôpital et maternité, Landeyeux : tél. 53 34 44.
- Ambulance : tél. 53 21 33.
- SOS alcoolisme : tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
- Les Geneveys-sur-Coffrane, Le Grenier bar-dancing.

C'est carnaval à Fleurier

Si l'an passé, lors d'une première édition, le cortège d'ouverture du carnaval n'avait pas connu une très forte affluence, hier par contre plus d'une centaine de personnes masquées — des enfants pour la plupart — ont défilé dans les rues dès qu'a retenti le coup de canon annonçant le début des festivités. Sur les trottoirs très fréquentés de l'avenue de la Gare, les Vallonniers se pressaient pour admirer les participants masqués qui, une fois de plus, ont fait montre d'une belle imagination.

Dans la nuit, Miss Carnaval a été élue et aujourd'hui se déroulera un nouveau cortège auquel elle participera ; puis dans la soirée, on procédera au restaurant du Stand à la désignation de Miss Catastrophe et à celle du Roi du Carnaval au Cercle Italien.

Dimanche, il y aura encore des cortèges, des concours, des animations en pleine rue, bref, de quoi créer une très joyeuse ambiance à Fleurier et au Valon. (jje)



En haut, le cortège d'ouverture, hier en début de soirée. En bas, quelques-uns des participants. (photo Impar - Charrère)

Voir autres informations neuchâteloises en page 27

PUBLI-REPORTAGE



CCP en... vélos

L'entreprise des PTT présente actuellement une exposition à Neuchâtel. C'est dans ce cadre particulier que la Direction d'arrondissement postal a décidé de fêter les lauréats (tirés au sort par le champion du monde de cyclo-cross Albert Zweifel), qui ont gagné une magnifique vélo de course dans le cadre de l'action «16 ans, une étape de la vie à marquer d'un compte de chèques postaux». Il s'agit de Sophie Fonjallaz, Cormondrèche; Catherine Selva, Cressier (NE); Roger Baour, Delémont; Stephan Hirschi, Bienne; Pierre-Yves Huguenin, La Chaux-de-Fonds; Christian Zaugg, Neuchâtel.

A ceux qui s'interrogeaient sur la relation pouvant bien exister entre le vélo et le compte de chèques postaux, on répondit que tous les deux possédaient les mêmes avantages. Ils sont en effet pratiques, sûrs, rapides, gratuits et... non polluants!

GARAGE ET CARROSSERIE DU VERSOIX CAMPOLI & CIE

Charrière 1 a - La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/22 69 88

AGENCE FIAT ET LADA

BMW 320	1976	14 000 km.
ALFA ROMEO 2000	1973	82 000 km.
FIAT 131 Break	1976	11 000 km.
VW PASSAT VARIANT	1976	16 000 km.
AUDI 80 L	1974	52 000 km.
CITROËN CX 2000	1975	39 000 km.

de nombreuses autres occasions à partir de Fr. 2000.-

ACHAT - VENTE - CRÉDIT - REPRISE
NEUVES et OCCASIONS



Instruction publique

Mesure d'assouplissement
pour l'entrée en scolarité obligatoire

Un arrêté du Conseil d'Etat du 16 février 1979 fixe un certain nombre de mesures d'assouplissement pour l'entrée en scolarité obligatoire. Elles peuvent se résumer comme suit :

a) admission anticipée en scolarité obligatoire

Les enfants nés entre le 1er septembre et le 31 octobre 1973 peuvent être admis en 1re année primaire dès le 20 août 1979, si leur niveau de développement le permet. Dans cette perspective, les parents présentent pour leur enfant une demande écrite d'admission anticipée à la Commission scolaire, le cas échéant, à la direction d'école, mais avant le 30 avril 1979.

Pour leur part, les Commissions scolaires, respectivement les directions d'écoles, transmettent ces demandes en même temps que leurs préavis au Service de l'orientation scolaire et professionnelle, Ecluse 57, 2000 Neuchâtel, mais au plus tard le 2 mai 1979. Passé ce délai, plus aucune demande ne pourra être prise en considération. Ledit service statuera sur les demandes après que les enfants que ces mesures concernent auront été soumis à un examen psychologique, pour lequel une bonne connaissance de la langue française est indispensable.

Enfin, il est rappelé que la demande des parents devra être accompagnée d'un certificat médical attestant qu'une admission anticipée à l'école obligatoire ne risque pas de porter préjudice à l'état de santé de l'enfant.

b) admission retardée en scolarité obligatoire

Les enfants qui auront 6 ans révolus le 31 août 1979, dont le niveau de développement le justifie peuvent être retardés d'un an pour l'entrée en scolarité obligatoire. Dans cette perspective, les parents présentent pour leur enfant une demande écrite qu'ils adressent à la Commission scolaire ou, le cas échéant, à la direction d'école, au plus tard le 30 avril 1979.

La Commission scolaire, respectivement la direction d'école, sont compétentes en matière de décision. Les décisions ne seront toutefois prises qu'après consultation des parents, de l'inspecteur d'arrondissement, le cas échéant, de la jardinière d'enfants.

Mesures relatives à la libération anticipée d'élèves fréquentant leur dernière année de scolarité obligatoire

Les dispositions concernant la libération anticipée d'élèves fréquentant leur dernière année de scolarité obligatoire sont précisées dans un arrêté du Conseil d'Etat du 19 février 1971. Nous rappelons ici qu'une libération anticipée portant effet au 1er mai 1979 ne peut s'appliquer qu'aux élèves fréquentant leur dernière année de scolarité obligatoire et qui désirent entreprendre un apprentissage dont les cours professionnels, centralisés dans un autre canton, débuteront au printemps 1979. Il en va de même des élèves qui seraient inscrits dans une école dont le début de l'année scolaire commence au printemps 1979.

Pour être mis au bénéfice d'une libération anticipée, les parents des élèves que cette mesure concerne adressent une demande écrite à la Commission scolaire ou à la direction d'école compétente avant le 30 mars 1979. A cette demande sera joint un contrat d'apprentissage signé entre les parties intéressées ou une attestation d'engagement d'une école. Les Commissions scolaires ou les directions d'écoles transmettent ensuite ces documents avec leurs préavis au Service d'orientation scolaire et professionnelle, Ecluse 57, 2000 Neuchâtel, mais au plus tard le 2 avril 1979.

Neuchâtel, le 21 février 1979.

SERVICE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE
ET PROFESSIONNELLE

Accurist SA

LA CHAUX-DE-FONDS
BUREAU D'HORLOGERIE

cherche à engager tout de suite ou date à convenir,

employé de fabrication

Connaissance de l'horlogerie requise.

Faire offre ou se présenter au bureau en prenant préalablement rendez-vous par téléphone.
ACCURIST S.A., Jardinière 71, tél. (039) 23 25 57.

Prix
rabortés
Choix unique
Service 3 étoiles

meubles
veuthey
s.a.

L.-Robert 73

AU BÛCHERON Tél. 039/22 65 33

BON
Fr. 100.-
à valoir sur tout achat
de plus de Fr. 1000.-
Commerce Indépendant de Détail
Meubles VEUTHEY

Importante entreprise commerciale de la branche technique (métallurgie/ Acier spéciaux), bien établie et en expansion, cherche

conseiller-vendeur au service externe représentant régional pour la Suisse romande

CHAMP D'ACTIVITÉ:

- Représentation de l'entreprise en Suisse romande, préparation et prise de contacts surtout dans l'industrie horlogère et l'industrie travaillant le métal
- Informations et conseils techniques à la clientèle, pourparlers de vente, conclusion de contrats
- observation du marché, acquisition de nouveaux clients, rapports avec la direction à Zurich.

EXIGENCES DU POSTE:

- Expérience technique ou/et commerciale, connaissance de la branche horlogère
- Si possible de l'expérience de la vente au service extérieur
- Dynamisme, persévérance, habileté dans les négociations, doué pour la vente
- Langues: français et notions d'allemand.

PERSPECTIVES OFFERTES:

- Position indépendante; attribution d'un propre rayon de vente
- Programme de vente varié et attrayant, propagande et soutien de vente efficace, vaste clientèle régulière
- Rémunération intéressante, indemnisation des frais, prestations sociales, formation continue dans la technique et la vente.

CANDIDATURE:

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres de services accompagnées des documents habituels au conseiller de personnel mandaté. Des formulaires d'inscription sont également à disposition. Discretion assurée. Il sera tenu compte des désirs de non-retransmission.



Personalberatung Dr. Emil Greber
Löwenstrasse 11, CH-8001 Zürich, Tel. 01/211 84 32

COMMISSION SCOLAIRE
DE LA CHAUX-DE-FONDS

Mardi 27 février 1979, à 20 h. 15
à l'aula de l'Ecole professionnelle
commerciale (SSEC), Serre 62

Le journaliste parlementaire

par Denis BARRELET

Restaurant du Musée

Daniel-JeanRichard 7
Tél. (039) 22 27 19
La Chaux-de-Fonds



Menu de dimanche LANGUE DE BŒUF

sauce mère,
pomme de terre purée, salade et
dessert, Fr. 13.-

Vente des objets trouvés CFF

À TAVANNES
LE SAMEDI 3 MARS 1979
À LA SALLE COMMUNALE
de 9 h. à 12 h. et dès 13 h. 30
Direction du 1er arrondissement
CFF

FEU ET JOIE

APPEL URGENT

Nous cherchons encore

10 familles

d'accueil pour des petits enfants
de la région parisienne, cas sociaux
(séjour: mars-avril-mai)

Merci de tout cœur!

Inscriptions aux Nos de téléphone
(039) 22 68 18 / 31 42 57

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot
(minimum 10 mots)

à l'exclusion de toute annonce
commerciale ou ayant
une certaine importance

A vendre

VÉLOMOTEUR Cilo «Hoby», état neuf,
5000 km. Tél. (039) 22 18 39, heures repas.

VAISSELIER 2 compartiments + 4 tiroirs,
long. 225, larg. 50, haut. 80 cm.,
noyer d'Amérique. Bibliothèque murale,
5 éléments, à visser. Très bon état. Bas
prix. Tél. (039) 23 14 52, soir.

LE LCCLE

Chiens - Chats à donner

2 PETITS CHATS, un matou et une
chatte. Tél. (039) 31 57 32 le matin.



VILLE DE NEUCHÂTEL

Centre de formation professionnelle
du Littoral neuchâtelois

MISE AU CONCOURS

Par suite de démission honorable de la titulaire, la Commission de l'enseignement professionnel met au concours un poste de

maîtresse de pratique pour apprenties couturières

en sus de son enseignement, la titulaire sera chargée d'assurer la coordination entre les différents ateliers de la section des Travaux féminins.

Titre exigé:

Maitrise fédérale de couturière et brevet spécial cantonal de maitresse de pratique (ce dernier titre peut être obtenu en cours d'emploi).

Obligations et traitements légaux.

Entrée en fonction:

20 août 1979.

Pour de plus amples renseignements, les candidates sont priées de s'adresser à Monsieur Robert Zahner, directeur au CPLN, responsable du secteur des arts et métiers, Maladière 84, 2000 Neuchâtel, téléphone (038) 24 78 79.

Formalités à remplir avant le 17 mars 1979:

1. Adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et pièces justificatives à Monsieur André Kistler, président de la Commission de l'enseignement professionnel, Prébarreau 17, 2000 Neuchâtel.
2. Informer simultanément de l'avis de candidature le Département de l'Instruction publique, Service de la formation technique et professionnelle, Châteaueu, 2000 Neuchâtel.

dimanche au
restaurant
JUMBO
La Chaux-de-Fonds

Steak de porc
sauce champignons
Nouilles au beurre
Salade de saison
DESSERT GRATUIT

7.30

Entrecôte Mexicaine
Pommes frites
Légumes du jour
DESSERT GRATUIT

7.80

DISTRICT DE COURTELARY

**Assemblée annuelle des samaritains à Sonceboz
Des comptes en bonne santé... et un nouveau comité**

Dernièrement, la section des Samaritains de Sonceboz s'est réunie pour son assemblée générale annuelle. Sous la présidence de M. Gérard Bealer, ce sont 33 membres qui ont passé en revue les différents points de l'ordre du jour. Après le préambule d'usage, les participants acceptèrent à l'unanimité le rapport du caissier, M. Henri Cattin, qui tient les cordons de la bourse depuis 17 ans. L'état des finances ne nécessite pas de premiers soins. Il en va de même de l'assiduité des membres. La monitrice Mme Rolande Gyger s'est déclarée très satisfaite de la fréquentation des cours et des différents exercices mis sur pied dans le courant de 1978.

COURTELARY

Nouvelle nonagénaire

C'est à la maison de retraite « Hébron », à Mont-Soleil, où elle s'est retirée depuis près de neuf années déjà que Mlle Bertha Gygas a été fêtée à l'occasion de son 90e anniversaire. MM. Frédéric Racle, maire, et Jean-Pierre Bessire, conseiller municipal, sont allés adresser les vœux de circonstance à cette nouvelle nonagénaire, visiblement émue par tant de marques de sympathie et heureuse de la superbe corbeille de fleurs qui lui a été offerte au nom de la Municipalité. (ot)

**Au Conseil municipal de Cortébert
1400 visites pour la soeur visitante**

Réuni sous la présidence de M. Edmond Grossenbacher, maire, le Conseil municipal s'est occupé de nombreux objets. MM. Jean Bassin et Maurice Keller, seuls candidats ont été élus tacitement en qualité de vérificateurs des comptes communaux. Cette commission est dorénavant complète et se compose, outre les deux premiers nommés, de MM. Henri Gautier et René Hager (suppléant). Pour remplacer M. Jules Chassot atteint par la limite d'âge, c'est M. Maurice Monney du

Après 17 ans à la tête de la société, M. Gérard Beyeler a donné sa démission en tant que président. D'autres départs sont à signaler au comité, il s'agit de M. Fredy Grossenbacher, vice-président et de Mme Maxime Vorpe, secrétaire. L'équipe dirigeante sera donc composée de la manière suivante pour 1979 : président : Daniel Jeanfavre ; vice-président, Pierre-André Amacher ; caissier, Henri Cattin ; secrétaire, Jacqueline Wolf ; monitrices : Mme Rolande Gyger et Mlle Anne Braset ; matériel, Marlyse Amacher ; membre, Andrée Schärer.

DE NOMBREUX HONORARIATS

Avant de quitter le comité, M. Beyeler a remercié ses collaborateurs directs soit MM. Grossenbacher et Cattin. Le président a été ensuite remercié à son tour par M. Bucher, membre d'honneur, qui a relevé au passage combien 17 années consécutives à la tête de la société avaient apporté de résultats positifs à l'ensemble des Samaritains de la section locale. Enfin avant de conclure par un repas en commun, l'assemblée a désigné ses membres méritants en leur décernant l'honorariat pour leur dévouement et leur attachement à la cause des Samaritains. M. Gérard Beyeler a été nommé président d'honneur alors que Mme Rolande Gyger et MM. Barich et Cattin recevaient le titre de membre d'honneur. (comm-Ig)

LA HEUTTE

Dépassement téméraire

Malgré le mauvais état de la route, un automobiliste biennois a voulu entreprendre, hier vers 7 h. 50, le dépassement d'un VW le précédant, à la sortie du village de La Heutte en direction de Sonceboz. Mais il n'avait pas vu arriver en sens inverse une voiture qui se rangea sur le côté de la chaussée. Surpris de voir le véhicule, le conducteur téméraire freina. Sa voiture se mit en travers et érafla sur tout le côté gauche l'automobile venant en sens inverse. Par chance, il n'y a pas de blessés, mais les dégâts s'élevèrent à près de 7000 francs. Le constat a été établi par le groupe-accident et la police cantonale de Reuchenette. Pour les besoins de l'enquête, le conducteur de la VW précédant la voiture biennoise est prié de se mettre en rapport avec le poste de police de Péry-Reuchenette, téléphone (032) 96 13 55. (lg)

PÉRY-REUCHENETTE

**Collision frontale
Conducteur blessé**

Judi soir, vers vingt heures, un automobiliste biennois circulant en direction de la ville de l'avenir — à la sortie sud du village de Péry-Reuchenette — a perdu le contrôle de son véhicule pour une raison encore inconnue. Il s'en est allé heurter de plein fouet un bus VW circulant correctement de l'autre côté de la chaussée. L'automobiliste biennois a été légèrement blessé et après être resté en observation une nuit à l'hôpital il a pu regagner son domicile. Les dégâts s'élevèrent à 5000 fr. Le constat a été établi par le groupe-accident et la police cantonale de Péry-Reuchenette. (lg)

Conducteur inattentif

Le tronçon rectiligne à l'entrée ouest de Péry-Reuchenette a été le théâtre d'un accident spectaculaire, hier vers 13 h. 30. Une file de quatre voitures se dirigeait vers Péry-Reuchenette. Un cinquième véhicule — circulant à près de 90 kilomètres à l'heure — arriva et commença à dépasser. Mais le troisième véhicule ne prit pas garde à l'arrivée de cette automobile et il déboita. Une collision par l'arrière devait se produire. Sous l'effet du choc, le véhicule dépassant effectua une pirouette et partit en glissade, à moitié dans les champs, à moitié sur la route. Quant à l'autre, il heurta violemment sur le côté gauche la voiture le précédant. Si par chance on ne déplore pas de blessés, les dégâts sont importants : ils se chiffrent à plus de 20.000 francs. La police cantonale de Péry-Reuchenette a procédé au constat. (lg)

SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

Assemblée constitutive de l'Ecole de musique

Un nouveau départ plein de dynamisme

Mercredi soir comme déjà dit dans une précédente édition, l'Ecole de musique de Saint-Imier a pris un nouveau départ qui se veut plein de dynamisme. Ce sont plus d'une vingtaine de personnes qui assistaient à cette assemblée constitutive où l'on remarquait les présences de M. Francis Loetscher, conseiller national ; M. Henri Sommer, conseiller d'Etat et M. Pierre Leuthold, conseiller municipal. Il aura fallu une petite heure pour que les six points prévus à l'ordre du jour soient passés en revue. C'est à l'unanimité que les statuts ont été adoptés ce qui permettra à l'Ecole de musique de Saint-Imier de repartir du bon pied sous la férule de M. Silvano Fasolis, directeur artistique. Le comité sera présidé, pour sa part, par le curé Pierre Schwab.

En 1974, M. Silvano Fasolis, professeur de musique, décidait de créer une école de musique à Saint-Imier. Aussitôt dit aussitôt fait M. Fasolis se lança tout seul dans l'aventure. Avec beaucoup de courage et de ténacité, il s'occupa de trouver des salles, du mobilier, des professeurs pour enseigner l'art musical aux enfants et aux adultes de Saint-Imier et environs. Durant plus de quatre ans, M. Fasolis se dévoua. Mais cela ne devait pas suffire malheureusement. Le déficit du départ ne put être épongé. Grâce à une subvention extraordinaire de la commune en 1978, les chiffres rouges disparurent. Conscient qu'il ne pouvait plus être à la fois au four et au moulin, M. Fasolis s'approcha de différentes personnalités. Un trio (MM. Schwab, Sommer et Leuthold) se réunit une première fois afin de déterminer les diffé-

rentes possibilités. L'Ecole de musique de Saint-Imier allait changer de statut afin de permettre son développement ultérieur. Mercredi soir un premier pas a été effectué.

**DES STATUTS ACCEPTÉS
SANS PROBLÈMES**

Au nom du comité provisoire, M. Pierre Schwab relata l'histoire de l'école de musique avant d'expliquer le pourquoi du changement de statut. En devenant une association de droit privé, l'école de musique pourra être subventionnée et financée d'une manière plus large qu'auparavant. Les statuts présentés n'ont pas donné lieu à de grandes délibérations. Auparavant ils avaient été supervisés par M. Henri Schlupp, notaire. L'école de musique sera donc une association de droit privé

selon les articles 60 et suivant du Code civil suisse. Elle aura son siège à Saint-Imier. L'association a pour buts d'initier les enfants de Saint-Imier et environs à la musique et d'enseigner la musique et l'art musical aux enfants et adultes. Les ressources seront les cotisations, les écolages, les dons, les legs et les subventions. Pour ces dernières, les responsables espèrent bien obtenir quelque argent de la part du canton et de la commune. L'école de musique souhaite en tous les cas que l'entente entre les autorités municipales et le comité administratif soit aussi bonne que par le passé. Quant aux dons de personnes privées, ils seront également les bienvenus.

**UNE AUDITION POUR
LE 5e ANNIVERSAIRE**

Un comité a été élu mercredi soir. Il se compose de la manière suivante : président, Pierre Schwab ; vice-président, Henri Sommer ; secrétaire, Monique Itten ; caissier, Jean de Francesco ; coordinateur, Rolf Liechti ; délégué du corps enseignant, Mario Chopard ; directeur artistique, Silvano Fasolis ; membre-adjoint, Pierre Leuthold. Les vérificateurs des comptes seront MM. Robert Michel-Amadry et Louis-Charles Perret alors que la suppléante sera Mme Josiane Loetscher. La fixation de la cotisation annuelle a été acceptée sans discussion. Elle sera de 20 fr. au minimum. Dans les divers, M. Fasolis a annoncé la mise sur pied d'une audition pour commémorer le 5e anniversaire de la fondation de l'école. Elle aura lieu le 23 juin prochain. De nombreuses personnes ont demandé au comité d'étudier la possibilité d'améliorer l'hygiène et les conditions dans lesquelles travaillent les élèves.

Pour l'heure, l'école de musique est fréquentée par une centaine de jeunes et d'adultes. Les cours sont variés et s'étendent sur toute la semaine. Les tout petits commencent avec l'initiation musicale. Les plus grands peuvent ensuite apprendre les rudiments de nombreux instruments tels que le piano, l'orgue électronique, le violon, la trompette, le saxophone, la clarinette, la flûte douce, la flûte traversière et la danse classique et moderne. Huit enseignants qualifiés dispensent les heures de cours. Enfin signalons que l'école de musique n'a pas de frontières. Elle accepte des élèves venant du district de Courtelary ou de la vallée de Tavannes. (lg)

Affaire du loto en faveur de l'hôpital

L'Association des maîtres bouchers précise

Après avoir pris connaissance du communiqué publié par le comité directeur de l'Hôpital de Saint-Imier, l'Association des maîtres-bouchers de Saint-Imier, sans vouloir poursuivre une polémique bien inutile, se doit de fournir quelques renseignements complémentaires à la population.

Principaux fournisseurs à l'hôpital, nous avons, en 1973, voulu contribuer à la collecte effectuée dans tout le district, pour l'achat d'une ambulance. C'est à cette époque qu'est née l'idée d'organiser un grand loto. N'étant qu'une dizaine de personnes, nous avons immédiatement trouvé des aides bénévoles pour nous seconder.

Les maîtres bouchers décident d'organiser le loto dans les conditions suivantes : la viande était livrée aux prix spéciaux, accordés à toutes les sociétés locales moins un 10 pour cent supplémentaire. Chaque boucher s'engageait, en plus, à faire don d'un jam-

bon d'une valeur minimum de 50 fr. Toutes les autres marchandises devaient être achetées dans les commerces de la place.

Dans ces conditions, il nous a été possible d'organiser un loto, chaque année si bien, qu'il nous a été possible de remettre au comité directeur de l'hôpital une somme totale de 43.360 fr. 85.

Notre association, qui ne groupe que 5 membres actifs et 4 membres vétérans, a voulu poursuivre son œuvre humanitaire pour alimenter, chaque année, le fond créé à l'hôpital pour l'achat d'une ambulance. Devant l'adversité, nous avons et nous renonçons, bien à contrecoeur, souhaitant que des citoyens plus rusés fassent mieux que nous en faveur d'un véhicule indispensable pour le bien de tous.

Concours de ski de l'ESS Saint-Imier

Une bataille à coups de millièmes de seconde

L'hiver est quelque peu capricieuse cette saison. Les champs de ski ont connu une utilisation minimale si on la compare avec celle de la saison précédente. Petits et grands n'ont pas pu profiter pleinement de l'hiver à leur grand désespoir mais aussi à celui des propriétaires de remontées mécaniques. Il n'en demeure pas moins que l'Ecole suisse de ski de Saint-Imier a développé son activité depuis la semaine entre Noël et Nouvel-An. A la reprise des classes, les traditionnels cours de ski ont repris sous la direc-

tion de M. Claude Meyer, instructeur et de ses collaborateurs. Après cinq après-midi, ces rendez-vous hebdomadaires ont pris fin par l'organisation du non moins traditionnel concours. Malgré les conditions d'enneigement peu favorables, un tracé de slalom géant devait permettre aux émules de Donnet, Luscher, Morerod et autres Hess de se mesurer. A cette occasion, Longines avait délégué sur place son équipe de chronométrage assurant les mesures du temps dans les compétitions de la Coupe du monde. C'est donc au centième de seconde que les concurrents ont été départagés. Dans un cas, il a même été nécessaire de recourir au millième pour reconnaître le meilleur temps de la journée. Des médailles d'or, d'argent et de bronze sont venues récompenser les meilleurs. Cela n'a pas manqué de provoquer des crises de larmes chez certains enfants, malchanceux. Mais n'est-ce pas là le début d'un apprentissage ?

Voici les résultats :

CATÉGORIE: 1965-1966-1967

1. Mercier Patrick ; 2. Martin Claudine ; 3. Frutschi Patrick ; 4. Tschanz Thierry ; 5. Dorer Michel ; 6. Gonseth Alain ; 7. Dorer Ariane ; 8. Luthert Patrick ; 9. Frutschi Daniel ; 10. Vuagneux Michèle.

CATÉGORIE: 1968-1969

1. Aegerter Liliane ; 2. Gertsch Barbara ; 3. Ramseier Stéphane ; 4. Langel Marie-France ; 5. Opplinger Fabienne ; 6. Aubry Laurence ; 7. Didonato Edi ; 8. Aellig Laurent ; 9. Lachat Philippe ; 10. Opplinger Richard.

CATÉGORIE: 1970-1971

1. Meyer Jean-Claude ; 2. Steulet Claudia ; 3. Isler Olivier ; 4. Boillat Laurent ; 5. Zender ; 6. Brahier Vincent ; 7. Dubail Jacky ; 8. Didonato Catalia ; 9. Berthoud Maude ; 10. Evalat Jean-Luc.

CATÉGORIE: 1972-1973-1974

1. Pini Fabienne ; 2. Zurcher Stéphane ; 3. Monbaron Pascal ; 4. Galli Isabelle ; 5. Leuthold Sylvie ; 6. Kämpf Florence ; 7. Guyot Laure ; 8. Frutschi Sabine ; 9. Benoît Magalie ; 10. Gostely Emmanuelle.

Voir autres informations jurassiennes en page 27

MOUTIER

**Société pédagogique
jurassienne
Dissolution**

La Société pédagogique jurassienne (SPJ) a été officiellement dissoute mercredi soir à Moutier, à la faveur d'une ultime réunion de son comité général, sous la présidence de M. Marc-Alain Berberat, de Porrentruy.

Fondée en 1865, la SPJ a transmis dès l'an dernier une bonne partie de ses activités aux comités provinciaux des deux associations distinctes qui se sont formées dans le Jura Nord et dans le Jura Sud à la suite des nouvelles données politiques. Les enseignants du Jura bernois sont maintenant groupés à l'enseigne de la « Société des enseignants du Jura bernois » (SEJB, 692 membres inscrits), et ceux du nouveau canton dans le « Syndicat des enseignants du Jura » (SEJ, 599 membres inscrits).

Avant sa dissolution, le comité général de la SEJ a encore approuvé la procédure de partage de la fortune répartie en fonction du nombre de membres de l'une et l'autre nouvelles associations. (ats)



Un style déjà intéressant pour ce jeune skieur. (Impar-Ig)

mémento

Centre social protestant : service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura-Sud : service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.

SAINT-IMIER
Pharmacie de service : samedi 19 h. à 20 h., dimanche 11 h. à 12 h., 19 à 20 h., Voirol, tél. 41 20 72.
Médecin de service : samedi et dimanche, Dr Moser, tél. 41 26 50.
A.A. Alcool anonymes : tél. 41 12 18.
Service du feu : tél. 118.
Service technique : tél. 41 43 45 ; électricité ; 41 43 46 ; eau et gaz.
Police cantonale : tél. 41 25 66.
Police municipale : tél. 41 20 46.
Hôpital et ambulance : tél. 42 11 22.
Infirmière visitante : tél. 41 41 78 ou 41 40 29.

COURTELARY

Service du feu : tél. No 118.
Police cantonale : tél. 44 14 27.
Préfecture : tél. 41 11 04.
Soeur visitante : tél. 44 11 68.

TRAMELAN

Services techniques et permanence eau, électricité : tél. 97 41 30.
Service du feu : tél. 97 40 69 ; cdé des sapeurs-pompiers 97 46 69 et durant les heures de bureau 97 49 71.
Police municipale : tél. 97 51 41 ; hors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Police cantonale : tél. 97 40 69 ; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Médecins : Dr Haemmg (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.
Pharmacies : L. Boillat (032) 97 42 48 ; J. von der Weid (032) 97 40 30.
Inf. visitante : tél. 97 68 78.

9e TOURNOI DES POUSSINS

AU PAVILLON DES SPORTS DE LA CHAUX-DE-FONDS
avec la participation de 20 équipes du canton de Neuchâtel,
du Jura et de France

AUJOURD'HUI dès 12 h. 15

JUNIORS E - B et A

DEMAIN DIMANCHE dès 8 h. 30

JUNIORS C et D
17 h. 30, remise des prix

Cantine: Restauration chaude et froide et boissons à prix doux

Organisation: Section juniors du FC Etoile-Sporting

Il a fallu dominer 16 voitures pour devenir «Voiture de l'Année 1978/79».

Cette année le jury était composé de 53 journalistes de la presse automobile européenne représentant 16 pays. En face d'eux, 17 concurrentes, les nouveautés lancées en 1978.

Chaque voiture sera essayée, notée puis jugée sur 5 critères fondamentaux: la sécurité, le confort, les performances, l'innovation technique et le rapport qualité/prix.

Parmi les concurrentes, il y a bien sûr des favorites, quelques voitures dont le succès atteste la qualité, c'est entre

celles-ci que tout va se jouer. Le verdict des notations est sans appel. La moindre défaillance coûte des points.

La brillante italienne triomphera-t-elle de la puissante allemande? Comment se placeront les 3 nouvelles françaises? Le titre de «Voiture de l'Année» est considéré comme la plus haute récompense pouvant être attribuée à un constructeur automobile.

Pour la deuxième fois en 3 ans, il sera décerné à Chrysler Simca. En 1975/76, la «Voiture de l'Année» était la Simca 1307/8, en 1978/79, la «Voiture de l'Année» s'appelle Simca Horizon.

La Simca Horizon et ses 16 concurrentes ont été jugées selon les critères suivants:

1. Sécurité
2. Confort
3. Performances
4. Innovations techniques
5. Rapport qualité/prix

Vainqueur aux points et proclamée «Voiture de l'Année 1978/79»: la Simca Horizon.



La Chaux-de-Fonds: Auto-Center, Emil Frey SA, 66, rue Fritz Courvoisier, 039/2313 62
Courtelay: J. P. Schwab, 039/44 14 44 **Le Cachot:** Garage de la Sibérie, M. J. Robert, 039/36 12 58 **Le Locle:** A. Privet, 039/31 59 33 **Péry-la-Reuchenette:** R. Constantin, 032/9615 51 **Renan:** A. Kocher, 039/6311 74 **Saignelégier:** Garage Nagels, 039/5114 05 **St-Brais:** Garage J. Froidevaux, 066/58 46 76 **Tramelan:** F. Meyrat, 032/97 56 19

OFFRES D'EMPLOIS

ON CHERCHE

sommelière

ou remplaçante

Tél. (039) 22 38 04.

von gunten

maître opticien
diplôme fédéral
Av. L.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

URGENT

A remettre immédiatement, pour raison de santé

magasin, alimentation générale

Bonne situation, agencement neuf et fonctionnel.

Prendre contact ou écrire à :
L. Gunthardt, Louis-Favre 52,
2017 Boudry, tél. (038) 42.10.26
ou 42.27.16.

LA PERSONNE QUI A EMPRUNTÉ UNE

PONCEUSE

Makita, modèle 9045, à l'ébénisterie Jaquet, rue de la Ronde 25, le 28 décembre 1978, est priée de la rapporter au plus vite.

MARCHÉ DIGA CERNIER - LE LANDERON
cherche pour entrée immédiate

UN BOUCHER

garçon de plot capable de prendre des responsabilités

UNE CHARCUTIÈRE

Très bon salaire.
Prière de faire offres écrites ou de téléphoner au (038) 24 40 88.

Entreprise de menuiserie - agencement cherche

1 chef d'atelier

1 menuisier d'établi

S'adresser à **BURGAT Gérald**, Menuiserie-agencement, 2024 Saint-Aubin, tél. (038) 55 17 13.

Nous cherchons pour tout de suite si possible,

un ouvrier

ayant des connaissances de mécanique et capable de conduire un petit atelier.

un ouvrier aide-mécanicien

capable par la suite d'être conducteur de machines.

Une mise au courant est prévue pour ces deux postes.

S'adresser à :
TISSAGE CRIN STEINMANN SA
Rue des Crétets 91
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 30 21

DÉPARTEMENT DES FINANCES

Par suite de la prochaine mise à la retraite de la titulaire un poste d'

employé(e) de commerce

est à repourvoir à l'Administration cantonale des contributions à Neuchâtel. Exigences: formation commerciale complète

Obligations et traitement: légaux
Entrée en service: mi-mars 1979 ou à convenir.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 28 février 1979.

La Direction des finances de la ville de Neuchâtel engagerait pour son Service de Caisse et Comptabilité générales, à la suite d'un départ,

une secrétaire de service

Exigences:

- certificat fédéral de capacité, diplôme d'une école de commerce ou titre équivalent
- quelques années de pratique
- aptitudes pour la rédaction et la dactylographie
- aisance dans les relations avec le public, la titulaire étant appelée à assurer occasionnellement le service de guichet à la Caisse communale.

Ce poste comporte une activité intéressante et des contacts permanents avec le public et les autres services de l'administration.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de certificats et d'une photographie, doivent être adressées jusqu'au 10 mars 1979, à la direction des Finances, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, qui fournira tous renseignements complémentaires (téléphone: 038 21.11.11 - interne 230).

Entreprise industrielle et commerciale des environs de Neuchâtel, cherche

secrétaire expérimentée

ayant de l'initiative et sachant organiser un secrétariat.

Sténographie et correspondance française, allemande et anglaise exigées.

Situation stable, cadre de travail agréable (bureau personnel), salaire selon capacités.

Adresser offres détaillées sous chiffres 28-20355 à Publicitas, rue de la Treille 9, 2001 Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée tout de suite ou date à convenir

ASSISTANT (E) DU CHEF DE MARCHÉ

capable d'assumer de façon précise et indépendante les travaux administratifs et la correspondance d'un groupe de marchés et de remplacer le chef.

Nous aimerions pouvoir accueillir un (e) collaborateur (trice) de langue maternelle française ou allemande pouvant justifier

d'une formation commerciale sérieuse de bonnes connaissances de la langue anglaise de quelques années de pratique.

Des notions d'espagnol seraient un avantage.

Veillez faire offre à

EDOX

ERA WATCH CO LTD · C. RUEFLI - FLURY & CO
CH-2501 BIENNE/SUISSE. Téléphone: (032) 22 34 11
Membre de General Watch C^o LTD.

(5 minutes de la gare)

Hôtel de la Gare et Poste «Le Provençal»

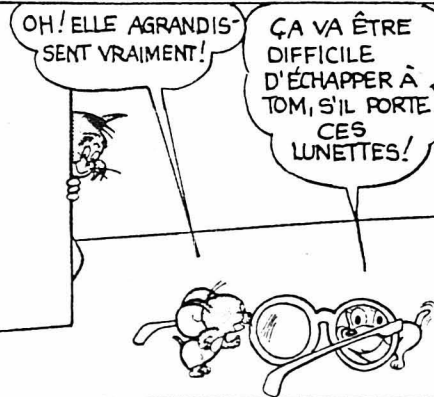
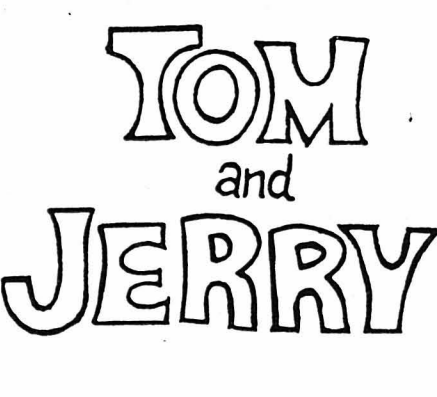
Le chef vous propose
les 28 février, 1 - 2 - et 3 mars

la véritable bouillabaisse provençale

sans oublier: tous les jours
SON TURBOT BRAISÉ AU CHAMPAGNE
SOUFFLÉ DE COURGETTES
LES 3 FILETS AUX PISTILS DE SAFRAN
LE LOUP DE MER AUX PETITS LÉGUMES
LA FRICASSÉE DE LANGOUSTE
LE PLATEAU PÊCHEUR
SES HUITRES BELON BRETAGNE
SES MOULES FARCIES ET MARINIÈRE

Réservez votre table, tél. (039) 22 22 03
B. Mathieu, chef de cuisine

TOUS vos imprimés
en vente au bureau de L'Impartial



DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre administratif

cherche changement de situation — ouvert à toutes possibilités.

Ecrire sous chiffre P 28-130122 à Publicitas, Av. Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds.

FRANCHES-MONTAGNES

Assemblée du Syndicat chevalin des Franches-Montagnes

On prépare déjà le prochain Marché-Concours

C'est à Saint-Brais que le plus grand syndicat chevalin de Suisse, en l'occurrence celui des Franches-Montagnes, a tenu son assemblée générale sous la présidence du Dr Charles-Auguste Broquet, vétérinaire à Saignelégier, en présence d'une septantaine de membres. Après l'approbation du procès-verbal parfaitement rédigé par M. Alfred Jobin de Saignelégier, le président a commencé son rapport en signalant que l'effectif du syndicat avait subi une légère diminution puisqu'il avait passé de 518 à 485 sujets. Puis, le Dr Broquet a fait le tour des activités déployées, relevant notamment le succès du premier concours de jeunes juments de trois ans. Cette présentation sera reprise cette année, le 31 janvier à Saignelégier, avec la présence des meilleures pouliches de trois ans du nouveau canton du Jura. Les éleveurs sont toujours intéressés par les épreuves du contrat d'élevage qu'ils ont fait subir à 53 sujets en 78 et à 51 en 79.

Les membres ont entrepris plusieurs actions en faveur de la promotion du cheval franc-montagnard. C'est ainsi qu'ils l'ont présenté à l'exposition la BEA à Berne, à la Braderie de La

Chaux-de-Fonds et à quelques centaines de personnes âgées de Suisse romande en voyage dans la région. Mais l'événement le plus marquant de l'année fut sans conteste la création de la Fédération jurassienne d'élevage chevalin qui envisage de prendre en mains l'avenir du chevalin dans le Jura.

C'est précisément l'activité de cette toute jeune Fédération jurassienne qui a ensuite été présentée par son gérant, M. Rémy Eschmann de Delémont. Celle-ci s'est attachée à défendre Glovelier comme place de concours centrale des étalons. Elle a pris en main la lutte contre la suppression totale des troupes de train dans les corps d'armée de campagne. Elle œuvrera à la promotion du cheval jurassien par le développement du tourisme équestre, avec l'appui de l'Etat.

INTÉRÊT POUR LE MANÈGE

M. Georges Queloz, député et président de la Société d'agriculture des FM a parlé de l'enquête entreprise par les responsables de la Région Jura sur les besoins en équipements dans les domaines économique et touristique. Tous les milieux de l'élevage chevalin déplorent que la région soit aussi pauvre en équipements équestres. Le besoin d'un manège se fait maintenant sentir. La Société de cavalerie a pris l'initiative d'entreprendre une étude et un comité est en voie de formation. Le représentant du syndicat sera désigné par le comité.

M. Alfred Jobin, le dévoué secrétaire-caissier, a présenté les comptes qui ont été approuvés. A la suite de l'augmentation des cotisations décidées

l'an dernier, la situation financière s'est améliorée. Après discussion, il a été décidé que l'abonnement au bulletin « L'éleveur suisse » sera prélevé sur les primes.

PROCHAIN MARCHÉ-CONCOURS

M. Pierre Paupe, président du comité d'organisation du Marché-Concours, a rappelé le déroulement de la dernière édition qui a été sérieusement perturbée par la pluie. On pouvait craindre le pire à propos du résultat financier, mais finalement, grâce à la générosité de nombreux donateurs, le déficit sera supportable.

M. Paupe a ensuite présenté les grandes lignes du 76^e Marché-Concours qui aura lieu les 11 et 12 août 1979. Le syndicat chevalin invité sera celui de la Haute-Sorne à Glovelier, alors que l'hôte d'honneur sera la ville de La Chaux-de-Fonds. Le programme des courses sera sensiblement modifié. Il est possible que les épreuves officielles avec pari mutuel soient toutes regroupées le samedi alors que les courses campagnardes qui font la renommée du Marché-Concours auraient lieu le dimanche. Un quadrille attelé est également à l'étude.

M. Rémy Eschmann a ensuite présenté un film intéressant montrant les activités du haras fédéral d'Avenches puis la soirée s'est poursuivie autour du verre de l'amitié. (y)

Carnet de deuil

MONTFAUCON. — Mlle Bernadette Farine, âgée de 86 ans, est décédée à l'hôpital de Saignelégier. Née aux Montbovats, la défunte y a passé toute sa vie, dans le domaine familial. Toutefois, depuis 1974 elle séjournait au home Saint-Vincent du chef-lieu. Mlle Farine a consacré toute sa vie à sa famille, soignant tout d'abord ses vieux parents, puis s'occupant du ménage de ses deux frères. Terrienne de vieille souche, la disparue a maintes fois manifesté sa grande générosité en faveur de la paroisse ou d'œuvres de bienfaisance. (y)

Voir autres informations jurassiennes en page 27

Une exposition de photos sur l'Amérique indienne

Dans le cadre de la saison cinématographique entièrement consacrée à l'Amérique latine, le Ciné-Club des Franches-Montagnes, en collaboration avec la Galerie de l'Atelier du Noirmont, a mis sur pied une exposition de photos intitulée « A travers l'Amérique indienne ». Elle est due au photographe prévôtis Jean-Claude Wicky qui présente avec talent et sensibilité des instantanés saisissants. Le vernissage a eu lieu vendredi soir à l'Atelier. L'exposition sera ouverte jusqu'au 10 mars. (y)

mémento

Urgence médico-dentaire de l'Association jurassienne des médecins-dentistes, dimanches et jours fériés, tél. (066) 66 34 34.

SAIGNELÉGIER

Police cantonale : tél. 51 11 07.
Préfecture : tél. 51 11 81.
Hôpital et maternité : tél. 51 13 01.
Ambulance Nufer, Le Noirmont, tél. 53 11 87.
Médecins : Dr Bloudanis, tél. 51 12 84 ; Dr Meyrat, tél. 51 22 33 ; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65.
Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.
Aide familiale : tél. 51 11 04.
Service du feu : tél. No 118.
Syndicat d'initiative et Pro Jura : Renseignements : tél. 51 21 51.

LE NOIRMONT

Grand carnaval : samedi, concours de masques, dès 20 h., bal avec « Les Agrafes ». Dimanche, 14 h. 30, cortège humoristique. Mardi, halle des fêtes, concours de masques, 20 h., bal avec « Emotion ».

DISTRICT DE DELÉMONT

Entre Delémont et Laufon

Collision entre camions : 1 mort

Un camion soleurois avec remorque et un camion d'une entreprise jurassienne sont entrés en collision, hier à 8 h 10, sur le tronçon de route Laufon - Delémont, après que le premier de ces véhicules ait été, pour des raisons que l'enquête s'efforcera d'établir, déporté sur le côté gauche de la chaussée. Le chauffeur du camion jurassien, qui tenait correctement sa droite, a été tué sur le coup. Il s'agit d'un habitant d'Escherchert (Jb), M. Ernst Muhlethaler,

44 ans, marié et père de deux enfants. Le chauffeur soleurois est légèrement blessé et a été hospitalisé à Laufon.

Lors de la collision, une voiture vaudoise a été percutée par l'un des camions et écrasée contre une barrière de sécurité. Le conducteur de cette voiture est indemne.

Les trois véhicules sont hors d'usage et les dégâts matériels sont estimés à 200.000 francs. (ats)

Comme dans plusieurs communes jurassiennes

Le carnaval va débiter à Delémont

Encore quelques heures et Delémont sera plongé dans les fastes du Carnaval. Renouant en cela avec une ancienne tradition, un groupe de jeunes gens réveillera les Delémontains demain matin à l'aube. Ces « joyeux lurons » ont en effet décidé de remettre à l'honneur le fameux charivari.

L'après-midi du dimanche sera réservé au cortège qui quittera le quartier de la gare pour se rendre dans les rues de la vieille ville. Dans ce défilé, il sera intéressant de voir à l'œuvre la nouvelle fanfare de l'Etat jurassien, l'Orphéon républicain. Ce corps de musique a en effet, avec l'accord du gouvernement du nouvel Etat, décidé de faire ses débuts à Delémont et ceci à l'occasion du Carnaval 1979.

Le lundi soir, comme par le passé, aura lieu le bal de la Société de Carnaval qui se déroulera à la salle de gymnastique du Château. Enfin, le mardi après-midi permettra aux enfants de la ville de traverser également en cortège les rues de leur cité.

A BASSECOURT...

Pour les habitants de Bascourt, ce seront aussi les festivités du Carnaval du Jura. Dans ce village industriel, le coup d'envoi sera donné ce soir déjà avec le feu des brandons. Ensuite, le maire du village remettra les clés de la localité à sa gracieuse majesté le prince François 1er. Demain matin dès cinq heures, tout le village sera réveillé par un monstre charivari. Enfin, l'après-midi aura lieu l'important cor-

tège du Carnaval du Jura 1979. Comme à Delémont, le mardi après-midi, les enfants sillonneront les rues du village en cortège.

Précisons encore que Delémont et Bascourt ne sont pas les seules agglomérations à fêter le Carnaval puisque Courtételle et Courrendlin, dans des conditions plus modestes bien sûr, ont mis sur pied de petites manifestations.

...ET AILLEURS

Quatre jours de liesse attendent les Jurassiens à l'occasion de Carnaval. Le départ est donné par la mise en vente des traditionnels journaux de Carnaval : L'Aidjolat et le Poue-Seiyai pour l'Ajoie et Porrentruy, le Serpent à sonnettes et le Pierrot à Delémont et dans la région et le Schnapou à Moutier. Mais le Carnaval, ce sont encore les cortèges de Bascourt et de Delémont, ainsi que celui du Noirmont. Alors, les Jurassiens vont vivre ces quelques jours de folie, avant le Carême, et ils vont en particulier se moquer avec beaucoup de gentillesse de tout ce que le Jura compte de personnalités.

(rs, ats)

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Direction: Roger Vuilleumier
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillo
Rédaction-Administ.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél 039/21 11 35 • Télex 35 251
Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44

services religieux • services religieux • services religieux • services religieux

La Chaux-de-Fonds

Eglise réformée évangélique. — GRAND-TEMPLE: 9 h. 45, culte, M. Mollinghen. Assemblée ordinaire de paroisse.

FAREL: 9 h. 45, culte, M. Tolck; sainte cène; 9 h. 45, culte de l'enfance à Charrière 19; 11 h., culte de jeunesse au temple.

CHAPELLE DE L'HOPITAL: 9 h. 50, culte, M. Perrenoud. Chœur de l'hôpital.

ABEILLE: 9 h. 45, M. Petremand; sainte cène.

LES FORGES: 9 h. 45, culte et assemblée de paroisse; 20 h., culte; sainte cène. Mercredi à 13 h. 30, rencontre d'enfants et de 19 h. 45 à 20 h. 10, prière.

SAINT-JEAN: 9 h. 45, culte, M.

Altermath; sainte cène. Mercredi de 19 h. 45 à 20 h. 15, prière.

LES EPLATURES: 9 h. 30, culte, M. Montandon. Garderie d'enfants à la Cure; 9 h. 30, culte de l'enfance à la Cure; 10 h. 45, culte de jeunesse à la Cure.

LES PLANCHETTES: 10 h. 30, culte et assemblée annuelle de paroisse à la salle de paroisse, M. Lienhard; 9 h. 45, école du dimanche au local des cadets.

CHAPELLE DES BULLES: 20 h. 15, culte et assemblée annuelle de paroisse, M. Lienhard. Mardi 27, 20 h. 30 (salle du bas) veillée d'entretien libre, thème: « Événements actuels et le retour de Jésus-Christ ».

LA SAGNE: 9 h. 50, culte, M. Hut-

tenlocher; sainte cène. Ecoles du dimanche: 9 h. 30: Crêt et Sagne-Eglise; 10 h.: Les Cœudres; 10 h. 15: Les Roulets.

Deutschsprachige Kirchengemeinde. — 20.15 Uhr, Abendpredigt; 9.45 Uhr, Sonntagsschule.

Evang. Stadtmision (Musées 37). — Samstag, 20 Uhr, Spital bei Nacht und Der Neger - Film- und Gemeindegewandene. Sonntag, 19.45 Uhr, Familien-Gottesdienst; 16 Uhr, Everest - the Hard Way, souper canadien, Georg Muller Story. Dienstag, 14.30 Uhr, Couture. Mittwoch, 20.15 Uhr, Jugendgruppe. Freitag, 20 Uhr, Bibelabend, Gebet und Chorsingen.

Paroisse catholique romaine, SACRÉ-COEUR: Samedi, confessions de 16 h. 30 à 17 h. 45; 18 h., messe. Dimanche, 7 h. 45, messe; 9 h., messe en italien; 10 h. 15, messe (chorale); 11 h. 30, messe en espagnol; 20 h., messe.

CHAPELLE DE LA MISSION ITALIENNE: samedi 17, 18 h., rue du Parc 47, messe (avec partage d'Évangile).

CHAPELLE DE L'HOPITAL: 8 h. 55, messe.

LA SAGNE: Pas de messe.

NOTRE-DAME DE LA PAIX: Samedi, confessions de 16 h. 30 à 17 h. 15; 17 h. 30, messe des familles. Dimanche, 8 h., messe; 9 h. 30, messe; 11 h., messe; 18 h., messe.

Eglise catholique chrétienne, Eglise SAINT-PIERRE (Chapelle 7), — Dimanche, 9 h. 45, grand-messe.

Première Eglise du Christ Scientiste (9 bis, rue du Parc). — Dimanche, 9 h. 45, culte et école du dimanche. Mercredi, 20 h. 15, réunion de témoignages.

Eglise adventiste (10, Jacob-Brandt), — Samedi, 9 h., étude biblique; 10 h. 15, culte. Mardi, 20 h., cercle d'études.

Communauté israélite (synagogue), (Parc 63). — Vendredi, 17 h. 45, culte et prédication. Samedi, 9 h. 15, culte.

Eglise Neo-Apostolique (chapelle Combe-Grieurin 46), — Dimanche, 9 h., service divin.

Témoins de Jéhovah (Locle 21), — Samedi, 18 h. 15, discours public; 19 h. 15, étude de la « Tour de Garde ». Mardi, 20 h. 15, étude biblique. Jeudi, 19 h. 15, étude du ministère théocratique.

Eglise mennonite (chapelle des Bulles), — Dimanche, 14 h., culte et réunion de prière.

Eglise évangélique libre (Parc 39), — Dimanche, 9 h. 30, prière; 10 h., culte, M. L. Leuba. Vendredi, 20 h., étude biblique, M. G.-A. Maire.

Évangélisation populaire (Jaquet-Droz 25), — Dimanche, 9 h. 45, culte,

M. D. Bourquin; 20 h. 15, réunion de louanges. Mardi et mercredi, 20 h. 15, jeudi, 9 h. 45, 14 h., 20 h. 15, réunions avec M. André Tholozan.

L'Eau Vive (Eglise chrétienne indépendante), Chapelle 4. — Prédication de l'Évangile et prière pour les malades: mardi, 20 h., Edification et adoration: dimanche, 20 h., pasteur F. Fait.

Eglise évangélique de Réveil (Progrès 48), — Dimanche, 9 h. 30, culte avec sainte cène et école du dimanche. Mercredi, 20 h., veillée de prière et de partage.

Armée du Salut (Numa-Droz 102),

Le Locle

Eglise évangélique réformée. — TEMPLE: 8 h. 15, culte matinal; 9 h. 45, culte avec sainte cène, M. V. Philidius (dès 9 h. 30 garderie d'enfants à la cure); 20 h., culte du soir œcuménique à l'église catholique.

CHAPELLE DU CORBUSIER: 9 h. 15, culte.

SERVICES JEUNESSE: à la maison de paroisse: 9 h. 45, culte de l'enfance et culte des petits. Vendredi: 17 h. 45, culte de jeunesse supprimé.

MONTS: 9 h. 30, culte de l'enfance. LES BRENETS: Dimanche, 9 h. 45, culte, puis assemblée de paroisse; 8 h. 45, culte de jeunesse. La Saignotte, 20 h., culte.

LA BRÉVINE: Dimanche, 10 h. 15, culte, sainte cène, M. Fr.-P. Tüller; 10 h. 15, école du dimanche.

LA CHAUX-DU-MILIEU: Dimanche, 9 h., culte, sainte cène, M. Fr.-P. Tüller; 9 h., école du dimanche.

LES PONTS-DE-MARTEL: Dimanche, 9 h. 45, culte au temple; 11 h., culte de jeunesse au temple; culte de l'enfance à la salle de paroisse, les petits à la cure; 20 h., culte à Brot-Dessus.

Deutschsprachige Kirchengemeinde. — Sonntag, 9.45 Uhr, Gottesdienst.

Eglise catholique romaine (Eglise paroissiale), — Samedi, 17 h. 30, première messe dominicale. Dimanche, 8 h. 30, messe; 9 h. 45, grand-messe; 11 h., messe en langue italienne.

CHAPELLE DES SAINTS-APOTRES (Jeanneret 38 a). — Dimanche, 10 h., messe en langue espagnole; 11 h., messe.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale. Dimanche, 9 h. 45, grand-messe.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Same-

Samedi, 13 h. 30, l'Heure de la Bible pour les enfants. Dimanche, 9 h. 15, réunion de prière; 9 h. 45, réunion de sanctification par les majors Bovet; 20 h., réunion de salut par les majors Bovet. Lundi, 19 h. 30, séance spéciale de la Ligue du Foyer pour dames et jeunes filles, présidée par la major Widmer, secrétaire nationale de la Ligue du Foyer. Cordiale invitation à toutes.

Action biblique (Jardinière 90). — Dimanche, 9 h. 45, culte, M. M. Etienne. Mercredi, 14 h., Club Toujours Joyeux; 18 h. 15, Groupe J.A.B. Vendredi, 20 h., nouvelles missionnaires et prière.

Action biblique (Jardinière 90). —

Dimanche, 9 h. 45, culte, M. M. Etienne. Mercredi, 14 h., Club Toujours Joyeux; 18 h. 15, Groupe J.A.B. Vendredi, 20 h., nouvelles missionnaires et prière.

LA BRÉVINE: 8 h. 15, tous les derniers dimanches du mois.

LES PONTS-DE-MARTEL: pas de messe.

Eglise Apostolique Évangélique (Crêt-Vaillant 35). — Dimanche, 9 h. 30, culte et école du dimanche. Jeudi, 20 h., réunion d'édification et prière.

Témoins de Jéhovah (Envers 55). — Jeudi, 19 h., service du Royaume; 20 h., école théocratique. Samedi, 18 h. 30, étude de la Tour de Garde; 19 h. 30, discours public.

Eglise Neo-apostolique (Chapelle Girardet 2 a). — Dimanche, 9 h., service divin.

Eglise évangélique libre. — Dimanche, 8 h. 45, prière; 9 h. 30, culte; école du dimanche; 20 h. réunion de prière de l'Évangélisation commune.

Jeudi, étude biblique supprimée.

Action biblique (Envers 25). — Dimanche, 9 h. 45, culte, M. S. Hoffer. Mardi, 16 h., Groupe J.A.B. Mercredi, 13 h. 30, Club Toujours Joyeux. Vendredi, 20 h., nouvelles missionnaires et prière.

Armée du Salut (Marais 36). — Dimanche, 9 h. 15, réunion de prière; 9 h. 45, Jeune Armée; 9 h. 45, réunion de sanctification présidée par les brigadiers Porret. Mercredi, 19 h. 15, prière; 19 h. 45, répétitions des Portes de Haut. Vendredi, Journée mondiale de prière, rencontres à 10 h., 15 h., 20 h., chapelle de la cure allemande, M.-A.-Calame.

Evang. Stadtmision (Envers 25). — Sonntag, kein Gottesdienst.

Propos du samedi

Le pain de ce jour

« Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour. » Ces mots ont une chaleureuse odeur; ils touchent à nos entrailles, à nos racines les plus profondes, au plus concret et sensible de notre être. Le pain nous est essentiel; il est beau, il est bon, tout gonflé de vie et de feu, qu'il nous offre chaque matin. Joie des sens, joie de partager, joie de recevoir de quoi continuer une existence que, malgré tout, nous aimons très fort.

Lorsque vous dites ces paroles, au cours de votre prière, à quoi pensez-vous? Plutôt à la nourriture matérielle? Plutôt à la nourriture spirituelle? A toutes les deux également? Vous avez sans doute raison. Nous pouvons fort bien demander à Dieu le pain, les forces dont notre corps a chaque jour besoin: notre chair n'est en rien méprisable, comme telle. Et ceux qui souffrent et meurent de faim, alors même qu'ils prient ainsi? Il n'y a pas de « bonne » réponse, bien ficelée et interdisant toute réplique. Ce que je crois, c'est que Dieu entend toute prière et y répond; mais le pourquoi et le comment de ses réponses souvent nous échappent...

Le pain spirituel des chrétiens, c'est Jésus-Christ, sa personne, son œuvre, son message; Jésus, présent dans la sainte cène. Il dit un jour: « Le pain de Dieu, c'est celui qui descend du ciel et qui donne la vie au monde ». Ses disciples lui dirent alors: « Seigneur, donne-nous toujours ce pain-là! » Et il ajouta: « C'est moi qui suis le pain de vie ». La charité, la bonté de Jésus pour chacun doit nourrir notre amour; ce pain-là n'a jamais le goût amer du mépris, de la dureté, de la méchanceté qui fait jaillir des larmes. La mort de Jésus, châtiment subi par le Juste, nourrit notre certitude que nous sommes pardonnés, considérés par Dieu comme dignes de ses promesses. La résurrection de Jésus nourrit notre espérance en Ce Jour où le mal ne sera plus, où toute blessure sera vraiment guérie.

Donne, Seigneur, non seulement à moi mais aussi à tous mes frères, ce dont nous avons chaque jour besoin pour vivre, pour aimer, pour croire et espérer. Accorde-nous chaque jour le pain et la paix, comme tu veux. Amen.

R. T.

Dimanche
25 février
16 heures

LOTO du BILLARD

Serre 64

Abonnement
26 tours 12.-
carte -60
2 cartons



1er mars:

(Indépendance neuchâteloise)

VENEZ FAIRE UN PETIT

VOYAGE A

avry-centre

Avry-sur-Matran

7 km de Fribourg sur la route Payerne-Fribourg



ATTRACTIONS:

Inauguration d'une nouvelle surface:

① MARCHÉ DU MEUBLE

avec des prix à vous couper le souffle...
Chambres à coucher, salons, studios, parois murales,
petits meubles, le tout à emporter immédiatement.

Nouveau également:

② MARCHÉ DU RIDEAU

150 rouleaux de tissu «action» dès Fr. 2.- le m à couper
sur place. Manuel de confection offert à chaque acheteur.

③ Repas de midi gratuit: «Une spécialité fribourgeoise»

offerte à tous les acheteurs du matin (jusqu'à 13 heures).

④ Lavage gratuit de votre voiture: Offert à tous les visiteurs

de ce jour anniversaire qui se déplacent en voiture.

⑤ Remboursement de vos frais de voyage:

Essence ou billet CFF à tous les acheteurs dès Fr. 500.-.

Cette journée du 1^{er} mars verra votre Centre d'Avry placé sous
le signe de la bonne humeur. Venez nous voir, vous passerez
une bonne journée dans un centre sympathique et accueillant.

Pfister Meubles

FT 1

Rens. par tél. (037) 30 91 31

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:

Jour	Heures	Zone dangereuse (zone des positions - zone des buts - routes barrées)	
		Place de tir/ zone des positions	Délimitation de la zone selon CN 1:50.000, feuille 231, 232
2.3.79	0800-1700	La Fia	Délimitée par: Mont-Racine (exclu) — Petite-Fia — Crêt-de-Courti, pt 1401 — Chalet-Neuf
5.3.79	0800-1700		
6.3.79	0800-1700		
7.3.79	0800-1700		
8.3.79	0800-1700		
9.3.79	0800-1700		
12.3.79*	0900-1800	Les Pradières	Délimitée par: Les Petites-Pradières — Pt 1430 (* Pt 1414 lors des tirs avec lance-mines) — Mont-Racine (exclu) — La Motte (exclue) — la lisière de forêt Est Mont-Racine jusqu'aux Petites-Pradières.
13.3.79*	0800-2200		
14.3.79*	0800-2200		
15.3.79*	0800-2200		
16.3.79*	0800-1700		
19.3.79	0900-1800		
20.3.79	0800-2200		
21.3.79	0800-2200	Grande- et Petite-Sagneules	Délimitée par: Mont-Racine — Pt 1277 — Pt 1336,4 — Grand-Cœur — Cuche- roud-Dessus — Pt 1401.
22.3.79	0800-2200		
23.3.79	0800-1700		
26.3.79	0800-1800	Les Pradières	Délimitée par: Les Grandes-Pradières — Pt 1430 — La Charbonnière — Grande-Racine — Mont-Racine — La Motte — Pt 1098.
27.3.79	0800-1800		
28.3.79	0800-1800		

Troupe: ER inf 2.

Armes: d'infanterie (* = tir avec lance-mines)

Tirs art et Im: Élévation maximale de la trajectoire 2500 m s/mer

Pour les détails, consulter les avis de tir affichés dans les communes et à proximité
de la zone dangereuse.

Poste de destruction des ratés: Cp GF 2 Neuchâtel, tf. (038) 24 43 00.

Demandes concernant les tirs: Tf 038/41 33 91

Lieu et date: Fribourg, 13.2.79

Le commandement: Office de coordination 1.

OFFRES D'EMPLOIS

CORNU & Cie SA

STAVAY-MOLLONDIN 15 - 17

En raison de son développement croissant, notre
DÉPARTEMENT DE GALVANOPLASTIE

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

PASSEUR (EUSE) AUX BAINS

expérimenté(e) pour la mise en couleur

PERSONNEL FÉMININ

pour divers travaux de manutention en atelier.

NOUS OFFRONS:

Emplois stables, ambiance de travail jeune et sympathique dans des
locaux modernes et un cadre agréable.

Salaire en rapport avec les capacités.

Téléphoner ou se présenter rue Stavay-Mollondin 15, tél. (039) 23 11 25,
interne 299.

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL»

48

Constance Heaven

La maison Kouraguine

Roman

Copyright by Editions Albin Michel, Paris
et Cosmopress, Genève

— Il nous arrive à tous de souffrir à un moment de
notre existence, madame, dis-je doucement. Seuls les
êtres dépourvus de cœur ignorent le regret.

Mais elle avait surmonté son instant de faiblesse. Son
visage redevenait morne et glacial.

— Quand je souhaiterai votre sympathie, je vous la
demanderai. Retournez auprès de Paul, mademoiselle, il
va s'inquiéter.

Elle se dirigea vers la porte, la tête haute. Au moment
de l'ouvrir, elle me décocha une dernière flèche.

— Je vous conseille de ne pas oublier ce que je vous
ai dit, sous peine de vous en repentir.

Tant qu'elle avait été là, je m'étais raidie. Pour rien au
monde je n'eusse voulu lui montrer mon désarroi, mais
quand elle fut sortie, je me laissai aller. Mes genoux flé-
chirent, je m'effondrai sur une chaise et enfouis mon
visage dans mes mains. La tête me tournait. J'aurais

donné n'importe quoi pour me réfugier quelques heures
dans ma chambre. Hélas! Cela ne m'était pas permis.
Paul exigeait beaucoup de soins et d'attention. Anfisa,
encore bouleversée, ne serait bonne à rien de tout le
jour.

Au bout d'une dizaine de minutes, je parvins à me
mettre debout. La chambre de l'enfant avait besoin
d'être nettoyée et longuement aérée. Il y avait des médi-
caments à se procurer, des instructions précises à
envoyer à Marfa au sujet de l'alimentation de Paul. Il
avait besoin de mets légers et nourrissants.

Paul se rétablissait lentement. De longs jours mornes sui-
virent; il n'est pas facile de distraire un petit conva-
lescent. Dmitri revint et me remercia en termes aimables. Il
avait rapporté un jouet à son fils: une ferme en bois peint
avec maisons, granges, écuries, étables et personnages.
Tandis qu'il l'installait avec des gestes gauches sur le
plancher, à la plus grande joie de Paul, j'observais son
visage ouvert et si bon et je songeais qu'il n'avait pas
mérité d'avoir une telle femme.

11

Vers la fin du mois d'août, la foire fut l'objet de toutes
les conversations.

— Pourtant, elle n'offre rien d'extraordinaire, rien
de semblable à la grande foire de Novgorod, m'apprit
Maria un après-midi.

Elle était venue apporter un panier de pommes sau-
vages cueillies par ses élèves.

— On y vient de plusieurs lieues à la ronde. Elle se

déroule chaque été entre notre village et le suivant,
poursuivit-elle. C'est la grande fête annuelle pour les
paysans de la région. Tous ont congé ce jour-là, les
serfs domestiques aussi. Ils dansent, font ripaille et
s'enivrent. Malgré cela, on s'y divertit beaucoup.

En tout cas, pensais-je, comme ce sera bon de
m'échapper d'Arachino, ne fût-ce qu'une seule journée!
Depuis des semaines, un silence ouaté s'était appesanti
sur la vaste demeure et je ne pouvais m'empêcher de le
comparer au calme qui précède la tempête. Je me sur-
prenais à observer Natalia Petrovna et Jean et je m'en
méprisais. Andreï n'était pas encore revenu de voyage;
le seul voisin à nous rendre visite était Stéphane Trigori-
ne. Un beau matin il arriva, déversant, comme à son
accoutumée, un flot de doléances. Un de ses champs de
seigle avait été réduit en cendres et il était convaincu
qu'il s'agissait d'un acte de malveillance.

— Un fauteur de troubles, un révolutionnaire sans
doute, s'est insinué parmi nos paysans, dit-il. Si jamais
je lui mets la main au collet, je lui ferai arracher la peau
du dos. Tenez-vous sur vos gardes. C'est un mal qui se
répand comme une traînée de poudre, il est aussi
contagieux que la peste.

— Il s'énervait contre ses serfs comme un vieux chien
après ses puces, murmura Jean avec son sourire pincé.

Paul se portait beaucoup mieux. Rien ne m'empê-
chait de le quitter. Prenant donc mon courage à deux
mains, je demandai la permission d'accompagner Maria
à la foire.

Les lèvres de Natalia Petrovna dessinèrent une moue
méprisante.

— Vous avez des goûts vraiment singuliers, made-
moiselle. Quel plaisir peut-on puiser dans des distrac-
tions aussi vulgaires?

— L'intérêt manifesté par Mlle Weston ne saurait
nous étonner, intervint vivement Dmitri. Les foires ne
sont-elles pas une de nos institutions nationales? Quand
j'étais enfant, je n'en manquais pas une. Allez-y made-
moiselle, et amusez-vous bien.

Maria vint me chercher dans le cabriolet qu'elle
conduisait elle-même. Elle me fit revêtir une de ses robes
paysannes.

— Ce sera mieux, dit-elle, on nous remarquera
moins. Après tout, cette journée appartient aux villa-
geois. Nous ne devons pas les gêner par notre présence.

Elle était plus grande que moi. Je remontai la jupe à
l'aide de quelques points et, quand je me contemplai
dans le miroir, je me sentis autre, gaie insouciant.
Vêtue de l'ample jupe blanche rehaussée de plusieurs
rangs de soutache rouge, du corselet de velours noir très
ajusté et de la blouse de mousseline brodée, je n'étais
plus la modeste institutrice, mais une jeune fille joyeuse
à l'idée de passer un agréable après-midi. J'épinglai la
coiffe d'où partaient de longs rubans de couleur tout en
pensant qu'il ne manquait qu'une chose à mon bonheur:
un jeune homme pour m'acheter de jolies babioles
comme le chantent les vieilles ballades. Je me trompais.

A notre entrée dans la cour de l'auberge, des jeunes
gens venus des domaines environnants nous hélèrent.
Parmi eux, je reconnus Boris Kepler.

(A suivre)

Coût du tunnel de la Furka: un tiers de milliard

Le Conseil fédéral est tout à fait opposé à l'arrêt des travaux

D'après les dernières estimations, le tunnel de la Furka coûtera au total 292 millions de francs. Il n'est toutefois pas exclu que cette somme augmente encore. A l'origine, les coûts étaient évalués à 74 millions. Dans un message publié hier, le Conseil fédéral invite les Chambres à décider la poursuite des travaux, malgré les coûts supplémentaires et les difficultés politiques provoquées par cette construction. Selon le gouvernement, un arrêt des travaux irait à l'encontre des efforts entrepris par la Confédération aux fins de stimuler le développement des régions de montagne, et remettrait la solidarité confédérale en question. Les dommages causés à l'économie nationale seraient plus grands qu'en cas d'achèvement de l'ouvrage.

Après l'octroi d'un crédit de 74 millions en 1971 et d'un 1er crédit additionnel de 85 millions en 1976 (parts des cantons du Valais, d'Uri et des Grisons comprises), le Conseil fédéral annonce en septembre 1977 au Parlement qu'un second crédit additionnel de 18 millions était nécessaire. Cette somme ne suffira maintenant plus: il faut en fait 92 millions de plus, sans compter les coûts de renchérissement estimés à 41 millions et un montant de 36 millions approuvé en 1976 pour le renchérissement intervenu depuis le début des travaux. Les coûts de construction s'élèvent donc à 215 millions et les coûts de renchérissement à 77 millions. Une évaluation définitive des frais n'étant pour le moment pas possible, le Conseil fédéral remettra aux Chambres, pour leur session d'hiver 1979, un nouveau message relatif à l'ouverture d'un second crédit additionnel.

LA ROCHE A L'ORIGINE DES DIFFICULTÉS

Dans son message, le Conseil fédéral signale que « les difficultés survenues durant l'exécution des travaux ont été très grandes ». Le comportement de la roche a été en effet plus défavorable que prévu. Ainsi la roche s'est-elle déformée sur le tronçon déjà excavé et des couches de terrain se sont effritées, provoquant la chute de blocs de rochers. Tout le tronçon du côté d'Oberwald doit être consolidé de manière à assurer la sécurité de l'exploitation ferroviaire, ce qui implique d'importants frais. Les interruptions d'eau ont également exigé de coûteux travaux destinés à assurer l'étanchéité afin d'éviter plus tard la formation de glace dans

le tunnel et d'autres dégâts. Le tronçon non encore creusé, long de 2,8 km. sur les 15,4 du tunnel, nécessitera enfin les mêmes travaux de consolidation. En conclusion, « le volume des travaux de consolidation nécessaires représente plusieurs fois celui que prévoyait le projet initial », relève le Conseil fédéral.

Par ailleurs, les coûts des travaux pourraient encore augmenter dans une plus large mesure si les ingénieurs devaient faire face à des « conditions géologiques extrêmement difficiles » qui exigeraient par exemple la pose de lourds cintres d'acier sur tout le tronçon restant, ajoute le gouvernement. Et d'autre part, les coûts croîtraient de quelque 7,5 millions supplémentaires si la construction de tronçons de croisement de 1000 mètres au lieu des 500

mètres prévus était décidée. La Commission du Conseil national avait en effet demandé un réexamen de ces longueurs.

POSSIBILITÉS FUTURES

Durant la session de mars, les Chambres fédérales seront donc appelées à décider la poursuite des travaux et à assurer provisoirement le versement de la contribution financière de la Confédération. Dans son message, le Conseil fédéral énumère cependant les possibilités qui se présenteraient en cas de la suspension des travaux de construction du tunnel, pour lequel 124 millions ont déjà été dépensés jusqu'à la fin 1978. Pour la fermeture du chantier uniquement, il faudrait compter avec des coûts d'au moins 20 millions. Les possibilités relatives à l'avenir du chemin de fer de la Furka seraient au nombre de quatre:

- Réfection du tronçon de montagne avec maintien de l'exploitation comme précédemment en été seulement.
- Equipement du tronçon de montagne pour assurer l'exploitation durant toute l'année.
- Suppression des transports publics entre Oberwald et Realp.
- Suppression de l'exploitation ferroviaire entre les deux localités et création d'un service de bus.

La réfection du tronçon de montagne pour l'exploitation en été seulement reviendrait moins cher que l'achèvement du tunnel de base. Ainsi, on n'atteindrait pas l'objectif visé par l'arrêté de 1971 concernant la construction d'un tunnel de base. La liaison directe entre le Valais et Uri ne serait assurée, comme aujourd'hui, que quatre mois par année.

L'arrêt des travaux et l'aménagement du tronçon de montagne pour l'exploitation durant toute l'année coûteraient plus cher que l'achèvement du tunnel de base.

La suppression du service ferroviaire entre Oberwald et Realp, avec ou sans remplacement par un service de bus, aurait des effets très négatifs sur l'économie des cantons du Valais, d'Uri et des Grisons. Le trafic touristique de transit entre le Valais et les Grisons disparaîtrait dans une large mesure.

Le développement enregistré dans les trois cantons est dû en grande partie au fait que la population croît de nouveau à un meilleur avenir depuis que l'on a décidé de construire le tunnel de base, a estimé en conclusion le Conseil fédéral. L'émigration a diminué. Des investissements ont été opérés. Un arrêt des travaux entraînerait dans une large mesure la fin de ce développement et aurait pour effet un renversement de tendance. (ats)

Retards dans les procès en pays zurichoïses

Certains magistrats ne sont pas assez qualifiés

Un nombre « relativement restreint » de procès ont subi des retards dans le canton de Zurich; mais ces retards « ne peuvent être tolérés » car le destin d'êtres humains est en jeu. Cette constatation émane d'une Commission parlementaire zurichoïse chargée par le bureau du Grand Conseil d'éclaircir les raisons pour lesquelles certains procès ont traîné en longueur dans les Tribunaux de district du canton. Un article de presse paru en novembre 1976 dans le « Tages Anzeiger » est à l'origine des investigations de la commission. Le rapport, ayant nécessité deux années de travail, a été rendu public.

A la suite de cette dénonciation la presse zurichoïse s'est emparée de l'affaire et nombreux ont été les

exemples cités depuis lors. Au Grand Conseil les groupes du parti démocrate-chrétien, du parti évangélique populaire et de l'alliance des indépendants ont signé une déclaration commune demandant au Bureau du Grand Conseil de charger une commission, en l'occurrence la Commission élargie de juridiction administrative, d'étudier la question et de proposer, si nécessaire, des mesures.

Les chiffres cités dans le rapport, se référant à l'année 1977, montrent que 77,4 pour cent de tous les procès civils ont été réglés en l'espace de six mois. A l'autre extrême cependant, 1,1 pour cent des procès ont duré plus de trois ans, 2,2 pour cent de deux à trois ans et 7,4 pour cent d'une à deux années, ce qui représente 10,7 pour cent au total de procès civils qui ont duré plus d'une année. La commission a d'autre part étudié en détail 75 procès qui ont duré plus de cinq années (ces procès se sont terminés entre 1971 et 1975). « Parmi ces procès, il s'en est trouvé certains où l'instruction a débuté en 1959 », lit-on dans le rapport.

UN NÉCESSAIRE COURAGE POLITIQUE

Parmi les raisons de ces retards figure en premier lieu le fait que certains magistrats ne remplissent qu'insuffisamment les conditions exigées pour l'exercice de la profession. L'élection des juges par le Parlement cantonal doit être maintenue, mais les partis politiques « doivent avoir le courage de ne pas proposer de candidats

non qualifiés à ces postes et également de ne pas proposer la réélection dans un tel cas ». La commission souligne d'autre part que les juges sont surchargés de travail. Une troisième raison concerne les prolongations de délais qui peuvent être demandées par les parties et les avocats (il n'y a pas de limitation du nombre de demandes de prolongation). Une des autres raisons des retards apportés dans les procès est un contrôle insuffisant de la part des président des tribunaux. « Le principe de l'ancienneté a malheureusement des conséquences négatives également. Un juge peut ainsi être promu vice-président sans posséder les qualités professionnelles requises ».

Ces constatations faites, la commission propose une série de mesures dont notamment l'introduction de procès verbaux périodiques pour chaque procès civil permettant un contrôle plus facile et constant. Elle est d'autre part d'avis que les activités accessoires (arbitrages, mandats d'expertise) doivent être soumises à l'obligation d'un permis.

Cela serait valable pour le juge suprême également. « Etant donné les salaires perçus par les juges, on peut se demander si le versement à la caisse de l'Etat d'une partie des honoraires perçus grâce à des activités accessoires ne se justifierait pas », conclut le rapport.

INITIATIVES

Deux initiatives individuelles sont par ailleurs parvenues à la chancellerie jeudi. Elles émanent d'un architecte zurichoïse et demandent notamment une limitation à douze années de la période d'exercice de la fonction de juge ainsi que l'élection des juges par le peuple et non par le Grand Conseil comme c'est le cas actuellement. (ats)

Condamnation de l'apartheid

Soutien à M. P. Aubert

16 organisations d'aide humanitaire et d'aide au développement se réjouissent de la condamnation de l'apartheid par le conseiller fédéral Pierre Aubert au cours de son voyage en Afrique. Elles s'étonnent que l'on ait pu critiquer le ministre des Affaires étrangères pour cette raison. « Même si cela devait être suivi de revers économiques, qui demandent au conseiller fédéral de concrétiser ses déclarations par des actes ». La prise de position est signée par les organisations suivantes:

Comité Afrique, Bâle; Mouvement anti-apartheid de Suisse; Groupe de travail tiers monde de Berne et Zurich; Mouvement chrétien pour la paix; Déclaration de Berne; Fonds pour le développement et la coopération en Afrique; Afrique en lutte; Eglises évangéliques et missions; Mission Bethléem; Nouvelle association religieuse-sociale; Service civil international; Comité de solidarité pour l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine; Aide suisse aux travailleurs; Terre des hommes; Magasins du monde. (ats)

Dès le changement d'horaire en 1982

Réorganisation du trafic voyageurs aux CFF

Le Conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux a siégé à Berne, sous la présidence de M. Carlos Grosjean, et en présence du conseiller fédéral Willi Ritschard, chef du Département des transports et communications et de l'énergie. Cette réunion, consacrée à la situation financière de l'entreprise, a permis de délibérer sur les mesures à prendre pour remédier aux graves déficits.

Le Conseil a statué sur divers projets de travaux et procédé à une nomination. Il avait notamment à se prononcer sur la nouvelle conception du trafic voyageurs, assortie d'un horaire aménagé d'une façon systématique. Il s'est mis d'accord avec la Direction générale pour introduire les innovations lors du changement d'horaire de 1982.

SYSTEMATISATION

Le Conseil d'administration des CFF a approuvé la décision de la Direction générale de réorganiser le trafic voyageurs sur une nouvelle base pour le changement d'horaire du printemps 1982. Il devrait en résulter une amélioration sensible des services proposés à la clientèle.

Le futur horaire sera largement systématisé. Les correspondances entre trains directs et trains régionaux seront harmonisées dans la mesure du possible et elles se répéteront à une cadence régulière. Il ne s'agira, cependant, pas d'une desserte à intervalles rigoureusement fixes. Elle aura, au contraire, une certaine souplesse.

Le nombre des trains directs augmentera d'environ 17 pour cent. Grâce à la qualité des correspondances, les services à grande distance deviendront nettement plus attractifs. Les trains intermédiaires assureront toutes les heures des liaisons rapides entre les grands centres. Des trains directs desserviront en outre les villes de moyenne importance. Les convois régionaux parcourront pratiquement d'heure en heure toutes les lignes du réseau.

Au printemps 1978, les cantons avaient été consultés à propos de la desserte cadencée. Les requêtes tendant à une meilleure adaptation des circulations aux besoins locaux seront prises en considération selon les possibilités, lors de la phase préparatoire, qui débutera sous peu.

DES CRÉDITS ET UNE NOMINATION

Le projet relatif à la troisième et dernière étape de modernisation de la gare d'Arth-Goldau (SZ), dont le coût est de 48,8 millions de francs, a été adopté. L'extension et la réfection des installations de voies et de quais, conjuguées avec la pose d'un nouveau dispositif de sécurité, feront disparaître encore un goulet d'étranglement et constituera, en outre, un important facteur de rationalisation.

Un autre crédit de 3,6 millions permettra de doter la gare de Staad (SG) d'un enclenchement électrique et d'installer le bloc automatique entre Rorschach et Sainte-Margrethen, si bien que ce système couvrira de bout en bout les grands axes à double voies du 3e arrondissement.

Le Conseil a, en outre, pris connaissance, en l'approuvant, du schéma directeur pour l'implantation de sous-stations intermédiaires et il a confié à la Direction générale le soin de l'application, celle-ci en fonction des besoins et des ressources financières. Il a agréé le projet d'une telle sous-station, qui sera édifée à Ziegelbrücke et pour laquelle il a ouvert un crédit de 8,7 millions de francs.

Enfin, pour remplacer M. Matthias Sulser, qui atteindra la limite d'âge pour la retraite à la fin du mois de mai prochain, il a appelé à la tête de la division du contentieux de la Direction générale son suppléant, M. Eric Bertherin, ressortissant de Bulle. (ats)

BALE. — Les organisations progressistes de Bâle-Ville ont accepté l'alliance électorale que leur proposait le parti du travail (pdt) pour les élections au Conseil national de cet automne.

LIESTAL. — Tous les recours interjetés dans l'affaire de la faillite de la compagnie de vols à la demande «Globe-Air» ont été retirés, à une exception près, qui concerne le partage des frais judiciaires, indique le Tribunal suprême de Bâle-Campagne à Liestal. Les jugements prononcés ont donc toute leur force juridique.

D'un bout à l'autre du pays

Bâle: des salaires disparaissent

Dans la nuit de jeudi à hier, des cambrioleurs se sont introduits dans les bureaux d'une maison de mode bâloise, où ils ont trouvé les clés du coffre-fort. Ils n'ont ainsi eu aucune peine à ouvrir ce dernier et à s'emparer d'une somme de 70.000 francs, représentant les salaires qui allaient être versés ces prochains jours.

DRAME EN PAYS FRIBOURGEOIS

Hier vers quatre heures un gendarme de La Roche (FR) a surpris un cambrioleur dans un magasin du village. Après un échange de coups de feu le malfaiteur a mis fin à ses jours pendant que le gendarme allait chercher des renforts, a indiqué hier soir la police cantonale fribourgeoise.

Constatant au petit matin une présence dans un magasin du village, un caporal de la gendarmerie de La Roche s'est introduit, accompagné de son chien, dans les locaux. Parvenu devant la porte du bureau, il fit les sommations d'usage. Ouvrant légèrement la porte, le cambrioleur a fait immédiatement feu sur l'agent qui ne fut pas atteint. Ce dernier a riposté et, d'une balle tirée à travers la porte, a blessé le malfaiteur. Ignorant que le voleur avait été touché, l'agent partit chercher du renfort. Revenu sur les lieux, on a découvert le corps sans vie du cambrioleur. L'enquête a révélé qu'il s'était tiré une balle dans la tête au moyen de sa propre arme.

LAUSANNE: L'AFFAIRE DE L'INFIRMIÈRE-CHEF DU CHUV

La section Vaud-Etat du Syndicat VPOD a annoncé que Mme Sonja Devas, infirmière-chef de la salle de réveil du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), à Lausanne, n'avait pas accepté l'ultimatum du Conseil d'Etat dont le délai expirait hier. A la suite de la participation de cette employée supérieure à un arrêt de travail, le gouvernement cantonal avait décidé de la transférer dans un autre service. Elle devait se présenter hier matin soit à la médecine de personnel du CHUV, soit au service de soins intensifs de pédiatrie, faute de quoi elle serait considérée comme démissionnaire avec effet immédiat et cessation du paiement du salaire. L'ancienne infirmière-chef refuse ces postes, mais reste à

disposition pour reprendre le travail à la salle de réveil du service de chirurgie. Une lettre dans ce sens a été envoyée jeudi au Conseil d'Etat. (ats)

UITIKON: BIZARRE CENTRE DE RÉÉDUCATION

Le Centre de rééducation par le travail de Uitikon (ZH) fait actuellement l'objet d'une enquête ordonnée par la Direction cantonale de justice. On se souvient que plus d'un tiers des pensionnaires du centre s'étaient évadés au milieu de la semaine dernière. Les jeunes délinquants se sont rendus en ville de Zurich afin d'attirer l'attention de l'opinion publique sur une « situation intenable » dans le centre. Ils ont notamment indiqué que certains détenus trafiquaient avec des stupéfiants.

Dans un communiqué publié hier, la Direction cantonale de justice indiquait que « cette évasion n'est, selon toute vraisemblance, pas à attribuer à des influences extérieures. Bien plus, il s'agit d'une action spontanée résultant de tensions internes ». L'enquête ordonnée portera en particulier sur les reproches émis par les vingt pensionnaires qui ont pris la clef des champs la semaine dernière. Trente jeunes délinquants séjournent actuellement au centre d'Uitikon qui a pour tâche, selon une ordonnance cantonale, de les habituer à « une vie quotidienne laborieuse et ordonnée ». Aux dires des anciens évadés, deux détenus financeraient leur consommation quotidienne de haschich et d'héroïne par le trafic de stupéfiants dans le centre. Le directeur de l'institution, dont la démission a été réclamée, s'est déclaré être au courant et en avoir informé la Direction cantonale de justice. Les détenus seraient d'autre part battus, par le directeur du centre, M. Uli Merz, également. M. Merz est par ailleurs accusé de favoritisme et des tensions existeraient entre les cinq éducateurs du centre. (ats)



Samedi soir:
Les guichets sont fermés jusqu'à lundi matin.
Mais Bancomat est toujours ouvert.

BANCOMAT SERVICE

Votre distributeur permanent de billets de banque.



VOLVO 244. AVANT ET ARRIÈRE NOUVEAUX. PUISSANCE SUPÉRIEURE. HAUTE SÉCURITÉ DYNAMIQUE.



Qu'est-ce que la sécurité dynamique? Des décennies de travaux et d'expérience ont déjà permis aux ingénieurs Volvo de construire une voiture des plus résistantes au choc. Logiquement, la démarche suivante sur le plan des améliorations techniques devait la doter d'un comportement routier optimum, exploitant au mieux les aptitudes du véhicule en fonction des temps de réaction du conducteur moyen. Ici encore, l'homme était au centre des préoccupations majeures des pionniers de la sécurité Volvo. Autres facteurs décisifs: système de freinage puissant et sûr, qualités routières exceptionnelles, répartition idéale du poids, tenue de route supérieure, bonne visibilité circulaire, disposition fonctionnelle des commandes. Résultat: Volvo, une voiture des plus fiables au monde, réagit de façon prévisible et contrôlée dans les situations critiques et offre simultanément le maximum de confort routier et de plaisir de conduire. Volvo - l'harmonieuse synthèse de l'homme et de la mécanique.

Sécurité dynamique, deux mots qui résumant déjà la nouvelle Volvo 244. Avec toutes ses qualités nouvelles ou reconnues qui en font une voiture des plus populaires et certainement la plus sûre de sa classe:

Les qualités routières sont, entre autres, largement améliorées par des modifications du châssis (stabilisateurs et amortisseurs nouveaux, par exemple)

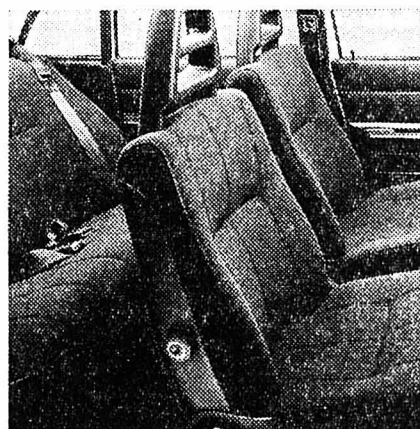
qui contribuent notablement à la sécurité dynamique de la nouvelle Volvo 244.

Styling nouveau pour l'avant et l'arrière. Détail à relever: les phares rectangulaires qui vous permettent de mieux voir et d'être plus sûrement aussi vu la nuit. La nouvelle forme du couvercle du coffre, avec accès surbaissé plus pratique, vous facilite encore le chargement! Les feux arrière débordant les angles de la carrosserie (verre et douille d'une seule pièce) sont également visibles latéralement (lorsque vous obliquez, par exemple).

Nouveaux encore, les moteurs plus puissants, plus fougues (à injection CI sur les 244 GLI, GLE et 242 GT) développent davantage de chevaux sans charge superflue pour votre budget ou l'environnement.

Autre nouveauté, l'overdrive (seules les DL et GL ne l'ont pas) vous dote d'une cinquième vitesse, pour consommer moins d'essence, ménager votre moteur, rouler plus économiquement en Volvo. La servodirection, souple et précise, est également nouvelle (sauf DL).

A quoi s'ajoute naturellement le système unique de freinage Volvo



«2x3» qui vous assure encore 80% d'efficacité en cas de défaillance de l'un des deux circuits. Et de surcroît: ceintures de sécurité à l'arrière, sièges au confort célèbre, zones déformables avant et arrière, protection anticorrosion

et durable et un équipement complet.

Et votre Volvo reste une Volvo. Avec 16,7 ans d'espérance moyenne de vie, preuves à l'appui. Pour votre profit: longévité prolongée et valeur supérieure de reprise.

Quand viendrez-vous faire un essai pour en juger vous-même?

Volvo 244 DL, 1986 cm³, 97 ch DIN, respect. 71 kW, 4 portes, fr. 17 900.-*

Volvo 244 GL, 2127 cm³, 107 ch DIN, respect. 79 kW, servodirection, fr. 18 900.-*

Volvo 244 GLI, 2127 cm³, 123 ch DIN, respect. 90 kW, injection CI, servodirection, overdrive, compte-tours, fr. 20 500.-*

Volvo 244 GLE, 2127 cm³, 123 ch DIN, respect. 90 kW, idem 244 GLI, équipement supplémentaire: siège du conducteur chauffable, revêtement cuir, toit ouvrant, vitres teintées, fr. 23 300.-

* Egalement disponible en version break

500 FRANCS DE CADEAU DE JUBILÉ

en argent liquide ou en marchandises, dès le 1er février 1979, à l'achat d'une Volvo neuve.

Volvo en Suisse fête, ce printemps, son 25^e anniversaire. 25 ans de qualité, de progrès et de sécurité pour les conducteurs de Volvo.

Heja! Aux 25 prochaines années de Volvo!

25

JAHRE ANNI
VOLVO

in der Schweiz in Suisse in Svizzera

SÉCURITÉ DYNAMIQUE POUR VOTRE PLAISIR DE CONDUIRE.

Importateurs: F. Häusermann SA, 8064 Zurich, tél. 01/62 44 33, 8307 Effretikon, tél. 052/32 32 21; Automobiles Volvo SA, 3250 Lyss, tél. 032/84 71 11.



Appareils ménagers
radio
TV Hi-Fi
Serre 90
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 00 55

LAVE-VAISSELLE

12 couverts - Cuve inox
Adoucisseur

698.-

ARISTELLA

MIELE

1380.-

PIZ

790.-

BOSCH

990.-

THOMSON

1390.-

HOOVER

1190.-

FRIGIDAIRE

1230.-



EXPOSITION BERNOISE
D'ANTIQUITE ET D'ART
DAS
ANTIKE INTERIEUR

16 - 25 FÉVRIER 1979
KURSAAL BERNE
Lundi-Vendredi 14.30-22.00 h
Samedi-Dimanche 10.00-20.00 h

Taxi Métropole

Voiture moderne et confortable

Téléphone (039) 22 13 13

LÉOPOLD-ROBERT 90 Léon Droz

Restez à l'écoute de la vie



Le Centre d'appareillage acoustique de la **SRLS**

Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité est à disposition des personnes souffrant de surdité pour essais gratuits et renseignements.

Dépositaire de la plupart des marques et modèles.

Fournisseur agréé par l'Assurance-Invalidité.

Service après-vente.

Centre d'appareillage acoustique de la **SRLS**
Rue St-Honoré 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038 / 24 10 20

INSTITUT PÉDAGOGIQUE

LES GAIS LUTINS

Forme des monitrices, des éducatrices maternelles, des jardinières d'enfants et des institutrices privées.

Pratique dans divers établissements.

Age d'admission: dès 16 ans.

Entrées: avril - septembre.

1005 Lausanne - Jaman 10 - Tél. (021) 23 87 05

Votre partenaire en matière de mode

FEMINA MODES

3, rue des Epancheurs à Neuchâtel

Prêts

sans caution

Tarif réduit

Formalités simplifiées
Service rapide
Discrétion absolue

(038) 24 64 64
BANQUE COURVOISIER SA
2000 Neuchâtel Fbg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Mê le _____
Rue _____
N/P Localité _____

13



NOUS LES JEUNES

Nos questions - vos réponses LES DEUX BOUTS DE LA LORGETTE

Dans cette rubrique, nous donnons la possibilité de s'exprimer librement à un jeune et un adulte sur un même sujet. Nous avons donc posé à chacun les deux mêmes questions et nous vous livrons leurs réponses respectives. Les questions étaient :

- 1) L'argent de poche, qui fait des jeunes des consommateurs, est-il une bonne chose ?
- 2) La publicité qui leur est destinée est-elle néfaste ou bénéfique et efficace ?

Réponses de Marc-Antoine Aubert, 14 ans, écolier à Renan :

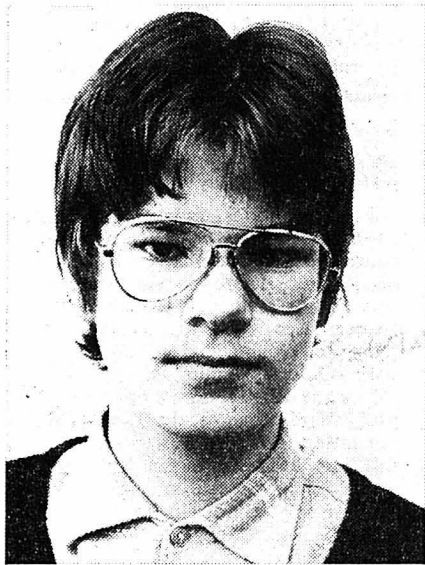
1) Je pense que l'argent de poche est une bonne chose mais que l'on ne doit pas en avoir trop, peut-être un ou deux francs par semaine et de temps en temps de quoi se payer le cinéma. Il devrait nous apprendre à économiser pour parfois s'offrir une petite folie ou des objets plus importants. C'est bien, à condition qu'il soit raisonnablement utilisé. Mais je pense aussi qu'il ne devrait être donné que comme récompense, si l'on travaille à la maison ou si l'on a de bons résultats à l'école. L'argent de poche ne devrait pas être octroyé systématiquement sans raison, il doit être mérité car c'est comme ça qu'on l'apprécie.

Réponses de Mmes Jolimay, commerçantes à La Chaux-de-Fonds :



1) L'argent de poche fait plaisir aux enfants et ils sont très contents, le jour où ils ont reçu leur petite paie, de venir au magasin. Aujourd'hui, c'est une chose normale car cela leur permet de faire un petit budget, d'apprendre à gérer leur argent. Et dans le commerce, on tient compte de l'enfant-consommateur et nous tenons certains articles spécialement à leur intention, comme chaque genre de magasin d'ailleurs. De mon temps l'argent de poche n'était pas entré dans les mœurs ; on devait se contenter des tartines faites à la maison ! J'en ai d'ailleurs un petit regret. Je dois aussi constater que dans la généralité, l'argent donné aux enfants reste dans des limites très raisonnables.

2) La publicité est efficace et on le constate tous les jours. Si un nouveau produit est lancé, on nous le demande dès le lendemain. Mais ce n'est pas pour autant que l'on puisse considérer la publicité à l'intention des jeunes comme néfaste car ils possèdent beaucoup plus qu'on ne le pense le sens du discernement. Ils sont sensibles aux réclames pour des produits plus sains que d'autres, comme le chewing-gum sans sucre par exemple et n'achètent pas simplement pour acheter. Nous les trouvons même plus raisonnables que les adultes en ce domaine car ils se laissent moins influencer qu'eux. Certainement que cela provient du fait que la publicité fait partie de leur vie depuis leur plus tendre enfance et qu'ils sont ainsi mieux préparés que leurs parents à y résister.



RUBRIQUE MUSICALE CLASSIQUE

LES INSTRUMENTS DE PERCUSSION

Les connaissez-vous ? Vous apparaissent-ils comme issus des techniques modernes. Et pourtant :

Ce sont vraisemblablement les instruments dont l'origine est la plus lointaine. Emettre des sons ou faire du bruit en frappant sur quelque objet, ne serait-ce que pour donner l'alerte, est en effet un geste instinctif que l'on trouve chez toutes les peuplades primitives ; faire sortir un son d'un bout de roseau est indéniablement un geste plus évolué.

La plupart de ces instruments ont une histoire, souvent très intéressante, quelquefois rattachée à des rites religieux. Citons par exemple le xylophone déjà représenté à Java au VIII^e siècle et dont on ne men-

tionnera le nom en Europe qu'au XVI^e siècle et qui n'arrivera en Chine que vers la fin du XVIII^e siècle.

Qu'ils soient de peau, de bois ou de métal, qu'ils produisent des sons de hauteur déterminée ou indéterminée, les instruments de percussion n'étaient jadis dans la musique occidentale que les auxiliaires du rythme et de la couleur, les serviteurs obscurs de l'effet. D'ailleurs, ils étaient réduits à quelques spécimens caractéristiques de rôle limité et ne formaient que très rarement un tout homogène.

Aujourd'hui, avec l'éclatement des formes traditionnelles, avec la multiplicité des langages, avec l'élargissement des ressources instrumentales, ce à quoi il faut ajouter la découverte, plus ou moins récente pour nous Occidentaux, d'instruments folkloriques, principalement au Moyen-Orient et en Extrême-Orient — tels les tablés de l'Inde, ou les gongs thaïlandais aux sonorités envoûtantes, ou encore les mokuygos du Ja-

Où voir qui ?

La chanson francophone sera dignement représentée ces prochaines semaines à La Chaux-de-Fonds avec trois auteurs et interprètes qui possèdent un style bien marqué et présentent chacun un répertoire très personnalisé et d'une remarquable qualité : GERARD LENORMAN, vendredi prochain ; JULIEN CLERC, le 21 mars et PAULINE JULIEN le 31 mars ; trois soirées fort prometteuses.

Dans un autre genre, MEMPHIS SLIM, le grand pianiste de jazz, sera au Théâtre le 10 mai.

Pour les amateurs de spectacle exceptionnel, signalons la venue en Suisse de ELTON JOHN le 3 mars à Lausanne et celle du groupe QUEEN le 4 mars à Zurich.

PUZZLES

Alors là, chapeau aux 55 d'entre-vous qui ont découvert notre vedette-puzzle du mois dernier. Ce n'était pas facile. Le sera-ce encore moins cette fois ? La réponse vous appartient !

Nous vous soumettons ci-dessous le premier morceau d'un puzzle du visage d'une vedette. Quelle vedette est-ce ? Là est la question que nous vous posons. Lorsque vous aurez une idée de l'identité de cet artiste, vous écrirez son nom sur une carte postale ou une lettre sur laquelle vous inscrirez aussi les trois disques 33 tours, choisis dans la liste du Disco-jackpot, que vous aimeriez recevoir si vous êtes notre prochain gagnant. Vous indiquerez également vos nom et adresse et vous enverrez le tout AVANT LE 15 MARS à :

Rédaction de « L'Impartial »

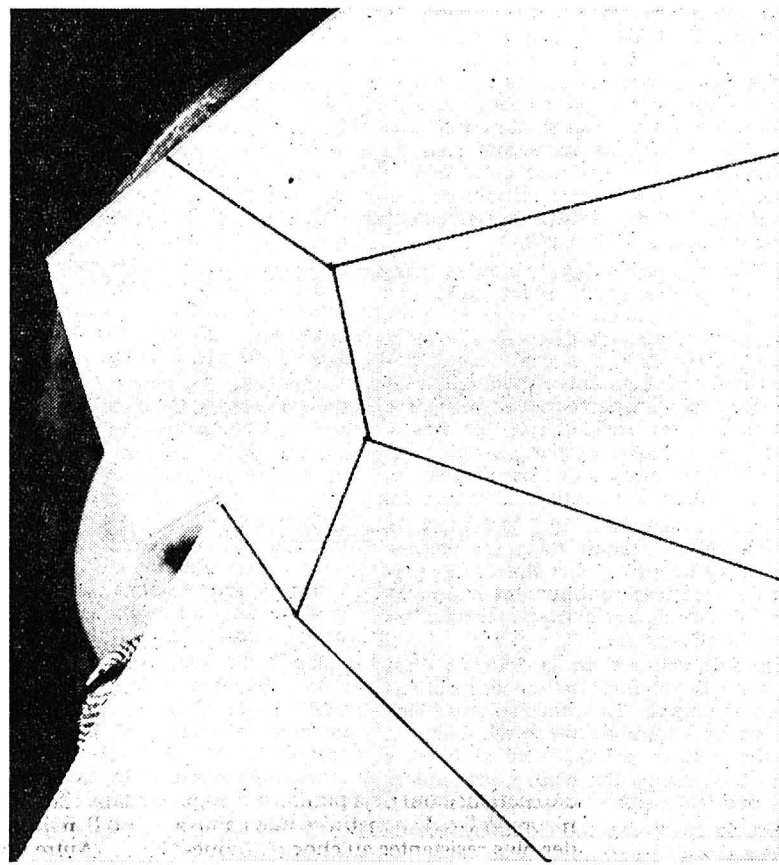
Page des Jeunes

Case postale — 2300 La Chaux-de-Fonds

Vous pouvez expédier sous une même enveloppe les votes de tous les membres d'une famille ou d'un groupe, mais dans ce cas nous n'acceptons que deux suggestions pour la vedette-puzzle. Si vous êtes notre seul prochain gagnant, vous recevrez les trois disques plébiscités ; si vous êtes plusieurs, vous vous les partagez ; si notre vedette conserve son anonymat, les trois albums vont alimenter le jackpot, auquel s'ajouteront trois 33 tours le mois prochain en même temps que nous mettrons un deuxième morceau au puzzle.

Soyez nombreux à jouer et n'oubliez pas qu'un nom inexact peut être un renseignement, par élimination, si personne ne découvre le nom de la vedette-puzzle. Pour vous aider, trois renseignements, mais dont UN EST FAUX !

La vedette...



- 1) ...figure dans la liste du Disco-jackpot ;
- 2) ...a tenu récemment son premier rôle important au cinéma ;
- 3) ...ne chante pas, si ce n'est dans son bain !



Parmi la liste de disques proposée le mois dernier, vous avez préféré

1. Patrick Juvet (I love America — Barclay 9103)
2. Karen Cheryl (Sing to me Mama — Carrère 60525, Disques office)
3. Village People (Cruisin — Barclay 598 501)

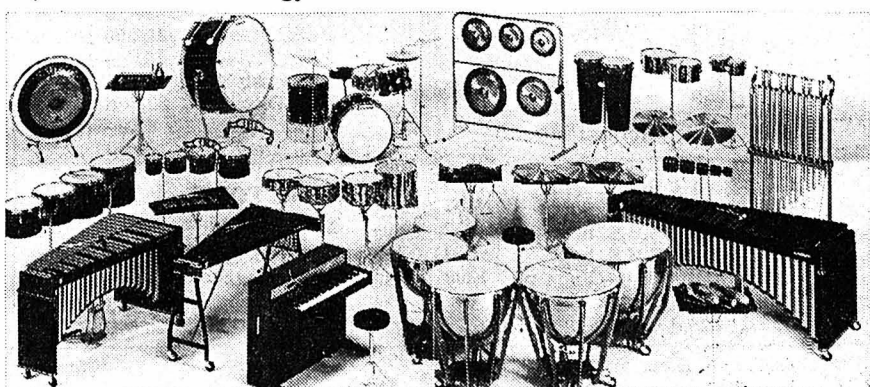
Ce sont donc ces trois albums, offerts par les maisons de disques, que se partageront les gagnants favorisés par le sort.

Et voici un nouveau choix de vingt 33 tours. Nous vous demandons de voter pour trois d'entre eux, dans l'ordre de vos préférences et de les indiquer sur la carte qui portera déjà le nom de la vedette-puzzle. Ceux qui seront le plus souvent cités constitueront le jackpot à disposition du ou des gagnants du jeu puzzle-kelvedetès.

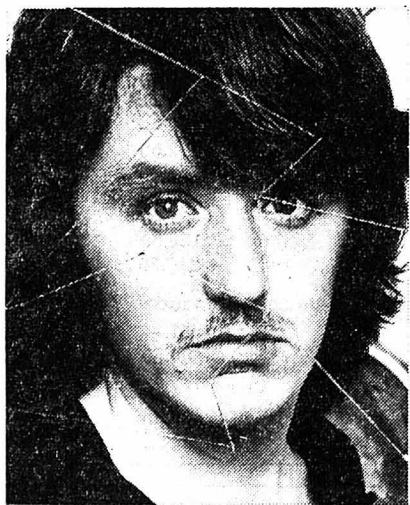
A choix

1. The Rubettes (Still unwinding — Polydor 2383 520)
2. Syriax (Classic Revival — Lazer 67281, Disques office)
3. Louis Chedid (T'as beau pas être beau — CBS 83289)
4. Pierre Chastellain (Partage... — VDE 30232, Vogue-Evasion)
5. Daniel Balavoine (Le chanteur — Barclay 90 276)
6. Marlène Jobert (...dit Prévert — Meys 528 220, CBS)
7. Roland Wilhelm (Comme un oiseau — Evasion EB 100 114)
8. Dave (Pour que tu me comprennes — CBS 83 222)
9. Pink Floyd (The Dark side of the Moon (EMI, SEAX 11 902)
10. Johnny Hallyday (Hollywood — Philips 9101 216)
11. Jimmy Hendrix (The Greatest rock sensation — Polydor 2345 105)
12. Guy Sansonnens (Que m'importe — Varelas SF 77 3002, Disques office)
13. Renaud (Ma gonzeuse — Polydor 2473 095)
14. Annie Cordy (De toutes les couleurs — CBS 83 328)
15. Cliff Richard (Green light — EMI 062-60800)
16. Beausoleil Broussard (Mutinerie — ESC 375, Vogue-Evasion)
17. Joe Dassin (15 ans déjà. — CBS 83 303)
18. Mort Shuman (Le nègre blanc — Philips 9101 208)
19. The Beatles (Abbey Road — EMI, SEAX 11900)
20. Henri Salvador (Les canotiers — Rigolo PL 37207, Disques office).

E. de C.



KELVEDETÈS - PALMARÈS



Vous êtes 55 à avoir reconnu CER-RONE comme étant notre vedette-puzzle, ce qui n'était pas si facile si l'on en juge par les très nombreuses réponses fausses que nous avons reçues.

Le tirage au sort a bien sûr été nécessaire pour désigner les trois gagnants qui recevront dans quelque temps un des disques 33 tours du tiercé vainqueur du Disco-jackpot. Et le sort a favorisé Flavio Caroppo, Hélvétie 46 à La Chaux-de-Fonds ; Mme Romane Gianotti, 15 rue de la Dôle à Genève et Patrick Hasler, Prés 59 à Tramelan.

Bravo à eux et meilleure chance à tous les autres pour la prochaine fois !

Renseignements : 1) vrai. 2) vrai. 3) faux.

Finance • Economie • Finance • Economie • Finance • Economie • Finance

LA BOURSE CETTE SEMAINE

SUISSE: Nos bourses entamaient la semaine sur une note soutenue. Le marché trouvait certainement un appui dans le refus de l'initiative anti-nucléaire, refus susceptible d'éviter des perturbations à l'économie du pays. Les avances demeuraient modestes aux bancaires et aux financières. Les industrielles et les électricités renforçaient leurs positions tandis que les gains s'accroissaient fortement aux assurances avec REASSURANCE porteur + 250, ZURICH porteur + 100.

Mardi, le marché confirmait ses bonnes dispositions de la veille et faisait même preuve d'une fermeté accrue. L'éventail des valeurs en hausse était plus large et les gains un peu plus prononcés. Aux bancaires, l'attention se portait évidemment sur BPS à la suite de l'annonce de la réduction du dividende qui passera de 80 à 70 francs. Le marché avait escompté une réduction plus sensible si bien que le titre après une ouverture affaiblie repartait rapidement de l'avant pour clôturer à 2015 en hausse de 15 francs. Malgré une augmentation satisfaisante du volume des affaires, avec une progression du bilan de 6,5 pour cent, le bénéfice brut de BPS a diminué de 5,6 pour cent à 72,4 millions. Bonne tenue des financières et des industrielles alors qu'aux assurances REASSURANCE porteur se mettait une fois de plus en vedette, sans que rien de nouveau puisse expliquer cette évolution. Après une hausse initiale de 450 francs, le titre reculait progressivement pour clôturer à 5650 + 200.

Mercredi, après les brillantes performances des jours précédents, nos bourses marquaient le pas, et évoluaient sur un ton affaibli. Ce recul était imputable à des prises de bénéfices et les déchets portaient avant tout sur les titres au porteur. Les bancaires se montraient irrégulières, les financières ne modifiaient pas sensiblement leur allure, alors que les assurances et les industrielles perdaient du terrain.

Jeudi, l'hésitation qui prévalait la veille, se maintenait dans un volume d'affaires un peu moins étoffé. Les prises de bénéfices continuaient d'alimenter le marché, mais trouvaient facilement contre-partie.

Le fait saillant de la journée était la nouvelle et forte baisse des obligations étrangères en francs suisses. Seules, celles à taux élevé et probablement remboursables échappaient à l'afflux de dégagements. Par contre, les papiers des débiteurs suisses résistaient mieux.

Sur le front des taux d'intérêt, nous avons donc le sentiment que nous atteignons le plancher. Il y a quelques semaines, l'on parlait d'une nouvelle baisse avec des taux de 2 1/2 pour cent, aujourd'hui l'on constate que l'emprunt de 250 millions de la Confédération a finalement été assorti d'un coupon de 2 3/4 pour cent. Sous la pression du renchérissement des produits importés, consécutivement au repli du franc suisse, et de la hausse des prix du pétrole, l'on pourrait s'acheminer vers une augmentation du taux d'inflation. Cette situation obligerait la Banque nationale à adopter une politique de crédit plus restrictive qui provoquerait inévitablement une hausse des taux d'intérêt. Actuellement, c'est la réticence des investisseurs qui pourrait développer un mouvement haussier, mais l'abondante liquidité du marché des capitaux constitue un important élément d'atténua-

tion des pressions haussières, de sorte que le redressement du loyer de l'argent qui pourrait s'amorcer sera probablement fort lent.

NEW YORK: Vendredi dernier, la bourse terminait la semaine dans une ambiance peu animée et ceci à la veille du week-end prolongé du Washington's Birthday.

Après la pause de lundi, le marché s'orientait mardi à la hausse malgré la poursuite des combats sino-vietnamiens, la situation en Iran et ses implications pour l'économie américaine. Les investisseurs se montraient à nouveau fortement influencés par les bons résultats des sociétés. L'on relevait une amélioration des bénéfices de KODAK de 40 pour cent pour l'exercice écoulé. Pour 1979, la société s'attend à une nouvelle progression, mais moins soutenue, en raison d'un ralentissement global de l'économie. Cette information provoquait un raffermissement général des «blue-chips» et en clôture le Dow Jones s'ajugeait 7,54 points à 834,55.

Devant la commission bancaire du Sénat, le président de la Banque fédérale, déclarait que l'on pourrait éviter une récession, à moins qu'une accélération de la hausse des prix ou une pénurie de produits de base tel que le pétrole ne survienne. Pour l'heure, M. Miller, ne voit aucune indication pouvant faire redouter une récession en dépit de l'interruption des livraisons de brut iranien. Au sujet de la masse monétaire, le président de la Banque fédérale déclarait qu'elle devait progresser de 1,5 à 4,5 pour cent (M1) au cours de l'année 1979, ce qui représente une contraction par rapport aux précédentes estimations, lesquelles faisaient état de 2 à 6 pour cent.

Mercredi, le marché était toujours favorablement influencé par les prévisions de M. Miller et la séance ouvrait sur un ton ferme. Par la suite, l'annonce du relèvement du dividende trimestriel d'ATT à 1,25 dollar contre 1,15 arrivait à point pour effacer un premier tassement intervenu en cours de journée. Finalement des prises de bénéfices renversaient la situation et le Dow Jones terminait au même niveau que la veille.

Jeudi, la situation politique internationale retenait l'attention des investisseurs, de même que l'évolution sur le plan énergétique. D'une part, on craignait un durcissement du conflit extrême-oriental, et la possibilité d'une escalade des prétentions punitives de la Chine au Vietnam. D'autre part, on apprenait que la Lybie s'était ralliée au petit groupe de pays qui avaient augmenté le prix du pétrole brut. Cette situation provoquait initialement un recul des indices et une baisse de 5,2 points au Dow Jones, dans un volume d'affaires moyen.

Du côté des statistiques, l'administration Carter publiait un taux de progression du PNB de 6,4 pour cent pour le 4e trimestre. Cette statistique, établie après ajustement pour inflation, se comparait favorablement avec la prévision de 6,1 pour cent annoncée en début d'année. Cette information provoquait une réaction des investisseurs, mais ce sentiment ne devait pas durer et en clôture le Dow Jones perdait 5,98 points à 828,57. Les autres indications fournies par l'administration étaient plutôt accueillies avec réserve. Le président de la Banque fédé-

rale devait déclarer que le taux de croissance réel sera de 3 pour cent dans le premier semestre de 1979 et de 2 pour cent dans la seconde période. Par ailleurs, le chef de la Banque centrale américaine ne prévoit pas une baisse prochaine du loyer de l'argent.

Nous maintenons toujours notre attitude prudente et réservée à l'égard du marché américain. Il faut donc faire preuve de circonspection et ne sélectionner que des valeurs de croissance de premier ordre à caractère défensif, dont les perspectives bénéficiaires sont notables.

G. JEANBOURQUIN

Ecole suisse d'étude du travail: huit cents brevets en six ans

L'Ecole suisse d'étude du travail, à Epalinges-Lausanne, a remis récemment, pour la première fois en Suisse, les brevets fédéraux autorisant ses anciens élèves à porter le titre d'agent d'exploitation breveté. M. F. Richner, directeur de l'école, a rappelé les efforts depuis près de deux décennies pour que cette profession soit reconnue sur le plan fédéral et que le titre d'agent d'exploitation soit protégé. Depuis 1972, 800 élèves ont suivi les cours avec succès et ils reçoivent le brevet fédéral à titre rétroactif en ce début d'année.

M. Jean-Pierre Masméjan, directeur de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, a parlé des problèmes économiques d'un pays industriel avancé et voué aux échanges, et a évoqué la crise monétaire qui secoue le monde depuis 1971 et les effets qu'elle a sur la Suisse. Enfin, M. Jean-Luc Patry, docteur en philosophie de l'Institut de pédagogie de l'Université de Fribourg, a présenté un exposé sur l'interaction sociale professionnelle et extra-professionnelle.

Une nouvelle expérience pour AVY Voyages

Créé en 1967, AVY Voyages est devenu le premier groupe romand d'agences de voyage, il compte onze succursales et 70 collaborateurs. Il a préparé des voyages pour 23.000 personnes en 1978 et le chiffre d'affaire s'est élevé à 25 millions de francs.

Tous les arrangements-vacances qui existent sur le marché sont vendus par ce groupe qui ne cesse d'améliorer le service à la clientèle.

Une expérience est tentée actuellement: quatre pays à vocation touristique seront présents dans toutes les agences, ceci en collaboration avec les offices du tourisme de la Tunisie, de Ceylan, du Maroc et des Antilles. Une représentante de ces régions répondra, partout, aux questions que lui poseront les personnes intéressées à des vacances dans les pays en question.

Il va sans dire que tous les autres voyages organisés par AVY bénéficieront des mêmes prestations à la clientèle.

A qui profite la baisse des taux d'intérêt?

Peu de bénéficiaires, plutôt des victimes!

A l'assemblée générale du Crédit foncier neuchâtelais qui a eu lieu jeudi matin (voir «L'Impartial» du 23 février 1979), Me Blaise Clerc, président du conseil d'administration a constaté que depuis 1974, les taux d'intérêts et les taux hypothécaires avaient été abaissés les uns huit fois et les autres sept fois... Sans atteindre encore le niveau de 1947 qui, avec 3 1/2 pour cent est considéré comme le plus bas d'après guerre.

Dans une économie faible, il y a pléthore de capitaux due à une demande affaiblie elle aussi.

Ce qui n'empêche nullement l'augmentation de l'épargne, des dépôts de capitaux en provenance de l'étranger, bref, l'afflux de disponibilités. Mais à qui donc profite les taux d'intérêts réduits?

Aux débiteurs? Questionnera le président du CFN? A la population dans son ensemble peut-être à cause de la stabilité des prix...

En effet, l'indice des prix à la consommation ne s'est élevé que de 0,7 pour cent en 1978. Or, devait constater de son côté M. Hostettler, directeur général du CFN: « Cette stabilité est menacée par le danger possible d'inflation provoqué par l'achat massif de devises de la Banque nationale suisse et l'augmentation de la masse monétaire qui en résulte. (Elle est menacée aussi par certains milieux qui voient le salut dans une inflation « contrôlée »... En général ces théoriciens bénéficient d'emplois garantis et de salaires indexés... » devait-il aussi remarquer...)

Dans la réalité, peu nombreux sont ceux qui retirent un avantage direct quelconque de la baisse des taux d'intérêts. On rétorquera que ceux-ci sont tout de même favorables aux investissements... Pour ceux qui peuvent en faire! Dans le do-

maine industriel pour des biens d'équipement, dans la construction — mises à part les rénovations d'immeubles anciens et l'érection de maisons familiales — consommateurs importants de crédits la demande est faible... Les finances publiques? Si l'on songe que la dette publique totale en Suisse s'élève à 3,38 milliards de francs, il est permis de se poser la question de l'opportunité de l'augmenter dans une certaine proportion.

Quant à la baisse des taux hypothécaires, on sait qu'elle n'est pas ou peu répercutée sur les loyers, notamment dans la mesure où elle permet de faire des travaux d'entretien ou d'apporter des améliorations dans les immeubles, au bénéfice des locataires. Lesquels par ailleurs retrouvent un semblant d'avantage dans la stabilisation du prix des locations.

Finalement, la situation n'est pas favorable. Et surtout pas pour les assurés des caisses de retraite qui voient diminuer le revenu de leur portefeuille de titres et qui cherchent toutes à effectuer des opérations de « redressement ». Si l'on considère l'épargne? Certes, elle n'est plus rongée par l'inflation, mais son revenu diminue également. En fait, tous ceux qui ont pris à cœur de constituer ce que l'on nomme couramment leur 3e pilier sont directement touchés...

Et l'on ne peut que suivre Me Blaise Clerc dans ses déductions lorsqu'il sollicite l'attention, il dira même la sollicitude des autorités fiscales à leur égard.

Il y a pourtant loin d'un vœu pie à la réalité et si les bénéficiaires de la baisse des taux d'intérêts ne peuvent être désignés, par contre, les victimes, elles sont toutes trouvées! C'est toujours le petit épargnant qui passe le premier sous le joug... Roland CARRERA

Fonds de compensation AVS BAISSÉ DURANT LE SECOND SEMESTRE

Le capital des trois grandes œuvres sociales AVS-AI et APG a baissé durant le second semestre 1978. A la fin de l'année, le fonds de compensation se montait encore à 10.052 millions de francs. Les résultats individuels des trois œuvres sociales seront publiés dans quelques semaines.

Durant le second semestre 1978, les placements fermes du fonds de compensation ont dû être réduits de 191 millions de francs et les disponibilités à court terme de 249 millions. Ce montant de 440 millions a permis de financer les besoins supplémentaires en liquidités du système de compensation et de couvrir un excédent de dépenses de l'AVS et de l'AI.

Quatre cent nonante-quatre millions de francs de placements fermes ont été remboursés au fonds de compensation durant le second semestre 1978. De ce montant, 303 millions ont pu être placés à nouveau, essentiellement en obligations, en bons de caisse à court et moyen terme, ainsi qu'en prêts résiliables. D'autre part, 259 millions d'échéances ont été converties.

L'ensemble des placements fermes s'élevait au 31 décembre 1978 à 7028 millions de francs et se répartissait, selon les catégories, comme suit: Confédération (incl. CFF) 507 millions (7,2 pour cent), cantons 948 millions (13,5 pour cent), communes 1063 millions (26,2 pour cent), banques cantonales 1311 millions (18,7 pour cent), corporations et institutions de droit public 234 millions (3,3 pour cent), entreprises semi-publiques 955 millions (13,6 pour cent) et autres banques 166 millions (2,4 pour cent). Les disponibilités à court terme se montaient en fin d'année, à 536 millions de francs.

En raison du recul considérable des taux d'intérêts et de l'orientation plus importante de la politique de placement vers des investissements à moyen terme, le rendement des conversions et des nouveaux placements effectués durant la période précitée, s'est élevé à 2,68 pour cent. Le rendement moyen de l'ensemble des placements diminuait de 5,06 pour cent à fin juin, à 4,93 pour cent au 31 décembre 1978.

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table of stock market data with columns for location (NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, ZÜRICH), type of security, and price/quantity. Includes sub-sections for 'Actions étrangères' and 'Actions suisses'.

Table of stock market data for BALE and NEW YORK, listing various companies and their stock prices.

Table of exchange rates and other financial indicators, including 'Cours indicatifs', 'Billets de banque étrangers', and 'Fonds de la Banque Populaire Suisse'.

Table of investment funds, categorized by 'FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES' and 'INDICE BOURSIER SBS'.

Convention or: 26.2.79 Page 13.600. - Achat 13.490. - Base argent 430.

OFFRES D'EMPLOIS



VAUDOISE ASSURANCES

Mutuelle Vaudoise + Vaudoise Vie

L'importance de notre portefeuille et de notre structure administrative nous permettent d'offrir le poste d'

INSPECTEUR
La Chaux-de-Fonds centre

Cet important rayon d'activité sera mis à disposition d'une personnalité

- ayant une pratique commerciale
- âge de 30 ans minimum
- en possession d'un certificat fédéral de capacité commercial ou technique.

Remarques

Il n'est pas nécessaire d'avoir une formation d'assurance, vu l'important effort d'instruction consenti par notre groupe. Il s'agit là d'une possibilité sérieuse de reconversion professionnelle pour un homme désireux de réussir.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de

ANDRÉ MERLOTTI
CHEF D'AGENCE
RUE DE LA SERRE 66
2301 LA CHAUX-DE-FONDS



Foire de l'occasion

A VENDRE

- 15 SALONS
- 10 MAGNIFIQUES CHAMBRES À COUCHER
- BUREAUX
- PAROIS
- SEMAINIERS
- MEUBLES TV
- SALONS-LITS
- BAHUTS
- TABLES CUISINE

A des prix exceptionnellement bas

Place de parc derrière le magasin AU BÜCHERON

Nous cherchons de toute urgence

PERSONNEL FÉMININ pour clinique

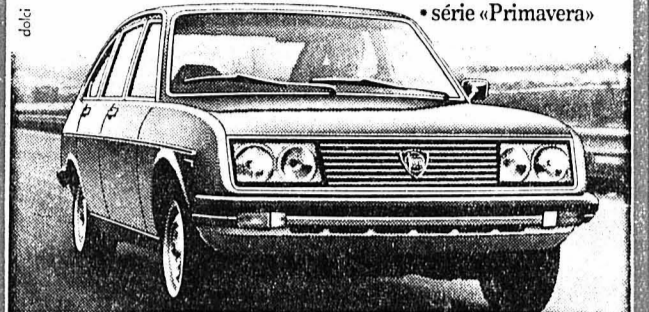
Libre choix d'une activité personnalisée. Bon salaire, prestations sociales modernes. Avenue Léopold-Robert 84 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/22 53 51



Lancia Beta Berlina...



...et les services gratuits jusqu'à 30'000 km.



La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 81 81
Le Locle
Tél. (039) 31 24 31
Neuchâtel
Tél. (038) 25 83 01

GARAGE DES 3 ROIS SA
J.-P. et M. Nussbaumer

un lien entre les hommes



Nous engageons des

apprenties téléphonistes

pour nos services des centraux téléphoniques automatiques, des dérangements et des renseignements. Les candidates devront remplir les conditions suivantes :

- Avoir obtenu de bons résultats scolaires secondaires
- Posséder des connaissances suffisantes d'une seconde langue officielle
- Etre âgée de 16 ans au minimum

Tous renseignements peuvent être demandés à notre service du personnel, tél. (038) 22 14 08. Les offres manuscrites seront adressées à la

Direction d'arrondissement des téléphones
Place de la Gare 4
2002 Neuchâtel



Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA

Suite au départ des titulaires, nous désirons engager

un mécanicien ou aide-mécanicien

auquel nous confierons, après formation, la conduite de notre tour GF à commandes numériques.

un décolleteur

pour l'exécution de pièces d'horlogerie dans notre succursale de Fontaines.

Les personnes intéressées par ces emplois sont invitées à nous adresser leurs offres de services par écrit (curriculum vitae) ou à prendre contact par téléphone (038) 53 33 33, afin de définir la date d'une entrevue.

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.



Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No.
NP Lieu

Grand feuilleton de « L'Impartial » 9

BARBARA CARTLAND LA FIANCÉE RÉTICENTE

Roman (ÉDITIONS DE TRÉVISE) Droits réservés Opera Mundi

— Nous avons été nommées par ordre alphabétique, ABCD, la dernière étant Deirdre qui n'a que quatorze ans et reste confinée dans la salle d'étude.

— Continuez.

— Quand il est venu à la maison, nous savions toutes que le marquis de Northaw était épris d'une ravissante femme mariée que Maman avait invitée aussi.

— Pourquoi a-t-elle fait cela ?

— Pour s'assurer qu'il ne se décommanderait pas au dernier moment.

— Qu'est-ce qui s'est passé ?

— Il était évident que le Marquis ne s'intéressait pas à Beryl qui, de son côté, le trouvait franchement antipathique et usait de tous les prétextes pour l'éviter. Mais elle n'était pas de taille à lutter contre Maman.

— Quel procédé a employé votre mère ?

— Elle s'est arrangée pour que le Marquis et ma sœur soient seuls ensemble dans la serre. Beryl m'a raconté ensuite qu'elle se montrait délibérément froide et distante et parlait fleurs sans avoir l'air de s'y intéresser quand Maman a mis son projet à exécution.

— Quoi donc ?

— Je n'ai jamais su exactement par quel moyen elle a lâché deux souris dans la serre. Elles ont détalé et Beryl qui a toujours eu peur des souris a poussé un cri et s'est blottie contre le Marquis pour qu'il la protège !

Calista esquissa un petit geste.

— Vous imaginez sans peine la suite. A ce moment précis, Maman est entrée comme par hasard dans la serre avec plusieurs autres invités.

« Elle a pris Beryl dans ses bras et l'a embrassée tandis que les hommes qui l'accompagnaient félicitaient le Marquis. Il n'a pas eu la moindre possibilité de s'esquiver ou d'expliquer qu'il y avait erreur.

— Si ce que vous dites est vrai, je dois admettre que votre mère a un esprit des plus ingénieux.

— C'est vrai. Malheureusement, je suis incapable de découvrir ce qu'elle a manigancé pour vous.

— Vous êtes toujours persuadée qu'elle veut réellement nous contraindre à nous marier ?

Sa voix dénotait encore nettement de l'incrédulité et pourtant il reconnaissait à présent qu'il y avait une certaine vraisemblance dans ce que racontait Calista.

— Ma mère m'a dit voici un mois : « Il est temps que tu te maries, Calista, et je t'ai choisi quelqu'un. »

— Elle a déclaré cela sans préliminaires ?

— Elle me répétait depuis quelque temps que je devrais me marier bientôt. Vous comprenez, j'ai déjà été frustrée d'un an de vie mondaine.

— Comment cela ?

— Eh bien, à peine ma mère avait-elle annoncé les fiançailles de Beryl que la grand-mère du marquis de Northaw est morte et ils ont dû attendre douze mois avant de se marier. Alors, étant donné que Maman refuse d'avoir plus d'une fille à sortir dans le monde à la fois j'ai dû patienter un an de plus. J'ai dix-neuf ans. Presque bonne à coiffer Sainte Catherine, comme disent les Français.

Lord Helstone rit.

— C'est encore très jeune, à mes yeux en particulier.

— Oui, bien sûr. Vous avez près de trente ans. J'ai consulté le Debrett (l'annuaire de la noblesse).

— Vous étiez en train de me raconter ce

que vous avait dit votre mère.

— Simplement ceci : « J'ai choisi ton mari et quand tu le verras, Calista, tu seras aimable avec lui et tu t'abstiendras de prendre ces manières de garçon manqué qui ne peuvent que déplaire à un homme bien élevé. »

Le Comte rit de nouveau.

— On ne s'exprime pas avec plus de franchise. Je ne peux pas croire que votre mère serait d'accord de vous voir vêtue comme vous l'êtes à présent.

— Cela vous choque que je ne porte pas une jupe ? questionna Calista. Ce serait très difficile de grimper à un arbre avec une jupe et je trouve plus facile d'apprendre ses tours à Centaure quand je suis habillée de cette façon. Naturellement, je m'arrange pour que Maman ne me voie pas. Sinon, elle aurait une attaque.

— Je le crois volontiers.

Calista eut un rire léger.

— Vous êtes choqué ! Comme c'est amusant ! Je pensais qu'avec votre réputation rien de ce que je pourrais faire ne vous surprendrait.

— Ma réputation ?

— Les gens parlent de vous et je sais très bien écouter, répliqua simplement Calista. Les hommes vous admirent énormément et les femmes ne tarissent pas sur vos attraits.

Ces remarques ne sonnaient pas comme un compliment dans sa bouche et Lord Helstone déclara :

— Les commérages ne m'intéressent pas. Je souhaite savoir ce que votre mère vous a dit.

— Elle m'a expliqué qu'il n'y avait personne dans la bonne société qui soit plus riche, plus distingué ou plus fêté que « l'insaisissable comte de Helstone ».

« C'est un défi à relever, Calista », a-t-elle continué, « que de détruire la légende qui l'entoure. Il sera ton mari et laisse-moi te dire que tu as beaucoup de chance. »

Calista tourna son regard vers le lac.

— C'est à ce moment-là que j'ai résolu de vous avertir.

— Vous ne désirez pas m'épouser ?

— Croyez-vous vraiment qu'une jeune fille a envie de se marier dans des conditions pareilles ? D'ailleurs, j'ai décidé que rien ni personne ne m'obligera à prononcer le serment du mariage si je ne le veux pas.

— Ce qui signifie, je suppose, si vous n'aimez pas.

— Exactement.

Elle releva le menton et ajouta d'un ton de défi :

— Cela vous amuse, j'en suis sûre, comme probablement la plupart des amis de ma mère, cette idée que je veuille aimer mon mari et qu'il m'aime.

— Je n'ai rien dit de tel.

— Mais vous le pensez quand même, rétorqua Calista. Je me doute qu'aux yeux de tout le monde j'aurais une chance folle d'être votre femme, si méprisante que soit la façon dont vous auriez été amené à m'épouser. Mais je n'ai aucune intention de me conformer à ce qui est acceptable pour les jeunes filles de mon âge ou même pour ma mère.

— Il faudra bien vous marier un jour ou l'autre.

— Quand je le ferai ce sera avec quelqu'un que j'aurai choisi moi-même, déclara sèchement Calista. Cela vous paraît impossible, je m'en doute, mais à moins de trouver un homme que je puisse aimer de tout mon cœur je jure que je resterai célibataire.

— Votre mère vous le permettra-t-elle ?

— Je m'enfuirai plutôt que de tremper dans ses intrigues, dit Calista avec emportement.

— Ce ne serait pas facile, commenta-t-il d'une voix calme.

Elle resta silencieuse et il songea que son visage qui se profilait sur l'eau argentée du lac était très beau.

Beaucoup d'hommes, il le savait, ne demandaient pas mieux que de déposer leur cœur à ses pieds et de l'aimer comme elle le souhaitait.

Il semblait dur et presque cruel d'être sûr — comme il l'était — que son idéalisme serait vaincu par la volonté de sa mère et que tôt

City Star:
Fr. 10'925.-
au lieu de Fr. 11'325.-

Kadett CarAVan Star:
Fr. 11'820.-
au lieu de Fr. 12'220.-

Nouveau:

Kadett STAR

Découvrez avec nous l'équipement Super et les prix choc des modèles Star.

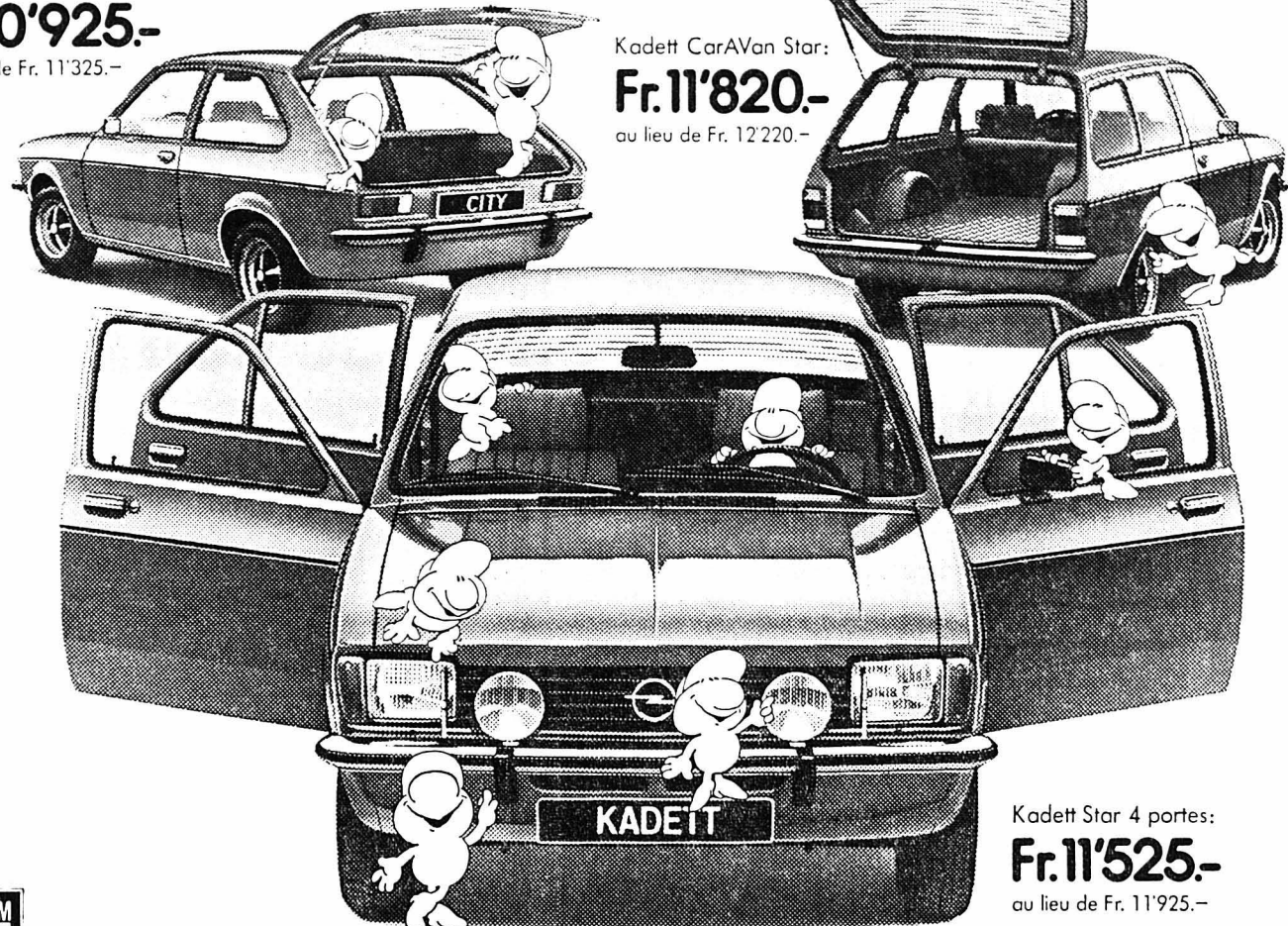
L'essentiel de l'équipement. En un coup d'œil.

Kadett Star 4 portes et City Star • Freins assistés, à disques à l'avant • Jantes sport à 4 branches, avec pneus à ceintures d'acier 155 SR x 13 • Lave/essuie-phares • 2 phares halogènes supplémentaires • Pare-brise en verre feuilleté • Bouchon de réservoir verrouillable • Lunette arrière chauffante • Ceintures de sécurité à enrouleur • Volant sport à 4 branches • Rétroviseur extérieur réglable de l'intérieur • Signal acoustique d'alarme pour phares, etc.

Kadett CarAVan Star. Même équipement Super que pour limousine et City. Sur la CarAVan, les butoirs et les phares supplémentaires sont remplacés par un lave/essuie-glace arrière très pratique.

OPEL KADETT 

La reine des compactes.



Kadett Star 4 portes:
Fr. 11'525.-
au lieu de Fr. 11'925.-

Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres. Sur demande: la boîte automatique GM. Crédit ou leasing auprès de la GMAC Suisse S.A.

La Chaux-de-Fonds Garage du Collège, Maurice Bonny S.A.; Le Locle Garage du Rallye; St-Imier Garage R. Gerster; Les Verrières Garage-Carrosserie Franco-Suisse et les distributeurs locaux à La Sagne Garage de la Vallée - Sonceboz Garage P. Hürzeler - Couvet Garage et Carrosserie P. Currit

prêt comptant

Baisse des taux!
fr. 12 000.-/36 mois
mensualités de fr. 387.80
seulement

Le service discret du prêt comptant de la Banque Populaire Suisse

- Présentez cette annonce à l'un de nos guichets - nous saurons vous conseiller rapidement et discrètement.
- Ou bien:
- Envoyez-nous le coupon ci-contre afin que vous soyez servi d'une manière discrète et rapide.

BANQUE POPULAIRE SUISSE
La banque universelle aux services financiers complets.

Vous faut-il de l'argent? De l'argent à bon compte? Rapidement et discrètement?

C'est tout simple: Allez à la succursale la plus proche de la Banque Populaire Suisse et demandez le prêt comptant aux conditions avantageuses.

J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr. _____

Nom, prénom _____ 41

Rue, no. _____

No. postal et localité _____

Tél. _____

Adresser à: Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16.

A VENDRE
AUDI 100 LS
en très bon état. Expertisée.
Ecrire sous chiffre AD 3968 au bureau de L'Impartial.

von gunten
maître opticien diplômé fédéral
Av. L.-Robert 23
Tel. (039) 22 38 03

VERRES DE CONTACT depuis 15 ans

G. WINKENBACH
CHAUFFAGE - SANITAIRE FERBLANTERIE
Rue du Locle 9
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Téléphone (039) 26 86 86

Offre place d'apprentissage de

monteur en chauffages centraux

Formation scolaire: école secondaire
Début d'apprentissage: août 1979
Durée: 3 1/2 ans

ou tard elle serait mariée sans avoir la possibilité de dire son mot dans l'affaire.

— Je sais ce que vous pensez, reprit Calista à mi-voix, mais peut-être parce que je suis plus âgée qu'Ambrosine et Beryl ne l'étaient à ce moment-là et peut-être aussi parce que je suis plus intelligente, je ne serai pas contrainte et forcée comme vous le croyez.

— J'espère que vous avez raison. D'autre part, je prévois bien des difficultés et des écueils pour vous, surtout si votre mère se conduit comme vous me l'avez raconté.

— Maman a une volonté de fer sous ses manières douces et charmantes.

Calista s'exprimait avec calme comme si elle donnait son opinion sur une étrangère.

— Il faut que je vous remercie de m'avoir prévenu et d'être si franche avec moi, dit-il. Je ferai de même, Calista, et vous avouerez que moi non plus je ne désire pas me marier. Je suis décidé à rester célibataire.

— Alors méfiez-vous de ma mère! Nous ne devons absolument pas rester seuls ensemble même un instant. J'ai changé de place à table, au dîner de ce soir. Maman sera sans doute furieuse contre moi demain et nous nous retrouverons côte à côte que cela nous plaise ou non.

— Je ne voudrais pas que vous me croyiez assez peu galant pour ne pas être prêt à dire que vous me semblez très intéressante et à tout le moins sortant de l'ordinaire.

— Parlons de vos chevaux. Pourquoi leur donnez-vous des noms grecs?

— Comme le vôtre qui est grec, je les estime plus séduisants que ceux sous lesquels on inscrit en général les chevaux.

— Je me disais justement hier soir, en lisant le « General Stud Book (le stud-book, littéralement: livre des haras, est le registre où sont inscrites la généalogie et les performances des chevaux pur-sang) de James Weatherby, que je détesterais avoir un cheval appelé Whalebone ou Whiskers (Whalebone: Fanon de baleine. Whiskers: Favoris (touffe de barbe de

chaque côté du visage) déclara la jeune fille avec animation.

— Son palefrenier disait de Whalebone que c'était « le cheval de plus bas, le plus long et le plus désarticulé, avec les meilleures jambes et les pires pieds que j'ai jamais vus », récitait-il.

Calista rit.

— N'empêche que Whalebone et Whiskers ont gagné le Derby, poursuivit-il.

— Squirt (Gringalet) est un nom encore plus laid, ajouta pensivement Calista.

— C'était le père de Marske qui à son tour a engendré Eclipse, remarqua Lord Helstone. Il vit une expression de surprise dans ses yeux quand elle s'écria:

— Tiens, mais vous vous y connaissez en chevaux.

— Je l'espère bien.

— C'est inhabituel. La plupart des propriétaires — en tout cas ceux qui viennent chez nous — achètent ce qu'on leur recommande, suivent les avis de leur entraîneur pour s'inscrire dans une course et ne se préoccupent même pas de la généalogie des chevaux dont ils se sont rendus acquéreurs.

— Vous êtes dure, commenta Lord Helstone en souriant.

— J'essaie de démontrer que Centaure descend de Godolphin Arabian. Vous savez qui c'est, je suppose?

— Oui, certes. Godolphin Arabian, Darley Arabian et Byerley Turk sont les bêtes de sang arabes dont descendent tous les pur-sang de ce pays.

— Oui, vous savez vraiment de quoi vous parlez, constata la jeune fille avec un accent admiratif qui ne se trouvait pas dans sa voix auparavant.

— Si Centaure n'est pas un arabe, c'est peut-être un barbe, reprit-il.

Il le disait pour juger des connaissances de Calista et vérifier si elle savait que les barbes (L'Afrique du Nord était anciennement appelée Barbarie, d'où le nom — d'origine italienne —

donnée à ces chevaux de selle, nombreux surtout au Maroc) sont originaires d'Afrique du Nord — Libye, Tunisie, Algérie et Maroc — et viennent au second rang derrière les arabes.

— Quand les chevaux arabes sont été introduits en Angleterre sous le règne de Charles II, le duc de Newcastle, qui aimait les chevaux espagnols, disait que c'étaient les princes et les barbes les gentilshommes de leur race, rappela la jeune fille.

— Il avait sans doute raison. C'était un des plus grands propriétaires de haras de l'époque. Calista joignit les mains.

— Oh, il y a tellement de choses que je veux vous demander et tant que je veux que vous me disiez! s'exclama-t-elle. Quel dommage que nous ne puissions pas nous parler comme tout le monde, mais c'est impossible... absolument impossible!

— Je persiste à croire que vous vous exagérez le pouvoir de votre mère.

— Je ne suis pas prête à courir le risque de me tromper... et vous? questionna-t-elle.

— Ma foi non et par conséquent je pense que nous devrions rentrer. Qu'on vienne à nous découvrir ici et c'est alors que nous serions pris au piège sans recours!

— Vous vous laisseriez faire si docilement? Cette fois le mépris avait reparu dans la voix de la jeune fille.

— Je me débattrais comme un cheval arabe mais, quand on est capturé au lasso par quelqu'un qui sait le manier, s'échapper n'est pas facile.

— En tout cas, je vous ai averti. Votre seule sauvegarde est de rester avec les autres invités et de ne pas vous promener seul. Ne me parlez qu'à moins de ne pouvoir faire autrement.

— Voilà qui est bien dommage. Bavarder avec vous est une expérience nouvelle et enrichissante, Calista.

— Seulement parce que je représente une nouveauté. Un garçon manqué diffèrent des autres dames que vous daignez fréquenter.

Il haussa les sourcils.

— Je dois avouer que je n'aime guère ce terme.

— Il est exact, pourtant! Dommage que vous n'entendiez pas quelqu'un des propos qu'échangent les femmes après le dîner. Vous vous rendriez compte que vous avez tout du sultan dont le harem se dispute les faveurs.

— Si vous parlez de cette façon, vous vous apercevrez que bon nombre de jeunes gens auront peur de demander votre main. Une épouse à la langue acérée est aussi difficile à tenir en bride qu'un cheval qui s'emballé.

Calista rit.

— Je regrette que vous n'avez pas vu votre tête quand je suis tombée de Centaure et que vous croyiez que j'étais blessée.

— C'était inattendu de voir une jeune femme se jeter littéralement à mes pieds, rétorqua-t-il sèchement.

Calista se remit à rire.

— Même ce vieil imbécile de palefrenier par qui Maman tient à me faire accompagner quand je me promène à Londres n'arrivait pas à croire que Centaure me désarçonnerait ou que je pouvais choir de ma selle.

Elle poussa un petit soupir.

— J'aurais aimé vous montrer quelques-uns des tours que connaît Centaure. Il est vraiment fantastique mais vous intéresser à lui risque de sembler à ma mère un intérêt pour moi.

— Je vois que des obstacles plus hauts que ceux des steeple-chases nous séparent, ironisa Lord Helstone.

— Dites-vous bien qu'il s'agit de quelque chose de sérieux, insista la jeune fille. J'ai bien compris, quand je vous en ai parlé la première fois, vous aviez tendance à prendre mon aversissement comme une plaisanterie.

— Admettez tout de même que c'est un peu extravagant.

— Vous trouveriez encore plus extravagant de vous réveiller un beau matin marié avec moi!

(A suivre)

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Très bon début helvétique aux Jeux nordiques de Falun

Sumi, une remarquable 3e place au saut



Le triplé de cette épreuve : de gauche à droite, Kokkonen, Ruud et Sumi. (bélino AP)

Le Suisse Hansjoerg Sumi a fait oublier son dernier concours raté de la Tournée suisse de saut. Au mieux de sa forme, il a pris la troisième place du concours de saut qui a marqué l'ouverture des Jeux nordiques de Falun. Le Bernois ne s'est incliné que devant l'espoir norvégien Roger Ruud (21 ans) et le Finlandais Pentti Kokkonen, le vainqueur de la Tournée des quatre tremplins, qui lui a ravi la deuxième place grâce à de meilleures notes de style. Sumi fut en effet loin de la perfection dans ses deux réceptions.

Ulrich Wehling remporte le combiné

Double champion olympique, l'Allemand de l'Est Ulrich Wehling a remporté le combiné nordique des Jeux de Falun devant le Suédois Tom Sandberg, qui lui a concédé 12,3 points. Après avoir concédé plus d'une minute à ses principaux rivaux dans le fond 15 km., Wehling a renversé la situation en dominant le concours de

saut (près de vingt points d'avance sur son second).

Concours de saut; 1. Roger Ruud (No) 251,5 p. (saut de 84 et 87,5 m.); 2. Pentti Kokkonen (Fin) 245,9 (82, 86); 3. Hansjoerg Sumi (S) 241,3 (82, 87,5); 4. Jim Denney (EU) 237,9 (81,5, 84); 5. Kari Yliantila (Fin) 232,7 (80, 83,5); 6. Tom Christiansen (No) 225,6; 7. Johan Saetre (No) 225,3; 8. Jan Homlund (Su) 215,1; 9. Per Balaasen (Su) 212,7;

10. Axel Zizmann (RDA) 212,1. — Puis: 24. Roland Glas (S) 164,5 (66,5, 70). Combiné nordique: 1. Ulrich Wehling (RDA) 437,9 p.; 2. Tom Sandberg (No) 425,6; 3. Halsten Boegseth (No) 416,4; 4. Urban Hettich (RFA) 414,3; 5. Rauno Miettinen (Fin) 404,1. Puis: 12. Ernst Beetschen (S) 345,4. — Saut: 1. Wehling 229,5 (88, 86); 2. Boegseth 210,9 (84, 82); 3. Sandberg 205,6 (81,5, 81,5). — Fond 15 km.: 1. Sandberg 47'48"; 2. Hettich 47'17"96; 3. Kuvaja 47'48"23. — Puis: 11. Beetschen 49'48" 69.

Gymnastique

Entraînement commun pour les Neuchâtelois

Une expérience a été tentée hier soir avec un grand succès dans les halles de Pierre-à-Mazel: un entraînement commun des gymnastes à l'artistique. Le public a été invité à suivre les évolutions de 28 participants venus de tout le canton qui ont travaillé sous la direction de M. Claude Josseval, entraîneur fédéral, ainsi que des moniteurs neuchâtelois.

Chacun a pu admirer le sérieux avec lequel les gyms s'entraînent. Ils se retrouveront au mois de mai prochain au camp national d'Interlaken. Celui de l'an passé avait groupé 270 sportifs dont 99 Romands parmi lesquels 27 Neuchâtelois.

Jean-Pierre Jaquet, membre de l'équipe suisse, n'a pas pu être présent hier car il se trouvait dans un camp d'entraînement en France. On a vu en revanche Christiane Wicky un des plus sûrs espoirs de la gymnastique neuchâteloise. (RWS)

Aux USA, en attendant Annemarie Moser

La descente féminine des championnats des Etats-Unis, à Lake Placid, s'est finalement disputée dans des conditions normales. La neige était légèrement humide, la température de moins un degré et seules quelques nappes de brouillard entraient le sommet de la montagne.

Renvois jurassiens

Le Ski-Club Les Bois communautaire qu'il a dû annuler la course populaire de ski de fond prévue pour dimanche, en raison des conditions atmosphériques.

Par ailleurs les courses de grand fond de Mont-Soleil sont également renvoyées.

Interrogée au sujet de cette piste olympique, Irène Epple, la gagnante, n'était pas enthousiaste: « Cette descente se joue dans la partie supérieure du parcours, qui comprend des virages difficiles à négocier. Le faux plat avant l'arrivée est bien trop long. La descente d'Innsbruck était plus technique mais cela ne veut pas dire que celle-ci est facile ».

Erène Epple et sa seconde, l'Américaine Cindy Nelson, ont toutes deux avoué avoir fait des fautes en début de course: « Il faudra attendre Annemarie Moser pour prendre la mesure de cette descente » a ajouté la vice-championne du monde de la spécialité. « Je crois que le meilleur temps peut être amélioré de deux secondes ».

Tennis

Des Suissesses en finale

Les Suissesses continuent de se distinguer aux championnats internationaux de RFA, à Boeblingen. Petra Delhees et Monica Simmen se sont qualifiées pour la finale du double dames en battant les Françaises Chevalier et Figueras par 6-4, 6-1. En finale, elles affronteront les Allemandes Winkens et Schultz.

Ferstl gagne la descente de Lake Placid L'Autrichien Klammer en piste comme «ouvreur»

Reportée la veille, la descente des championnats des Etats-Unis a finalement pu se courir dans de bonnes conditions à Lake Placid. Sur une piste très rapide longue de 3.028 mètres (832 m. de dénivellation), la victoire est revenue à l'Allemand Sepp Ferstl, vainqueur cette saison à Kitzbühl.

L'Autrichien Franz Klammer, parti aux Etats-Unis avant les autres membres de son équipe, n'a finalement pas pu participer à l'épreuve. Il a dû se contenter du rôle d'ouvreur. « C'est une bonne plaisanterie, a-t-il déclaré goguenard. J'ai 25 ans et c'est la première fois de ma carrière que je pars comme ouvreur ». Le champion olympique était arrivé trop tard à Lake Placid pour prendre part aux descentes d'entraînement obligatoires.

Sepp Ferstl, le vainqueur, a trouvé la piste très rapide. « Les virages du haut m'ont posé quelques problèmes, de même que la neige, très granulée ». Les organisateurs, à la suite du radoucissement de la température, avaient en effet fabriqué de la neige artificiellement ces derniers jours.

L'avant-dernière descente de Coupe du monde de la saison aura lieu dans une semaine sur cette même piste où sera courue, en 1980, la descente des Jeux olympiques. Résultats: 1. Sepp Ferstl (RFA) 1'43"43; 2. Carl Anderson (EU) 1'43"68; 3. Steve Podborski (Ca) 1'44"40; 4. Ken Read (Ca) 1'44"49; Dave Murray (Ca) 1'47"90.

Harald Duschek vainqueur à Sapporo

L'Allemand de l'Est Harald Duschek, quatrième de la tournée austro-allemande de quatre tremplins, a remporté le concours au tremplin de 70 mètres de Sapporo. Le saut le plus long de la journée (85 m.) a toutefois été réussi par le Japonais Hirokazu Yagi, qui a pris la 2e place. — Résultats:

SAUT 70 m. — 1. Harald Duschek (RDA) 240,3 (sauts de 82 et 84,5 m.); 2. Hirokazu Yagi (Jap) 237,9 (89 et 85); 3. Jouko Toermaenen (Fn) 237,7 (82,5 et 83); 4. Per Bergerud (No) 229,7 (81 et 82); 5. Yuji Kawamura (Jap) 218,7 (78 et 89); 6. Claus Tuchscherer (Aut) 217 (76 et 80).

Vonlanthen reprend les mêmes

Roger Vonlanthen a retenu les seize joueurs qui viennent de participer à la tournée dans le sud de la France pour le match d'entraînement qui, le 28 février au stade du Neufeld à Berne (14 h. 30) opposera la sélection nationale à celle des espoirs (moins de 21 ans). Il est possible que l'entraîneur national fasse appel à d'autres joueurs après les matchs de la Coupe de la ligue du week-end.

Athlétisme: des forfaits pour Vienne

La rencontre entre le jeune sauteur en hauteur allemand de l'Ouest Dietmar Moegenburg et le Soviétique Vladimir Yachenko n'aura pas lieu dans le cadre des championnats d'Europe en salle, à Vienne. Moegenburg, qui se plaint de violents maux d'estomac, est en observation à l'Hôpital de Cologne depuis mercredi. Incapable de s'alimenter, il a été placé sous perfusion.

Agé de 17 ans, Moegenburg, qui mesure 2 m. et ne pèse que 73 kg., avait créé la sensation cet hiver en franchissant 2 m. 27 en fosbury flop. Sa confrontation avec Yachenko (2 m. 35 en ventral l'an dernier) devait être l'un des « sommets » des compétitions européennes de Vienne.

Le forfait de Moegenburg ne sera pas le seul enregistré par les organisateurs. Il s'en faut de beaucoup. A la

veille du début des compétitions, ce ne sont pas moins de 70 concurrents et concurrentes qu'il a fallu biffer sur les listes de départ, à tel point qu'au Prater, les gens de presse (300) seront plus nombreux que les athlètes (223).

L'épreuve du poids féminin ne réunira finalement que trois concurrentes: l'Allemande de l'Est Ilona Slupaniak, tenante du titre, sa compatriote Marianne Adam et la Britannique Judith Oakes. Chez les messieurs, neuf lanceurs ont pris le risque de passer un contrôle sur les anabolisants. Le Soviétique Alexandre Barichnikov, ancien recordman du monde en plein air, a préféré renoncer. Les épreuves de saut en longueur ne seront pas beaucoup mieux fréquentées avec six inscrites chez les dames et sept participants chez les messieurs.

Championnats du monde de handball du groupe B

En battant la France 17-16, la Suisse s'est qualifiée pour le tour final

Après avoir fait sensation la veille en prenant le meilleur sur la Hongrie, l'équipe suisse a remporté une deuxième victoire, dans le cadre du championnat du monde du groupe B. A Carigène, elle a battu la France par 17-16 (mi-temps, 10-10), ce qui lui assure la première place de la poule B, et sa participation au tour final. Le match Hongrie - France de samedi désignera l'équipe de la poule B qui sera reléguée dans le groupe C.

FIN DE MATCH DÉCISIVE

Comme contre les Magyars, c'est en seconde mi-temps que la Suisse a fait la décision. Après un début de match médiocre, l'équipe de Pero Janjic se trouva menée 4-1, mais elle revint à 4-3. Elle fut cependant constamment menée à la marque jusqu'à quelques secondes du repos. C'est alors qu'elle égalisa, pour prendre l'avantage pour la première fois (11-10) dès la reprise. Après s'être détachée à 16-13, la Suisse concéda deux buts mais elle réussit finalement à conserver une petite longueur d'avance, la France, menée par 17-15, marquant son seizième but peu avant la fin.

LES ÉQUIPES ET LES MARQUEURS

600 spectateurs. — ARBITRES, MM. Herrera et Codinach (Espagne). —

SUISSE: Lutz (Eckmann); Nacht (5 buts), Schaer, Maag (2), Zuellig (7), Jehle, Weber, Muller, Huber (3). — FRANCE: Varinot (Channen); Martinet, Meyer (2), Geoffroy (2), Bouteiller (2), Nicaise (1), Rey (1), Giraud (3), Grandjean (3), Alaimo, Visioli (2). — PENALITES: une fois 2 minutes contre Weber, Rey, Martinet et Geoffroy.

RÉSULTATS

POULE B: Suisse - France 17-16 (10-10). — Classement. 1. Suisse 2 matchs et 4 points (36-33); 2. France 1 et 0 (16-17); 3. Hongrie 1 et 0 (17-19). POULE C: Autriche - Hollande 18-18 (8-6). — Classement: 1. Espagne 1 match et 2 points (23-11); 2. Hollande 1 et 1 (18-18); 3. Autriche 2 et 1 (29-41).

PRÉCIEUX SUCCÈS

SFG Saint-Imier - BTV Bienne 23-16.

Championnat de 1re ligue nationale

BBC Abeille battu par UC Neuchâtel 120-69

ABEILLE: Baume (7 points), L Lorenz (10), Tièche (4), Cossa (8), Sommer (12), Frascotti L. (26), Castro (2). — UDC NEUCHÂTEL: Rohrer, Lepori (6 points), Brandt (20), Petitpierre (28), Martin (18), Perrudet, Rupil (25), Robert (19), Rudy (4), Maillard.

Il est dit que cette fin de championnat sera pour le BBC Abeille un chemin parsemé d'épines et il semble bien que l'équipe ne fasse rien pour éviter les pièges. Le récent déplacement à Neuchâtel aura été une nouvelle fois la démonstration qu'une équipe sans envie ni motivation peut se faire manœuvrer comme l'adversaire le souhaite.

Si UC Neuchâtel marque le premier panier, Abeille réagit de suite et mène même à 4-3 pour quelques secondes, ensuite ce sera le gouffre. En 5 minutes les locaux marqueront 18 points et Abeille ne trouvera pas le chemin du panier adverse. Pourquoi un tel affolement puisque tout avait si bien débuté? L'entraîneur L. Frascotti n'arrive plus à motiver sa jeune troupe qui semble se trouver à l'aise dans l'aphasie incompréhensible.

Lorsque Abeille se réveille, l'écart est trop important et l'adversaire ne

craint plus rien même si un sursaut permet aux Chaux-de-Fonniers de revenir après 9 minutes à 25-16, cet effort est déjà trop tardif. A la mi-temps le score se fixe à 63-29 et la seconde partie de cette rencontre agréable n'est que du remplissage. Il serait faux de ne pas mentionner tout de même que la prestation abeillarde fut nettement meilleure en fin de match. Toutefois il est plus agréable de se trouver en face d'une équipe qui a une telle avance que l'agressivité fait défaut. Si les jeunes basketteurs du BBC Abeille présente un tel découragement, cela peut être compréhensible mais cet état d'esprit est difficilement admissible, car lors des entraînements la prestation des joueurs est plus positive.

Soulignons encore que Abeille ne possède pas de pivot car Sifringer est à l'école de recrue et Blaser tout comme Sester étaient en camp de ski, cette carence s'est donc fait fortement sentir au rebond plus particulièrement. Le BBC Abeille doit dès lors se préparer pour les matchs de relégation et avec un peu de volonté et d'amour propre cette jeune phalange chaux-de-fonnrière doit être capable de prouver qu'elle a les aptitudes pour présenter un visage sain et ambitieux.

Efbas

Le Tour de France à La Chaux-de-Fonds

Pour la première fois de son histoire, la plus grande et la plus prestigieuse épreuve cycliste du monde, le Tour de France 1979, passera à La Chaux-de-Fonds le 11 juillet prochain au cours de la quatorzième étape qui conduira les coureurs de la « Grande Boucle » de Belfort à Evian. Ces derniers passeront par Charquemont, Biafond ou au sommet de la côte sera jugé le Grand Prix de la montagne. Dans la Métropole horlogère, ils emprunteront la rue de la Charrière, la rue Neuve, l'avenue Léopold-Robert, le Grand-Pont, le boulevard de la Liberté, puis La Vue-des-Alpes, Neuchâtel pour ensuite se diriger sur Yverdon, Châtel-Saint-Denis, Montreux, Saint-Gingolph et Evian. Le passage des coureurs est prévu pour midi. Quant à la caravane publicitaire — toujours très impressionnante à voir — elle franchira La Chaux-de-Fonds aux environs de 10 h. 30. Un beau spectacle en perspective! (md)

BBC Saint-Imier - SMB Berne I: 67-41

Dans le match qui les opposait à SMB Berne I, les basketteurs imériens avaient une revanche à prendre. En effet, lors du premier tour, ces Bernois avaient créé la surprise en s'imposant par 50 à 48, et, étant ainsi la seule formation à avoir battu les Jaune et Noir dans ce championnat.

On sentit d'emblée que les maîtres de céans n'avaient pas oublié leur faux-pas du match aller, et c'est une équipe crispée qui débuta la partie. Manquant de vigueur, les avants ergadiens peinèrent à imposer leur jeu rapide et précis. Ainsi, après dix minutes, les deux formations étaient toujours dos à dos, ayant réussi chacune treize points. Il fallut même attendre la 15e minute pour voir enfin Saint-Imier prendre l'avantage. La machine tournait alors un tout petit peu mieux, et la pause était atteinte sur le score de 31 à 20. Une accélération mettait définitivement les Imériens hors de portée. Dès lors, les visiteurs baissèrent les bras et laissèrent leurs adversaires s'imposer finalement assez nettement sur le score de 67-41.

Football: reprise aux Jeanneret cet après-midi

Le Locle reçoit Viège à 15 heures

Le malheur des uns fait le bonheur des autres... Le dicton est bien connu. Alors que les skieurs se lamentent à cause d'un hiver par trop clément, les footballeurs, eux ont repris le chemin des stades depuis quelque temps afin de préparer le second tour avec application.

Pour les Loclois les mois qui viennent seront décisifs quant à leur avenir en première ligue. La situation est connue. Ils doivent pour se tirer d'affaires mettre les bouchées doubles. Durant la pause hivernale aucun transfert n'a été effectué. On avait bien quelques visées sur des joueurs cotés, mais les règlements n'ont pas permis aux pensionnaires des Jeanneret de se renforcer.

C'est donc avec son contingent du premier tour que l'entraîneur Richard Jaeger tentera la survie du club. Si chacun est enfin conscient de ses responsabilités et si l'esprit d'équipe domine au profit des aspirations personnelles, l'espoir demeure. Mais la tâche sera rude et difficile. Aucun moment de relâchement ne sera permis durant les prochains mois.

Aujourd'hui les Loclois ont déjà une occasion rêvée de lâcher un concurrent également malchanceux. En recevant les Valaisans de Viège, ils se

doivent de signer une victoire nette et sans bavure afin d'afficher leurs intentions.

Malgré le temps relativement clément la préparation a été difficile. Les matchs amicaux auront sans doute permis à l'entraîneur de se faire une idée sur la préparation de ses joueurs. Il alignera sans doute les éléments les mieux en forme afin de ne pas laisser passer une occasion propice de se rapprocher d'Yverdon, qui a fait une bonne opération en glanant deux points précieux sur le tapis vert. Une victoire pourrait effectivement changer favorablement le déroulement de ce second tour. (Mas.)

Halle des fêtes Samedi 24 février

Dimanche 25 février

Halle des fêtes Mardi 27 février

LE NOIRMONT

GRAND CARNAVAL

LE NOIRMONT

Concours de masques
Dès 20 h. Bal avec «Les Agrafes»

14 h. 30 Cortège humoristique
Halle des fêtes Prix enfants costumés

Concours de masques
Dès 20 h. Bal avec Emotion

OFFRES D'EMPLOIS

GROUPEMENT DES FABRIQUES DE FOURNITURES

En plus de la fabrication de fournitures pour tous types de montres, nous développons certains produits de diversification très intéressants.

Pour notre département «recherche et développement», nous cherchons pour le plus vite possible :

UN (E) DESSINATEUR (TRICE) EN MICROTECHNIQUE

- Branches :
- Horlogerie
 - Construction d'appareils
 - Microtechnique

Domaine de travail :

- Assistant de groupe de construction

- Tâches :
- Dessiner et mesurer des pièces détachées
 - Dessiner des plans de base de mécanismes entiers
 - Préparer la documentation pour les clients

PROTOTYPISTE-ASSISTANT DE LABORATOIRE

- Branches :
- Micro mécanicien
 - Horloger-rhabilleur
 - Horloger complet

Domaine de travail :

- Lien entre le développement et la construction de prototypes

- Tâches :
- Montage de mécanismes
 - Contrôle et test des prototypes
 - Analyses et rapports

Nous vous offrons un travail varié et indépendant dans un groupe jeune et dynamique. Les personnes intéressées sont priées de nous téléphoner ou de nous écrire.

GROUPEMENT DES FABRIQUES DE FOURNITURES
Unité de production A. MICHEL SA, GRENCHEN
Tél. (065) 51 31 31, Interne 324.

Frappes d'ébauches de cadrans
Frappes de fonds de boîtes
Numéroteurs - Composteurs - Poinçons
Gravure sur acier

Nous cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir :

1 aide-mécanicien

et

1 graveur sur acier

Prière de se présenter, de téléphoner ou d'écrire à :

SCHLÉE & Co

LA CHAUX-DE-FONDS

Repos 9-11 Tél. (039) 23 46 01/02



Département Métal dur engage

manœuvre

pour travail sur machine semi-automatique à l'atelier; pour personne travailleuse et stable, possibilité d'apprendre un métier.

ouvrière

à mi-temps, pour travaux de mécanique faciles mais précis.

Horaire à discuter.

S'adresser ou faire offres à :
Universo S.A., département Métal dur, Tuilerie 42,
2301 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 72 03.

Compacte. Mais technique. NATIONAL PANASONIC SG 6070. Par Radio TV Steiner

Vous trouverez les appareils NATIONAL, et d'autres grandes marques mondiales dans les magasins Radio TV Steiner (près de chez vous).

Mais vous pouvez, aussi, obtenir tous les renseignements chez vous: il vous suffit de téléphoner à votre conseiller à domicile Radio TV Steiner.

NATIONAL PANASONIC complète, avec 2 enceintes acoustiques,

net 2'595.-

ou 100.-*

par mois TOUT COMPRIS (*5 mois minimum)

Avec le Système Steiner à TARIF DÉGRESSIF.



Le système Steiner vous offre un montant de location mensuelle qui diminue progressivement.

Voilà un ensemble qui combine parfaitement les qualités des chaînes compactes (encombrement, ligne) à celles des éléments séparés Haute-Fidélité (pureté sonore). Il comprend: platine disque à entraînement direct, platine cassette avec Dolby, tuner 4 longueurs d'ondes et amplificateur 2x 60 Watts. Toutes les fonctions sont commandées par touches à effleurement.

National Panasonic SG 6070. Chez Radio TV Steiner, près de chez vous.

Vous aimez la musique. Nous avons la technique.

37 magasins en Suisse

La Chaux-de-Fonds
53, Avenue Léopold-Robert (039) 23 42 42
pour conseils à domicile (038) 24 62 78

RADIO TV STEINER

Manufacture de boîtes de montres du district de Delémont engagerait

un dessinateur en boîtes de montres

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres sous chiffre 14-900039 à Publicitas SA, 2800 Delémont.



L'Entreprise des PTT cherche à engager, pour ses arrondissements postaux de Suisse romande, un certain nombre de jeunes gens aptes à devenir

fonctionnaire postal diplômé

Apprentissage de secrétaire postal, d'une durée de 2 ans, dès mi-août 1979

Délai d'inscription : 10 mars 1979

Conditions d'admission :

- Age minimum de 17 ans cette année
- Au moins 11 années d'école ou bonne instruction équivalente
- Nationalité suisse

Possibilités d'avancement :

- Secrétaire d'exploitation
- Chef de bureau
- Chef de service
- Buraliste postal
- Administrateur postal
- Fonctions variées dans les directions d'arrondissement postal ou à la Direction générale des PTT

Documentation et postulations :

Direction d'arrondissement postal, 2001 Neuchâtel
Division du personnel, tél. (038) 22 16 11

A vendre pour cause de maladie SIMCA 1100 Spécial

bleu-métallisé, 14 000 km., à l'état de neuf. Prix: Fr. 9800.-
Tél. (039) 44 19 80.

Spécial 1er Mars en CarMarti

Le jour de l'indépendance neuchâteloise, nous organisons deux courses sympathiques au départ du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

Emmental

A la découverte des petites villes médiévales bernoises et de l'Emmental. L'itinéraire nous conduit par Anet, Aarberg, Soleure, Ersigen, où nous attend un plat bernois copieux, Berthoud, Berne, Morat, Neuchâtel...

Prix par personne, repas de midi inclus Fr. 49.-
Enfants jusqu'à 16 ans Fr. 34.-

Alsace

En Alsace avec CarMarti. Nous visitons Colmar et les cités viticoles de Riquewihr et Ribeauvillé.

Prix par personne Fr. 48.-
Visite d'une cave comprise, mais sans le repas de midi. Passeport ou carte d'identité nécessaire.

Riviera française et ital. sur le littoral le plus célèbre du monde avec les villes bien connues telle que Cannes, Nice, Alassio, etc. 1-4 mars, 4 jours 460.-



2300 La Chaux-de-Fonds
84, Av. Léopold-Robert
Tél. (039) 23 27 03

ACTUEL

SPORTING OCCASIONS

ALFASUD TI	1975	Fr. 6 700.-
AUDI 50 GLS	1977	16 500 km.
AUDI 80 LS aut.	1975	Fr. 9 300.-
AUDI 100 L	1975	41 000 km.
AUDI 100 LS	1973	Fr. 5 900.-
HONDA CIVIC 1200	1976	Fr. 7 200.-
HONDA CIVIC 1500	1976	44 000 km.
MAZDA 818 Break	1978	9 000 km.
MAZDA 818 4 p.	1977	29 800 km.
TOYOTA CARINA	1972	Fr. 3 900.-
GOLF L 2 p.	1975	26 000 km.
GOLF L 4 p.	1976	16 500 km.
GOLF LS 2 p.	1975	Fr. 6 900.-
PASSAT LS 2 p.	54 400 km.	Fr. 6 950.-
PASSAT LS 2 p.	1973	Fr. 5 500.-
PASSAT LS aut. 4 p	1976	Fr. 10 300.-
PASSAT Variant 1300 78	26 500 km.	
PASSAT Variant 1300 78	30 400 km.	
PASSAT Variant 1600 77	19 500 km.	
PASSAT Variant 1600 74		Fr. 6 900.-

SPORTING GARAGE - CARROSSERIE

J.-F. Stich, tél. 039/23 18 23
Crétets 90
La Chaux-de-Fonds

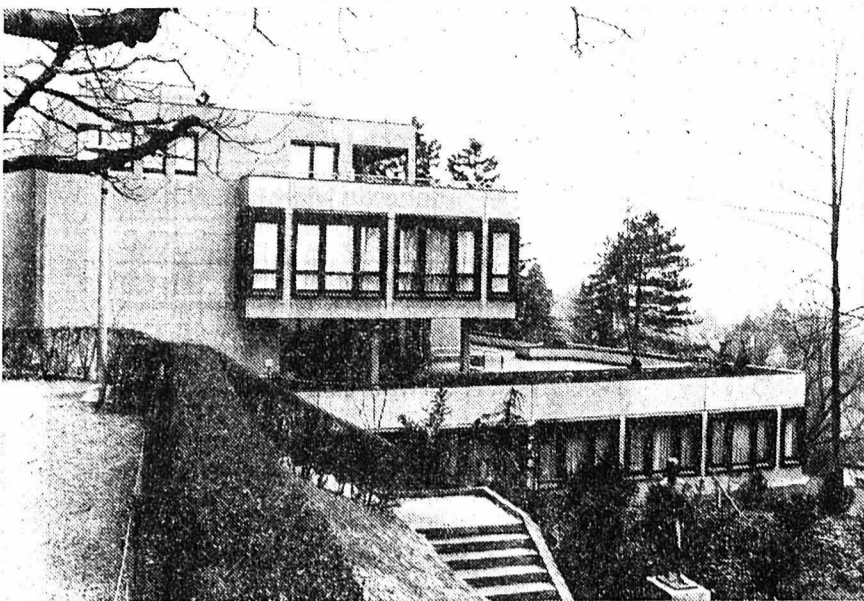
Tapis Rideaux

Réparations de meubles rembourrés en tous genres

W. MÜLLER

tapissier décorateur
Route de Villeret 2 - 2610 st-Imier
Tél. (039) 41.26.91 ou 41.16.08.

Nouveau siège pour la FIFA à Zurich



La Fédération internationale de football association (FIFA) s'est installée ces derniers jours dans son nouvel immeuble, à Zurich. Cet immeuble situé sur la colline du Zurichberg, se trouve à Hitzig-Weg. Le nouveau bâtiment, pratique et fonctionnel, a coûté près de 9 millions de francs suisses. (ASL)

Association cantonale neuchâteloise de basketball La situation dans les ligues inférieures

Voici les derniers résultats et les classements des ligues inférieures :

DEUXIÈME LIGUE

Neuchâtel II - Corcelles I, 65-52; Abeille II - Fleurier II, 85-69. Classement :

1. Abeille II, 10 matchs et 16 points;
2. UCN II, 8-12;
3. Val-de-Ruz I, 10-12;
4. Neuchâtel II, 10-11;
5. Université I, 9-8;
6. Olympic I, 9-6;
7. Corcelles I, 9-4;
8. Fleurier II, 9-2.

TROISIÈME LIGUE

Neuchâtel 50 - Abeille III, 69-41; Le Locle I - Auvornier III, 74-75; Le Locle I - Auvornier II, 40-53. Classement :

1. Auvornier II, 11 matchs et 18 points;
2. Neuchâtel 50, 8-14;
3. Peseux I, 10-14;
4. UCN III, 8-8;
5. Val-de-

Voir autres informations sportives en page 26

Ruz II, 9-8; 6. Abeille III, 10-5; 7. Le Locle I, 10-4; 8. Auvornier III, 10-3.

JUNIORS MASCULINS

Corcelles - Auvornier 68-62. Classement :

1. Neuchâtel, 4 matchs et 8 points;
2. Corcelles, 6-8;
3. UCN, 4-6;
4. Auvornier, 5-2;
5. Peseux, 5-0.

CADETS MASCULINS

Abeille - UCN, 46-102. Classement :

1. Neuchâtel, 6 matchs et 12 points;
2. Fleurier, 4-6;
3. UCN, 6-6;
4. Abeille, 6-4;
5. Val-de-Ruz, 6-0.

JUNIORS FÉMININS

Abeille - Olympic II, 66-32. Classement :

1. Université I, 9 matchs et 16 points;
2. Abeille III, 9-14;
3. Olympic I, 9-12;
4. CEP, 8-10;
5. Val-de-Ruz, 9-8;
6. Université II, 9-5;
7. Le Locle, 8-0;
8. Olympic II, 9-0.

Le problème du dopage préoccupe les organisateurs moscovites des JO

« La fraude sera impossible lors des contrôles, en 1980 »

Les récentes déclarations à Paris du président du Comité international olympique, Lord Killanin, qui a dénoncé le dopage comme « le pire ennemi du mouvement olympique », ont souligné une fois encore la nécessité d'un contrôle efficace et dissuasif lors des Jeux olympiques de Moscou, en juillet 1980. « Un contrôle permanent, complet et rapide des participants pourra être effectué sur tous les lieux de compétition », a affirmé en août dernier le vice-président du Comité anti-dopage, M. Vladimir Klykov.

PROGRÈS DANS LES MÉTHODES DE DÉPISTAGE

En ce qui concerne la précision des méthodes employées pour ces contrôles, le chef du Centre national de médecine sportive, M. Markov, a déclaré que les médecins soviétiques avaient fait de « grands progrès dans ce domaine » et qu'ils seraient bientôt en mesure de déceler la prise de stéroïdes anabolisants aussi facilement que celles des stimulants.

Le professeur Viktor Rogozkine, président du comité antidopage, a expérimenté une nouvelle méthode d'analyse

qui permet d'obtenir des résultats définitifs en moins de cinq heures.

Adoptée par le Comité international olympique, cette méthode qui représente un gain de temps appréciable par rapport aux méthodes utilisées à Montréal, sera appliquée lors des prochains Jeux de Moscou.

Les moyens de dépistage deviennent de plus en plus fiables et permettent même actuellement de découvrir des cures déjà anciennes d'anabolisants.

PRÉSERVER LA SANTÉ !

Les anabolisants, dérivés hormonaux fabriqués en laboratoire, permettent à l'organisme de mieux fixer les protéines. L'athlète qui suit une cure d'anabolisants peut augmenter sa force et son poids, tout en réduisant les contraintes de l'entraînement, mais au détriment de sa santé. Plusieurs conséquences néfastes ont été constatées : fragilité osseuse et ligamentaire, virilisation des femmes, forte diminution de la fertilité et du désir sexuel chez les hommes, troubles caractériels.

Un symposium de médecins sportifs soviétiques et américains, réuni en septembre dernier en Union soviétique avait conclu à la nécessité de mettre en garde tous les sportifs contre l'usage des anabolisants, en soulignant que « le sport doit rester une compétition des athlètes et non des firmes pharmaceutiques ».

QUELQUES CAS PRÉCÉDENTS

Pourtant, quatre athlètes soviétiques ont été disqualifiés pour « usage d'anabolisants » en novembre 1978 à Prague lors des championnats d'Europe d'athlétisme. Parmi eux, la médaille d'or du pentathlon, Nadia Katchenko et la médaille d'argent au lancer du poids, Eugueni Mironov. C'était la troisième fois en 1978 que des athlètes des pays de l'Est étaient pris en flagrant délit.

Les milieux sportifs occidentaux avaient alors vivement protesté en de-

mandant que des sanctions touchent aussi les entraîneurs et les médecins. Plusieurs personnalités avaient même exprimé des doutes sur la valeur des futurs contrôles pendant les Jeux de Moscou.

FRAUDE IMPOSSIBLE A MOSCOU

Interrogé à ce propos, M. Vladimir Klykov a affirmé qu'une fraude serait impossible lors des contrôles à Moscou en 1980 dans la mesure où des spécialistes du comité international seraient présents à chaque stade des opérations.

M. Klykov s'est refusé à tout commentaire sur l'emploi d'anabolisants par les athlètes soviétiques à Prague : « Je n'ai pris connaissance que par la presse étrangère », a simplement déclaré le vice-président du comité antidopage.

La Fédération soviétique d'athlétisme a également déclaré ne pas être « officiellement » au courant de cette affaire et a affirmé pour sa part que les athlètes disqualifiés n'ont subi aucune sanction et se préparent pour les Jeux de Moscou.

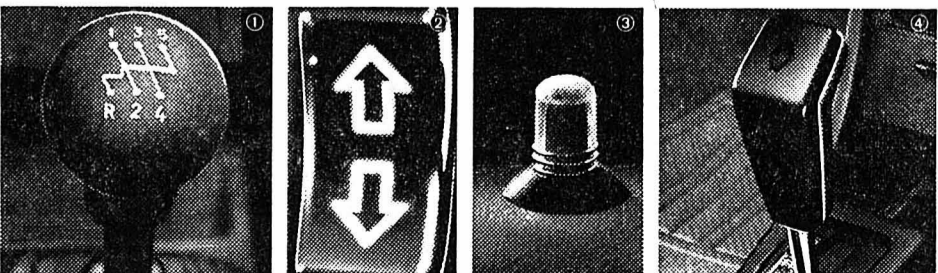
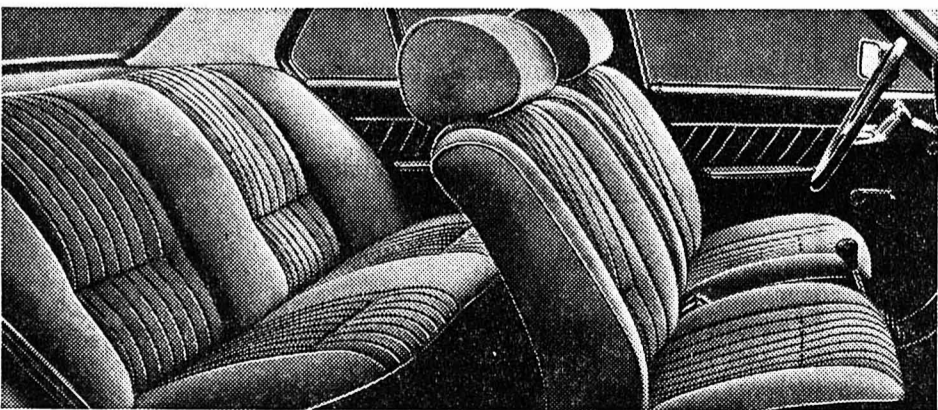
Or l'absence de mesures répressives à l'encontre des sportifs reconnus coupables de dopage à Prague risque de rendre moins crédible aux yeux des sportifs occidentaux les déclarations officielles soviétiques sur la lutte contre le dopage.

Tennis

Connors toujours invaincu

L'Américain Jimmy Connors est demeuré invaincu dans le tournoi des champions, organisé par la WCT à San Juan de Porto Rico. Il a battu son compatriote Peter Fleming par 6-5, 6-0. Il est ainsi d'ores et déjà qualifié pour la finale de ce tournoi doté de 200.000 dollars, dont 100.000 au vainqueur. Autres résultats :

Vilas Gerulaitis (EU) bat Manuel Orantes (Esp) 6-2, 6-2; Ilie Nastase (Rou) bat Adriano Panatta (It) 6-4, 2-6, 6-1. — Classement : 1. Jimmy Connors 3 v.; 2. Vilas Gerulaitis et Peter Fleming 2 v. 1 défaite; 4. Ilie Nastase et Adriano Panatta 2 défaites, 1 victoire; 6. Manuel Orantes 3 défaites.



La Renault 18 TL est la plus économique des Renault 18. Ce qui ne veut pas dire que vous deviez renoncer à la sécurité, au confort et à une technique sophistiquée: appuie-tête, ceintures à enrouleur super-larges, système de servo-freins à double circuit. Et un moteur 1,4 l de 64 ch. La GTL offre en outre des sièges recouverts de drap velours, un rétroviseur extérieur réglable de l'intérieur, des essuie-lave-phares, un spot de lecture, une montre à quartz...

La Renault 18 TS est dotée d'un moteur 1,7 l en alliage léger, développant 79 ch et atteignant les 160 km/h. La GTS, quant à elle, se distingue de surcroît par une cinquième vitesse[®], des lève-vitres électriques[®] et

la condamnation électromagnétique[®] des 4 portes. Sur demande (et selon modèle) boîte automatique[®] et toit ouvrant.

Renault 18 TL	Fr. 12.950.-
Renault 18 GTL	Fr. 13.950.-
Renault 18 TS	Fr. 13.950.-
Renault 18 GTS	Fr. 14.950.-

1 an de garantie, kilométrage illimité 5 ans de garantie anti-rouille Renault ACP5

Financement et leasing par Crédit Overlease SA, 8105 Regensdorf

Renault 18

La meilleure solution.

**Jeudi
1er
mars**

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!

La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!
Automobilistes: Aarau 1000 P Paradis des enfants. Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.-.



Heures de départ: Lunch gratuit

Le Locle,	Place du Marché	8 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare		8 h 30
Neuchâtel,	Terreaux 7	9 h 00

Fiancés, amateurs de beaux meubles:
Reservez a temps vos places!

ameublements sa
Pfister

Neuchâtel,
Terreaux 7

Renseignements:
038 - 25 79 14

CINÉMAS

CORSO Fulgurant succès, plus de 5300 entrées
3e semaine - Louis de Funès
Tél. 22 25 50
**LE GENDARME
ET LES EXTRA-TERRESTRES**
Soirées 20 h. 30 Une immense rigolade. Tout est prétexte à comédie et à gags
Matinées à 15 heures: samedi, dimanche et mercredi

CORSO Sami Frey - Christine Murillo
POURQUOI PAS!
GUILDE DU FILM ... un film aigre-doux stupéfiant de justesse et de maîtrise - 18 ans
Samedi et dimanche, à 17 h. 30

EDEN Tél. 22 18 53 Soirées à 20 h. 30 - 16 ans
Samedi et dimanche à 15 h.
5e semaine - Le triomphe de l'année! - 5e semaine
Michel Serrault «César 79» du meilleur acteur dans:

LA CAGE AUX FOLLES
Le plus grand succès comique de la scène et du cinéma

EDEN Samedi et dimanche, à 17 h. 30
Dès 12 ans
A voir à tout prix en cette époque où le rire au cinéma est bien rare. Le film le plus drôle de Woody Allen
WOODY ET LES ROBOTS
avec Woody Allen et Diane Keaton - Parlé français

EDEN Samedi, à 23 h. 15 - 20 ans révolus
Lundi, mardi et mercredi, à 18 h. 30
Comme son titre l'indique, ce film n'est destiné qu'à un public averti
DÉCHAINEMENTS CHARNELS
Parlé français - Le plus brûlant des films érotiques

PLAZA Jacques Dutronc - Lea Massari
Tél. 22 21 23
SALE REVEUR
Soirées 20 h. 30 Il est cascadeur... il cogne, il triche, mais il est sympa...
Matinées à 15 heures, samedi et dimanche.

PLAZA Pour toute la famille
Un magnifique documentaire
Samedi, dimanche
LE MONDE DES ANIMAUX SAUVAGES
à 17 h. 30 Vous serez enthousiasmés

SCALA Tél. 22 22 01 Tous les soirs à 20.45. 12 ans
Mat.: samedi, dimanche, 15 h.
Robert Shaw - Barbara Bach - Franco Nero
dans un film de Guy Hamilton
L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE
Une aventure explosive, plus dangereuse que de faire taire les «Canons»

SCALA Tél. 22 22 01 Samedi-Dimanche à 17 h. 30
16 ans

Elle ne pouvait ni pardonner, ni oublier...

De l'autre côté de minuit
Une aventure pour l'année
Une production de la société française TABANG
MARIE-FRANCE FISIER
Un film de CHARLES JABOT
avec JOHN BECK - SUSAN SARANDON - RAF VALLONE

Pâques 79

NOS VOYAGES SPÉCIAUX

Départs de Genève



Algarve/Lisbonne par avion, 7 jours Fr. 1210.-	Corse par avion, 4 jours Fr. 790.-	Maroc (circuit) par avion, 8 jours Fr. 1600.-	Rome par avion, 4 jours Fr. 670.-
Amsterdam par avion, 4 jours Fr. 791.-	Crête par avion, 7 jours Fr. 1115.-	Munich/Salzburg par avion, 5 jours Fr. 795.-	Tunis/Rome par avion, 6 jours Fr. 1005.-
Athènes par avion, 7 jours Fr. 953.-	Madrid par avion, 4 jours Fr. 763.-	Nice par avion, 5 jours Fr. 735.-	Paris train spécial, 5 jours prix selon catégorie d'hôtel de Fr. 275.- à Fr. 697.- Par avion, 4 jours (tour de luxe) Fr. 835.-
Corfou par avion, 8 jours Fr. 1010.-	Malte par avion, 4 jours Fr. 920.-	Palma par avion, 7 jours Fr. 720.-	

Voyages Kuoni — à votre agence de voyages et dans chacune des 50 succursales Kuoni.
Succursales Kuoni dans votre région: Genève: rue de Berne, (022) 31 01 00. Rue du Rhône, (022) 35 86 05. Lausanne: Grand-Chêne, (021) 20 50 75. Rue Haldimand, (021) 20 24 11. Renens: (021) 35 11 55. Fribourg: (037) 81 11 01. Yverdon: (024) 21 47 21. Neuchâtel: (038) 24 45 00. La Chaux-de-Fonds: (039) 23 58 28. Bienne: (032) 22 14 22.

Les vacances - c'est Kuoni

Demandez notre prospectus «Pâques - Ascension - Pentecôte»

Halle de gymnastique
Saint-Sulpice
Samedi 24 février, dès 20 h. 15

grand match au loto

Organisé par la Société de gymnastique en faveur des pupilles. De superbes quines vous attendent: 1 vélo de course - 1 téléviseur portatif - jambons - selles garnies - plats de viande - appareils ménagers, etc., etc...

Abonnement de soirée: 18.—
(3 pour 2).
Abonnement partiel: 7.—

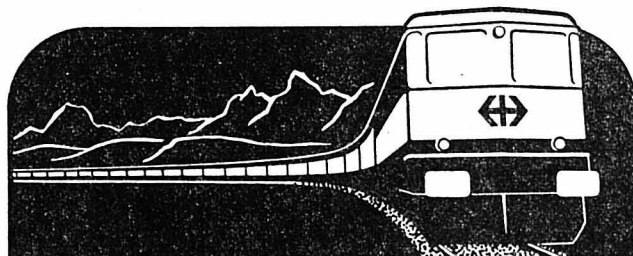
Famille d'agriculteur cherche à louer

DOMAINE AGRICOLE

entre 25 à 35 hectares

Ecrire sous chiffre AD 3632 au bureau de L'Impartial.

On s'abonne en tout temps à L'IMPARTIAL



Voyages CFF

Automobilistes Nous roulons pour vous

Jeudi 1er mars
Train spécial à destination du

Salon de l'Auto - Genève

2e classe:	34.-	24.-*
1re classe:	51.-	35.-*

Le transfert en bus Gare-Salon et retour est compris dans ce prix.
PARCAGE GRATUIT dans la cour aux marchandises à La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Le Locle-Col-des-Roches.

Renseignements et vente des billets: aux guichets de votre gare ainsi qu'aux agences TCS et ACS La Chaux-de-Fonds.
* Prix avec abonnement pour demi-billets.

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 22 41 14

Sans souci à Paris

Arrangements forfaitaires
3 jours à Paris dès Fr. 225.-
Prospectus détaillés aux guichets de gare et dans les agences de voyages

berg
MAITRE OPTICIEN
diplômé APOS
64, Av. Léopold-Robert
Tél. (039) 22 43 20

OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE DIXI

USINE No 1 - APPAREILS SPÉCIAUX

CHERCHE POUR DATE À CONVENIR UN:

ingénieur

en micromécanique avec de bonnes connaissances théoriques et pratiques en horlogerie.

Expérience souhaitée dans le domaine de la recherche et de la réalisation de prototypes.

Age: 30 à 40 ans.

Place indépendante avec conditions d'engagement correspondant aux responsabilités du poste.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae et certificats sont à adresser à:

GROUPE DIXI

Service du personnel
42, avenue du Technicum
2400 LE LOCLE



Relais du Cheval Blanc

BOINOD

réouverture

LE LUNDI 26 FÉVRIER, à 14 heures

«L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes» vous assure un service d'information constant

IMPACT-TV IMPACT-TV

A VOIR

TVR

16.10 - 17.05 Les Brigades du Tigre. 8. L'auxiliaire.

1909. Au moment où la Norvège, récemment séparée de la Suède, risque de devenir pour la France une intéressante partenaire commerciale, un grave incident vient menacer cette fructueuse perspective.

La propre nièce du roi Haakon — la jeune et jolie Christine Knudson — est enlevée à Paris où elle séjourne depuis quelque temps, à la sortie d'un petit bal populaire où elle avait commis l'impruderie de se rendre seule. Les Brigades du Tigre, mises aussitôt sur l'affaire, pensent tout d'abord à un enlèvement crapuleux destiné à obtenir une rançon, mais des renseignements fournis par un journaliste qui s'intéresse à l'affaire leur apportent de surprenantes révélations : d'autres jeunes femmes ont également disparu après avoir fréquenté des petits bals du même quartier, et le plus stupéfiant est qu'elles appartenaient toutes au même type physique : grandes, blondes, sportives... Malheureusement, le journaliste est assassiné avant de pouvoir en dire plus.

L'enquête menée dans ces petits bals ne donne aucun résultat. C'est alors que le commissaire Valentin a l'idée d'utiliser des auxiliaires féminines du même type physique que celui des jeunes femmes disparues, et qui serviront d'appât, en quelque sorte. Après un entraînement bref, mais intensif, ces nouvelles auxiliaires sont lâchées dans les bals, sous la discrète protection des inspecteurs des Brigades Mobiles. Bientôt, l'une d'elles — Antoinette — est invitée par un sédui-

Sélection de samedi



A la Télévision romande, ce soir, à 20 h. 25 : La Lumière des Justes, 13e épisode. (Photo TV suisse)

sant cavalier qui, sous prétexte de lui procurer du travail, l'emmène en voiture dans la nuit. Les policiers prennent aussitôt la voiture en filature, mais la perdent dans la proche banlieue...

20.25 - 21.20 La Lumière des Justes. D'après l'œuvre de Henri Troyat. Treizième épisode.

Occupés à différents travaux en ville et à la prison, les prisonniers de Péetrovsk voient les jours s'écouler, monotones. Les célibataires font entrer des filles de joie dans le bâtiment. Leur stratagème cocasse, dénoncé par de vieux officiers in-

dignés, déclenche un scandale... qui amène le magnanime Léparsky à laisser les forçats passer quelques soirées en ville. Ils doivent rentrer précipitamment d'une de ces soirées pour subir une visite de l'inspecteur des bagnes. L'émotion qu'en ressent Léparsky — qui est polonais — ajoutée à la nouvelle de l'insurrection de Varsovie et de son écrasement par les Russes, altère sa santé. Il veut donner sa démission. Mais à l'occasion du baptême du tsarevitch, l'empereur décrète l'amnistie. Nicolas n'est plus désormais qu'un « relégué », condamné à terminer sa vie comme un pionnier dans un hameau bouriate, au bord

du lac Baïkal. L'isolement de Nicolas et de Sophie dans cet exil est total. Les Bouriates les adoptent rapidement et, suprême honneur, ils emmènent Nicolas pêcher avec eux sur le lac. Mais une tempête se lève : Nicolas trouve la mort, à l'heure même où Sophie et lui connaissent un bonheur profond.

A 2

20.40 - 22.15 (sous réserve) Dramatique : « Brigade des Mineurs ». « La vie séparée ».

Le divorce... bien sûr... Mais attention ! Les enfants sont là : Les enfants qui voient, entendent, et comprennent tout !

Un couple (lui journaliste, elle comédienne) se déchire après douze années de vie commune... Lassitude ? Problèmes quotidiens ? Jalousie morbide du mari ?

Peu importe les raisons. Ils ne peuvent plus assumer la vie commune.

Joseph (13 ans) et Marielle (8 ans) subissent donc les contre-coups de cette situation. Apparemment, elles n'en souffrent pas trop et réagissent avec une certaine santé. Mais, au fond, elles sont choquées.

Leurs comportements (fugues) sont des cris d'alarme, des appels au secours...

Le commissaire Dupuy le comprend avant les parents...

Etude d'un milieu et de mœurs, plutôt qu'intrigue policière, ce numéro de « Brigade des mineurs » est traité sur un ton de vérité où la caméra s'attache aux détails, aux comportements, aux gestes, et surtout aux regards que les enfants portent sur le monde des adultes.

Oiseaux de nuit

Au cours de son émission de ce soir à la Télévision romande, Bernard Pichon recevra plusieurs invités, écrivains, compositeurs, professeur et concertiste...

Gonzague Saint Bris devait participer à la variété du 13 janvier dernier. Une tempête de neige retint, ce soir-là, son avion à Bruxelles. Les admirateurs de cet homme de radio pas comme les autres seront donc satisfaits de le voir dans cette édition des « Oiseaux de nuit ».

Gonzague Saint Bris n'est pas seulement l'animateur de « Ligne ouverte ». C'est aussi un écrivain « qui monte » et dont on s'arrache le dernier volume : « Le romantisme absolu ». A son sujet, François Parturier vient d'écrire : « Il court à bicyclette sur le toit de l'Opéra, il se trempe en novembre dans la mer boueuse et glacée de la tempête, comme il se roule dans les plus folles idées, romantiques, baroques, surréalistes. Il veut donc tout voir, tout savoir, tout imaginer pour tenter dans le présent de reconquérir le passé et l'avenir, et toujours pour se connaître et se mettre à l'épreuve. Il se mène parfois la vie dure par amour de la vie. Je le soupçonne d'éprouver pour lui-même une secrète préférence : c'est la marque d'un vrai, d'un grand talent. »

Claude-Michel Schönberg s'est fait connaître, il y a quelques années, par un grand succès : « Le premier pas ». Il proposera ce soir ses dernières compositions, des chansons très nettement inspirées par le nouveau romantisme.

Claude Lombard elle aussi, se fait l'interprète des beaux sentiments. Elle vient de Belgique. C'est elle qui a composé la musique d'une comédie musicale dont on parle beaucoup à Paris et qui, actuellement, voit triompher Anny Duperey.

Claude Jaquillard a 26 ans, enseigne la philosophie dans un gymnase lausannois et publie des essais pour être mieux entendu, car « la philosophie — dit-il — ne peut plus rester hors du monde. Philosophier, c'est se poser des questions élémentaires, comme chez les Grecs. Nous devons retrouver cela, ne serait-ce que pour cette jeunesse qui écoute, désespérée et attentive, car les aînés ne parlent plus, ou si peu. Et cette jeunesse ne sait plus ce que la vie peut avoir de désirable... »

Bruno Pietri est un jeune concertiste romand qui commence une carrière avec brio. Sa place était toute trouvée dans le nid des « Oiseaux de nuit », puisqu'il excelle dans l'interprétation du répertoire romantique. Les mélomanes trouveront aussi leur compte, en direct, ce soir...

(sp)

INFORMATION RADIO

Portraits musicaux

Rencontre avec Henri Sauguet

Cet après-midi à 16 h. Radio suisse romande 2 (MF)

Pour succéder à la demi douzaine des émissions réservées à Georges Auric dans le cadre d'une série intitulée « Le théâtre de leur vie », la chanteuse vaudoise et parisienne d'adoption Béatrice Moulin a choisi quatre entretiens avec Henri Sauguet.

De deux ans plus jeune que le premier musicien présenté et Francis Poulenc, autre membre du Groupe des Six, il étudia chez un maître aussi original que Charles Koechlin, le compositeur des « Bandarlog », avant de se mettre sous la houlette, si l'on peut dire, de Satie et de se manifester parmi les ultimes fidèles de l'auteur des « Véritables préludes flasques (pour un chien) » au sein de la fameuse Ecole d'Arcueil.

Pleines de verve autant que d'une clarté souvent empreinte de néo-classicisme, ses œuvres couvrent tous les domaines consacrés de l'expression musicale, en insistant sur le secteur scénique — ballet, opéra — et sur la mélodie poétique, y compris l'accompagnement de films.

Chaque samedi jusqu'au 17 mars, on pourra donc passer une heure en compagnie d'un homme auquel rien de la vie artistique française des 65 dernières années ne fut étranger. Illustration musicale à l'appui, bien entendu, de Schumann à Debussy, de Bizet à Satie, et de nombreuses pages « sui generis » à une réalisation électro-acoustique du Centre de recherches de l'ex-ORTF. Avec des interprètes tels que Clara Haskil, Claude Robin, Rostropovitch et des textes signés Max Jacob, Eluard...

(sp)

SUISSE ROMANDE

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 12.55 Téléjournal
- 13.00 Document: Le monde en guerre
Panorama de la Seconde Guerre mondiale. 16. La vie dans le Reich. 1940-1944.
- 13.55 Bob à 4
Championnats du monde. En Eurovision de Königssee.
- 16.00 Dessins animés
- 16.10 Série: Les Brigades du Tigre
8e épisode: L'Auxiliaire.
- 17.05 Série: Les Aventures de Deux Enfants en Afrique
Le Salut.
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 The Muppet Show
avec Nancy Walker.
- 18.00 Films: La Course autour du monde
Le prix de la meilleure interview.
- 18.50 Présentation des programmes
- 19.00 Jeu: A vos lettres
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Loterie suisse à numéros
- 19.55 Animaux: Rendez-vous
- 20.25 Feuilleton: La Lumière des Justes
- 21.20 Variétés: Les oiseaux de nuit
- 22.35 Téléjournal
- 22.45 Sport
Hockey sur glace. Retransmission partielle et différée d'un match de Ligue nationale. — Athlétisme. Championnats d'Europe en salle. En différé de Vienne.

SUISSE ALÉMANIQUE

- 10.00 Cours de formation
- 13.30 Bob à 4
- 16.15 TV-junior
- 16.35 Music-Scene
- 17.15 TV-junior
- 18.00 La Petite Maison dans la Prairie
- 18.45 Fin de journée
- 18.55 Téléjournal
- 19.05 The Muppet Show
- 19.40 Méditation dominicale
- 19.45 Les programmes
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Die Sache mit dem Feigenblatt
- 21.50 Téléjournal
- 22.00 Panorama sportif
- 23.00 Revue du Casino de Paris
- 23.55 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

- 13.25 Bob à 4
Championnats du monde.
- 16.20 Pour les jeunes
- 17.10 Athlétisme
Championnats d'Europe en salle.
- 18.25 Téléjournal
- 18.30 Video libero
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Loterie suisse à numéros
- 19.10 L'évangile de demain
- 19.25 Dessins animés
- 20.05 Magazine régional
- 20.30 Téléjournal
- 20.45 Le armi segrette del generale Fiascone
- 22.10 Téléjournal
- 22.20 Samedi sport

FRANCE 1 (TF 1)

(Emissions uniquement en noir et blanc)

13.00 TF 1 actualités

- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 C'est arrivé un jour
- 20.00 TF 1 actualités
- 20.35 Autour du chapiteau
- 21.37 Les Héritiers (7)

En raison des grèves qui perturbent leur activité, les trois chaînes françaises ne diffusent qu'un programme minimum, composé en principe d'informations et de films.

Il n'y a pas d'émission l'après-midi. Celles du soir risquent d'être modifiées peu avant leur début.

Nous donnons donc ici sous toutes réserves les programmes initialement prévus en soirée, mais qui ne sont pas nécessairement ceux qui passeront à l'antenne. (imp)

FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 11.45 Journal des sourds
- 12.45 Edition spéciale du samedi

- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Jeu: Des chiffres et des lettres
- 20.00 Journal de l'A 2
- 20.40 La Brigade des Mineurs
- 22.15 Alain Decaux raconte...

(La plupart des émissions sont en couleurs)

FRANCE 3 (FR 3)

- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 La télévision régionale
- 19.55 Il était une Fois l'Homme
- 20.00 Les jeux de 20 heures
- 20.30 La Mare au Diable

ALLEMAGNE 1

- 13.40 Les programmes
- 14.10 Téléjournal
- 14.15 Sesamstreet
Série pour les petits.
- 14.45 Un après-midi à Hambourg
- 16.15 Le conseiller de l'ARD
Le trafic routier.
- 17.00 La place de la femme dans l'Eglise
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Télésports
Athlétisme.
- 19.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Zum Blauen Bock
- 22.20 Téléjournal
- 22.35 Session Show.
- 23.20 Einer gibt nicht auf
- 0.30 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 13.00 Les programmes
- 13.30 Cordialmente dall'Italia
- 14.15 Turkiye mektubu
- 14.58 Téléjournal
- 15.00 Enid Blyton: Fünf Freunde und der Zauberer Wu
Série pour les jeunes.
- 15.25 Theo Linggen présente.
- 16.30 The Muppet Show
Avec Bernadette Peters.
- 17.00 Téléjournal
- 18.00 Lou Grant
Le Scandale. Série.
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 En direct...
- 20.15 Helden
Film allemand.
- 21.45 Téléjournal
- 21.50 Télésports
- 23.05 Le Commissaire
- 24.00 Téléjournal

IMPACT-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.05 Est-ce ta fête ? 12.30 Informations et magazine d'actualités. 12.45 Au fond à gauche. 14.05 Week-end show. 16.05 Musique en marche. 17.05 Propos de table. 18.05 L'actualité touristique. 18.15 La journée sportive. 18.30 Le journal du soir. 19.05 Actualités-Magazine. 19.20 La grande affiche. 22.05 Entrez dans la danse. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

12.55 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.20 Ils ont fait l'Histoire. 14.00 Contrastes. 16.00 Portraits musicaux. 17.00 Rhythm'n pop. 18.00 Swing-Sérénade. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads, informations en romanche. 19.30 Correo español. 20.00 Informations. 20.05 Théâtre : Une Mesure pour rien. 21.20 Kiosque lyrique : Véronique. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

IMPACT-RADIO

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Samedi-midi. 14.05 Chœurs et fanfares. 15.00 Magazine régional. 16.05 Le radiophone : vous questionnez, nous répondons. 17.00 Tandem. Sports. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre et show-business. 21.30 Politique intérieure. 22.05 Hits international. 23.05-24.00 A une heure tardive.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55. — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Musique légère. 13.30 Chœurs. 14.05 Radio 2-4 : Musique légère. 16.05 Après-midi musical. 18.05 Voix des Grisons italiens. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Documentaire. 20.30 Discomix. 23.05-24.00 Nocturne musical.

IMPAR-TV

IMPAR-TV

Radio

DIMANCHE

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55. — 6.00 Dimanche-Infos. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.15 Quel temps fera-t-il? 7.15 Nature pour un dimanche. 7.50 Memento des spectacles et des concerts. 8.15 Nature pour un dimanche. 9.05 Réverie aux quatre vents. 11.05 Toutes latitudes. 12.05 Dimanche-variétés. Est-ce ta fête? 12.30 Informations et magazine d'actualité. 14.05 Tutti tempi. 15.05 Auditeurs à vos marques. 18.05 Antenne verte. 18.15 La journée sportive. 18.30 Le journal du soir. 19.05 Actualité-magazine. 19.20 Les mordus de l'accordéon. 20.05 Allô Colette! 22.05 Dimanche la vie. 23.05 Harmonies du soir. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Sonnez les matines. 8.00 Informations. 8.15 Musique spirituelle. 8.45 Messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Fauteuil d'orchestre. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Musiques du monde Jeunes artistes. La joie de chanter et de jouer. Le folklore à travers le monde. Le chef vous propose... 15.00 La Comédie-Française: Poil de Carotte. Une Visite de Noces. 17.00 L'heure musicale. Südwestdeutsches Kammerorchester Pforzheim. 18.30 Compositeurs suisses. 19.20 Novitads, informations en romanche. 19.30 A la gloire de l'orgue. 20.00 Informations. 20.05 L'œil écoute. La librairie des ondes. 21.00 Un certain goût du monde. 21.30 Des us et des coutumes. 22.00 Les Raisons de la Folie. 22.15 L'Homme au Magnéscope. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. — 7.05 Musique légère. 10.00 Musique pour un invité. 11.05 Politique internationale. 11.30 Musique populaire. 12.15 Félicitations. 12.45 Kiosque à musique. 14.05 Archives Sturmzyt (1963). 15.00 Musique champêtre. 15.30 Sport et musique. 17.30 Musiques du monde. 18.05 Musique légère. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.00 Hit-parade. 20.00 Critique et satirique. 21.00 Science-fiction. 22.10 Sport. 22.30-24.00 Musique dans la nuit.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 7.00, 8.00, 10.30, 12.00, 17.00, 18.15, 23.00, 23.55. — 7.00 Musique et informations. 8.35 Magazine agricole. 9.00 Disques. 9.10 Conversation évangélique. 9.30 Messe. 10.15 Carrousel du dimanche. 10.35 Studio 2: Musique légère. 11.45 Causerie religieuse. 12.05 Nos chorales. 12.30 Actualités. 13.15 Divertissement. 13.45 Pour les consommateurs. 14.15 Le disque de l'auditeur. 15.00 Trois instruments et un soliste. 15.15 Périscope. 15.45 En musique. 17.15 Dimanche populaire. 18.00 Musique champêtre. 18.15 Sport. 19.00 Actualités. 19.45 Théâtre. 20.30 Disques. 21.30 Silvana, ouv., Weber; Concerto pour violoncelle, Lalo; Don Ranudo, Schoeck; Symphonie pour cordes, Honegger (Orch. RTSI, dir. M. Andrae). 22.40 Pages d'orgue de Bach. 23.05-24.00 Nocturne musical.

LUNDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55. — 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.20 Top-secret. 6.30 Top-régions. 6.40 Quelqu'un. 6.50 Top-sports. 7.20 Top-enfants. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.05 Revue de la presse romande. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.35 A propos. 8.45 Top à... 9.05 La puce à l'oreille. 10.30 Avec Jean-Christian Spahni.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Journal à une voix. 9.05 Le temps d'apprendre. Cours d'anglais. 9.30 La psychologie du développement de l'enfant. 9.45 Idées en cours. 10.00 Portes ouvertes sur l'école. 11.00 Polyvalence de la musique. 12.00 Stéréo-balade.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Bonjour. 8.05 Notabene. 10.00 Agenda. 12.00 La semaine à la radio.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00. — 6.00 Musique et informations. 8.45 Pages de Robbiani et Sgrizzi. 9.00 Radio-matin. 11.50 Progr. du jour.

TVR

16.15 - 17.15 Un Ours pas comme les autres. Troisième mouvement: « Allegro ma (non troppo) ». L'Etage en-dessous du Paradis.

Gaspard s'installe avec son violoncelle dans un petit appartement meublé, pas luxueux du tout.

C'est l'adaptation à la ville d'un homme de la campagne.

C'est l'adaptation aux voisins d'un solitaire. La vie en immeubles, les voisins, le bruit des autres qui vous gêne, votre bruit qui gêne les autres.

Et puis, il y a la voisine du dessus qui est charmante et qui vit dans un appartement minuscule avec sa grand-mère, ses parents et son frère, qui sont charmants aussi mais incroyablement bruyants et envahissants. Gaspard se défend, mais il est petit à petit vaincu et son appartement devient l'annexe de celui du dessus.

Jusqu'à ce qu'un jour, une nuit plutôt, en catimini, il déménage...

Sélection de dimanche



A la Télévision romande, ce soir, à 20 h.: Seuls sont les Indomptés. Un film de David Miller avec Gena Rowlands et Kirk Douglas. (Photo TV suisse)

20.00 - 21.45 Seuls sont les Indomptés. Un film de David Miller. Avec Kirk Douglas et Walter Matthau.

Tourné en 1961, ce film de David Miller relate l'aventure, avec maints détails d'un homme épris de liberté, allergique à toute vie sociale. Adapté d'un roman de Edward Abbey, « Brave cow-boys », sur un scénario de Dalton Trumbo, l'un des plus grands auteurs cinématographiques américains, « Seuls sont les Indomptés » est un plaidoyer magistral en faveur de l'homme, à la gloire de sa liberté.

Le réalisateur a su trouver, avec beaucoup de maîtrise et de finesse, le portrait de cet individu à la recherche de son idéal. Kirk Douglas

campe là magnifiquement son personnage; il est entouré de Walter Matthau, qui fait également une excellente création.

Qualité des images, bonne interprétation, concision des dialogues, et par-dessus tout une œuvre attachante, voilà qui séduira certainement le téléspectateur et l'incitera à regarder ce long métrage.

Le thème: Jack Burns est, par goût de la liberté ou par impossibilité de s'intégrer à la vie sociale organisée d'aujourd'hui, resté un cow-boy. Il aurait dû vivre au

temps des pionniers, il vit en 1962. Mais il est resté gardien de troupeau, ne se plaisant qu'en plaine désertique avec sa jument Whisky. Il passe cependant un jour à Duke City pour revoir ses amis Bondi. Il y apprend que son ami Paul purge une peine de deux ans de prison pour avoir aidé des Mexicains à franchir clandestinement la frontière. Pour le voir, il rosse un policier et se fait mettre en prison. Là, il veut faire évader Paul; mais celui-ci a changé. Il a femme, enfant et est las de la révolte...

21.45 - 22.40 La voix au chapitre. Grand invité: Jean-Marc Lovay pour son livre: « Le Baluchon maudit ».

« La tentation de l'Orient », échange de correspondance avec Maurice Chappaz; « Ecriture », un court texte paru dans la revue de Bertil Galland; « Les Régions céréalières », lauréat du « Prix littéraire de la Vocation » et de la « Bourse de la Fondation Del Duca »... Avec l'« Epître aux Martiens », Prix Georges Nicole, cela fait quatre œuvres ou textes publiés en dix ans.

Jean-Marc Lovay, cet écrivain venu de la montagne, écrit peu. Aussi, lorsqu'un nouvel ouvrage paraît, il ne passe pas inaperçu dans le monde des lettres romandes. Raison pour laquelle, ce soir, on consacra cette « Voix au chapitre » au petit dernier, intitulé « Le Baluchon maudit ». Jean-Marc Lovay sera entouré de Charles-Henri Favrod, Jean-Pierre Moulin, Louis-Albert Zbinden, Catherine Charbon et Catherine Unger.

TF 1

20.35 - 22.25 (sous réserve) Le Le Doulos. Un film de Jean-Pierre Melville, avec Jean-Paul Belmondo.

Maurice vient de passer plusieurs années en prison. A sa sortie, il tue son ami, Gilbert, un recéleur à qui il reproche d'avoir supprimé son ancienne femme, Arlette. Puis il s'enfuit après avoir pris tout l'argent et les bijoux qu'il a pu trouver. A nouveau, il prépare un « casse » avec Remy et la complicité de Silien qui lui fournit les outils indispensables.

L'heure prévue du cambriolage, Silien va trouver Thérèse, l'amie de Maurice. Après l'avoir brutalisée, il obtient l'adresse où opère son « homme » puis téléphone à la police...

SUISSE ROMANDE

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 11.00 Téléjournal
11.05 Tél-hebdo
11.30 Forum: Table ouverte
12.45 Musique: Tiercé Mélodies
12.55 Spécial Cinéma
Présentation de l'actualité cinématographique en Suisse.
13.45 Tiercé Mélodies
13.55 Bob à 4
Championnats du monde. En Eurovision de Kōnigssee.
14.55-17.50 Athlétisme. Voir TV suisse alémanique.
16.00 Tiercé Mélodies
16.15 Feuilleton: Un Ours pas comme les autres
17.15 Tiercé Mélodies
17.25 Téléjournal
17.30 Jeux: Interneige
Les équipes finalistes de Suisse, de France et d'Italie. En Eurovision de Ponte di Legno.
18.30 Magazine: Présence protestante
18.50 Les actualités sportives
Résultats et reflets filmés.
19.30 Téléjournal
19.45 Sports: Sous la loupe
20.00 Film: Seuls sont les Indomptés
21.45 Livres: La voix au chapitre
22.40 Vespérales
En l'Eglise du Plateau d'Assy (1). Méditation du Père Jean Dehu.
22.50 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 10.00 Signe des temps
11.00 Magazine culturel mensuel
13.00 Un'ora per voi
13.55 Bob à 4
Commentaire: J. Hiermeyer. Voir TV romande
14.05 Téléjournal
14.10 Panorama
14.35 Les ours bruns
14.55 Athlétisme
Championnats d'Europe en salle. Commentaire français
17.50 Téléjournal - Sports
18.00 Faits et opinions
18.50 Fin de journée
19.00 Télésports
20.00 Téléjournal
20.15 «...ausser man tut es»
20.20 Le Chinois
21.55 Kintop - ciné-revue
22.10 Téléjournal
22.20 Ces femmes qui font rire les hommes

SUISSE ITALIENNE

- 13.30 Téléjournal
13.55 Bob à 4
Voir TV romande
13.55 Télérama
14.00 Un'ora per voi
14.55 Athlétisme
Voir sous TV suisse allémanique
15.00 La rhapsodie des animaux
15.20 Chapeau melon et Bottes de Cuir
16.10 Cortège du Rabadan de Bellinzona
17.00 Trovars in casa
19.00 Téléjournal
19.10 La Parole du Seigneur
19.20 Lexique musical
20.10 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Gaston Phoebus, le lion des Pyrénées
21.50 Le dimanche sportif
22.50 Téléjournal

FRANCE 1 (TF 1)

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 13.00 TF 1 actualités
19.25 Les animaux du monde
20.00 TF 1 actualités
20.35 Le Doulos

En raison des grèves qui perturbent leur activité, les trois chaînes françaises ne diffusent qu'un programme minimum, composé en principe d'informations et de films.

Il n'y a pas d'émission l'après-midi. Celles du soir risquent d'être modifiées peu avant leur début.

Nous donnons donc ici sous toutes réserves les programmes initialement prévus en soirée, mais qui ne sont pas nécessairement ceux qui passeront à l'antenne. (imp)

FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 13.15 Journal de l'A 2
20.00 Journal de l'A 2
20.35 Holocauste
22.20 Portrait de l'Univers

(La plupart des émissions sont en couleurs)

FRANCE 3 (FR 3)

- 19.45 Dom-Tom
20.00 Grande parade du jazz
20.30 L'aventure de l'art moderne
21.30 Soir 3
21.40 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma
22.00 Ciné-regards
22.30 La Nuit
10.00 Terre africaine
10.45 Pour les petits
11.15 Les travailleurs de la nuit
12.00 Tribune internationale des journalistes
12.45 Téléjournal
13.15 Invitation à la danse
13.45 Magazine régional
14.55 Pour les enfants
16.10 Notes de Bavière
16.55 Der Doktor und das liebe Vieh
17.45 Scènes de la vie de famille: 1979

ALLEMAGNE 1

- 18.30 Téléjournal
18.33 Télésports
19.20 Miroir du monde
20.00 Téléjournal
20.15 Carnaval de Cologne
22.15 Le septième sens
22.20 Téléjournal
22.25 René Magritte, peintre surréaliste
23.10 Télé-débat
23.55 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 9.15 Service religieux catholique
10.00 Les programmes
10.30 Erich Kästner
11.45 Concert dominical
12.50 Magazine scientifique
13.00 Téléjournal
13.02 Les constructeurs de l'Airbus
13.30 Chronique de la semaine
13.55 Pour les petits
14.25 Maja l'Abeille
14.50 Comment réaliser un film
15.20 Téléjournal
15.30 Le Carnaval des enfants de Mayence
16.30 Bob à 4
17.00 Téléjournal - Sports
18.00 Journal catholique
18.15 Rauchende Colts
19.00 Téléjournal
Ici Bonn
19.30 Santa Fe
20.00 Das tausendunterste Jahr
22.15 Téléjournal - Sports
23.00 Le Carnaval des Animaux
23.25 Téléjournal

Vols-City de Genève.



Kuoni: guide des capitales européennes.



Bien accompagnés et bien conseillés par nos guides expérimentés, nous vous invitons à découvrir autant de capitales qu'il vous plaira. Des hôtels situés au centre et examinés par Kuoni vous attendent après une journée riche de nouvelles impressions. Par petits groupes, à bord de jets ponctuels, vous vous envolerez vers ces captivantes métropoles:

Vols de ligne de Swissair:		Vols de ligne réguliers:	
Budapest 5 jours dès Fr. 548.-	Paris 4 jours dès Fr. 518.- 	Athènes (Olympic Airways) 5 jours dès Fr. 598.-	Vienne (Austrian Airlines) 4 jours dès Fr. 638.-
Moscou 6 jours dès Fr. 878.-	Porto/Lisbonne 5 jours dès Fr. 778.-	Istanbul (Turkish Airlines) 5 jours dès Fr. 678.-	Berlin (Pan Am) 4 jours dès Fr. 598.- de Zurich
Demandez notre prospectus détaillé «Vols-City 1979».		Londres (British Airways) 4 jours dès Fr. 448.-	

Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans chacune des 50 succursales Kuoni. Succursale Kuoni dans votre région: La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert 23 58 28.

Les vacances - c'est Kuoni

auto marché Occasion

NOTRE OFFRE SALON:

- MAZDA 818, 38 000 km. Fr. 176.- par mois
- TOYOTA 2300 Coupé Fr. 196.- par mois

Garage et Carrosserie AUTO-CENTRE

Emil Frey SA
Fritz-Courvoisier 66
☎ (039) 23 13 62



Filage au rouet Cours spéciaux

A NEUCHÂTEL

(samedis 9 h. à 17 h.) comprenant: connaissance des laines - cardage - pratique au fuseau et rouet. Fr. 50.- tout compris.

Inscriptions: Artésania, rue Poiteaux 4, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 24 28 29, (038) 46 19 80.

A la même adresse: matières et laines de Provence, métiers à tisser suisses et nordiques, large choix de rouets fonctionnels.

A REMETTRE

À LA CHAUX-DE-FONDS

(pour cause de santé)

commerce de

DÉCORATION D'INTÉRIEUR

MEUBLES - TAPIS - RIDEAUX AVEC ATELIERS RESPECTIFS

Offre sous chiffre DC 3912, au bureau de L'Impartial.

ING. DIPL. EPF FUST SA

OFFRE CHOC SÈCHEUSE ÉLECTROLUX

pour 2,5 kg. de linge sec, avec tambour en acier chromé. Prix FUST Fr. 498.-, y compris livraison. Autres modèles de Miele, AEG, Novamatic, Bauknecht, Hoover

Chaux-de-Fonds: Jumbo, Tél. 039 26 68 65
Bienne: 36 Rue Centrale, Tél. 032 22 85 25
Etoy: Centre de l'habitat, Tél. 021 76 37 76 et 26 succursales

AUX ROCHETTES Filets de perche

Téléphone (039) 22 33 12

CAFÉ DU GLOBE

CE SOIR

jambon chaud

Frites - Salade Fr. 8.-

Ambiance avec BO-BO à l'accordéon

NOUVEAU

- Crédit personnel pour achat de meuble
- Tarifs préférentiels
- Frais à notre charge

renseignements gratuits sans engagement.

A découper et adresser:

ORNOC - Organisation Nouvelle de Crédit, Case postale 55, 2301 La Chaux-de-Fonds

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____
Montant désiré: _____

BURRI VOYAGES MOUTIER

Courses de plusieurs jours

HOLLANDE
13-16 avril (Pâques) 4 jours Fr. 480.-

TOSCANE - ILE D'ELBE - FLORENCE
13-16 avril (Pâques) 4 jours Fr. 395.-

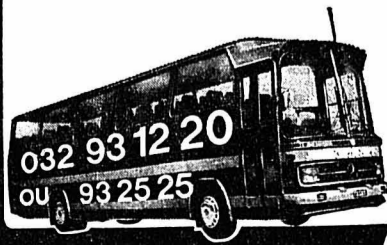
HOLLANDE - SPÉCIAL TULIPES
23-28 avril 6 jours Fr. 495.-

PROVENCE - CAMARGUE - GORGES DE L'ARDECHE
24-27 mai (Ascension) 4 jours Fr. 325.-

PROVENCE - CAMARGUE - CÔTE D'AZUR
11-17 juin 7 jours Fr. 475.-

Départ La Chaux-de-Fonds

Demandez nos programmes détaillés ou inscription directement auprès de votre agence de voyages habituelle.



LAVANCHY LAVANCHY LAVANCHY

Transsibérien spécial

en septembre

Toujours à l'avant-garde, LAVANCHY affrète un train entier (7 wagons-lits et 3 wagons-restaurants) pour vous permettre d'effectuer le parcours transsibérien de MOSCOU à KHABAROUSK ou vice-versa dans d'excellentes conditions de confort (compartiments doubles et individuels), tous les repas en un seul service. Arrêts à NOVOSIBIRSK et IRKUTSK (avec hôtel). Excursion au lac Baikal.

Nombreux programmes annexes avec Leningrad, Moscou, Asie Centrale, Japon et Hongkong.

14 jours et plus, dès Fr. 3926.- au départ de la Suisse.

Demandez le programme détaillé "TRANSSIBÉRIEN SPÉCIAL" à l'agence Lavanchy la plus proche.

Un train spécialement affrété sur la fameuse ligne transsibérienne une première!



Lausanne, 021/20 36 31 Morges, 021/71 75 51 Genève, 022/32 75 20
Lausanne-Duchy, 021/26 71 62 Yverdon, 024/21 51 61 Sion, 027/22 83 87
Vevey, 021/51 50 44

Le Coin

Extrait du bulletin hebdomadaire des places vacantes de la Confédération. Les places mises au concours sont également ouvertes aux femmes.

Universitaires

Traducteur

Le titulaire traduira d'allemand en français des textes ayant trait à la protection de l'Etat sur les plans administratif et pénal, ainsi que des textes de nature juridique. Etudes universitaires souhaitables. Langues: le français, très bonnes connaissances de l'allemand. Ministère public de la Confédération, 3003 Berne ☎ (031) 61 45 28

Fonctionnaire scientifique

Rédacteur à l'Office du service d'information de la troupe. Elaboration, rédaction, conception et présentation indépendante de publications, documentations et moyens audio-visuels. S'acquiescer d'autres tâches d'information dans le cadre de la mission de renforcement de la volonté de défense. Intérêt pour l'ensemble des problèmes concernant la politique de sécurité. Etudes universitaires complètes correspondant aux exigences. Sens du travail en équipe. Collaborateur faisant preuve d'initiative, ayant de bonnes connaissances linguistiques et le sens de la présentation graphique. Faculté de traiter l'information à divers échelons. Si possible officier. Langues: le français, très bonnes connaissances d'une autre langue officielle. Service de l'adjudance, Service administratif, 3000 Berne 25 ☎ (031) 67 32 62

Professions administratives



Fonctionnaire spécialiste

Exécuter de manière autonome des études sur l'organisation, les méthodes de travail et l'emploi de dispositifs tendant à améliorer l'efficacité des différents services de l'administration générale de la Confédération. Etre apte à diriger des projets, à collaborer et à donner des conseils lors de la planification et la réalisation de projets complexes. Diplôme d'une école de commerce ou d'administration ou formation équivalente, avec expérience professionnelle. Entregent et autorité naturelle. Langues: le français ou l'allemand, bonne connaissance de l'autre langue. Centrale pour les questions d'organisation de l'administration fédérale, 3003 Berne, ☎ (031) 61 70 01

Secrétaire, év. fonctionnaire spécialiste

Le titulaire sera chargé d'analyser des domaines de travail de haute exigence à l'intérieur d'un groupe de projets. Nous travaillons avec des systèmes supérieurs IBM 360 et 370, OS-MFT, OS-VS1, CICS, ADABAS, ANSCOBOL. Notre nouveau collaborateur devrait avoir une formation commerciale élémentaire; pratique en qualité de programmeur et expérience en tant qu'analyste, sens de la collaboration et désir de compléter sa formation. Langues: l'allemand ou le français, bonnes connaissances de l'autre langue officielle et de l'anglais. Bureau fédéral de statistique, 3003 Berne, ☎ (031) 61 87 65

Fonctionnaire d'administration

Agent du groupe administration des entrepôts, remise et vente. Le titulaire devra s'occuper des commandes et des demandes (activité indépendante) ainsi que des travaux administratifs qui s'y rapportent (comptabilité du stock, correspondance, instructions d'expédition). Certificat de fin d'apprentissage d'employé de commerce ou formation équivalente. Expérience professionnelle souhaitable, facilité d'assimilation et sens de la collaboration. Langues: l'allemand ou le français, bonne connaissance de l'autre langue. Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne, ☎ (031) 61 39 03

Fonctionnaire spécialiste

Rédacteur à l'Office du service d'information de la troupe. Elaboration, rédaction, conception et présentation indépendante de publications, documentations et moyens audio-visuels. S'acquiescer d'autres tâches d'information dans le cadre de la mission de renforcement de la volonté de défense. Intérêt pour l'ensemble des problèmes concernant la politique de sécurité. Etudes supérieures de commerce ou d'administration ou formation professionnelle équivalente. Sens du travail en équipe. Collaborateur faisant preuve d'initiative, ayant de bonnes connaissances linguistiques et le sens de la présentation graphique. Faculté de traiter l'information à divers échelons. Si possible officier. Langues: le français, très bonnes connaissances d'une autre langue officielle. Service de l'adjudance, Service administratif, 3000 Berne 25, ☎ (031) 67 32 62

Collaborateur

Collaborateur pour les travaux de contrôles fiscaux (réviseur interne à la Division principale de l'impôt sur le chiffre d'affaires). Certificat de fin d'apprentissage d'employé de commerce ou d'administration ou formation équivalente. Avoir de l'expérience dans le commerce, l'industrie ou l'artisanat. Langues: le français ou l'allemand: bonnes connaissances d'une deuxième langue officielle. Administration fédérale des contributions, 3003 Berne ☎ (031) 61 75 06

Adresser les offres manuscrites directement aux services intéressés qui fourniront tout renseignement complémentaire utile.

Office fédéral du personnel
3003 Berne



Nouveau: la limousine Datsun Sunny. Le plaisir du volant sous sa forme la plus confortable. 11390.-

Nombre de facteurs placent la nouvelle Datsun Sunny très au-dessus des voitures de sa catégorie: son esthétique, son confort, son équipement, sa réalisation technique, sa rentabilité, ses dispositifs de sécurité. La limousine Datsun est une routière familiale particulièrement commode. 1171 cm³, 52 CV DIN ou 1397 cm³, 63 CV DIN. Se fait aussi en coupé ou en break. Essayez-la chez nous.

DATSUN
Votre amie sur route.

La Chaux-de-Fonds Garage-Carosserie de l'Est
Visinand & Asticher

La Chaux-de-Fonds Garage du Puits
Frédéric Winkelmann

La Maison souvent imitée... mais jamais égalée

Réparations de machines à laver

31 ans d'expérience

Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée

René TANNER
Neuchâtel

Portes-Rouges 149
Téléphone (038) 25 51 31

Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

C'EST JUSTEMENT DANS LES DÉTAILS... que l'on reconnaît la bonne maison.

LE MONDE SPORTIF - LE MONDE SPORTIF

EN CHAMPIONNAT DE HOCKEY DE LIGUE B

Duel fratricide ce soir à Fleurier



M. Claude Montandon (à gauche), président du HC Fleurier et l'entraîneur-joueur de Neuchâtel Guryca, une carte décisive à jouer. (Photos Charrère et Schneider)

Cette fois-ci, malheureusement, le derby neuchâtelois sera sans pardon. Pas question d'amitié car un des deux clubs en présence, Fleurier ou Neuchâtel sera relégué! Actuellement les joueurs du Val-de-Travers ont un avantage indéniable d'un point, c'est dire qu'ils peuvent envisager un match nul ce qui n'est pas le cas de la formation du président Pahud. En effet, Neuchâtel doit absolument l'emporter si il entend sauver sa place en ligue B. Bref un derby à ne pas manquer et où l'ambiance ne manquera pas.

Finale romandes des minis, ce week-end

Trois finales romandes auront lieu ce jour et demain, soit celles des novices, des minis et des juniors régionaux. C'est à Sierre que se retrouveront les finalistes des novices: Fleurier (groupe Areuse), Sion (groupe Mt-Rose) et Embd-Kalpetran (groupe Cervin). Le vainqueur de cette poule sera déclaré champion romand. Les minis se retrouveront, eux, samedi et dimanche à Porrentruy. Il s'agit de: La Chaux-de-Fonds (groupe Tête-de-Ran), Forward Morges (groupe Molendruz), Lausanne (groupe Sarine) et Viège (groupe Rhône). Le premier classé de ce tour final obtiendra le titre de champion romand. Il participera en outre, le 4 mars prochain, à la finale suisse qui se disputera à Lyss.

Rencontre de lutte, au collège des Forges

Demain, dès 8 heures, au collège des Forges, les meilleurs lutteurs de La Chaux-de-Fonds et du Locle seront aux prises avec comme enjeu les challenges Ernest Grossenbacher et Charles Lesquereux dont le dévouement à la cause de la lutte est « sans borne », ainsi que le trophée jeunesse offert par André Cavin, de La Chaux-de-Fonds. Du beau sport amateur en vue.

Championnats suisses nordiques OJ à La Chaux-de-Fonds

Dans le cadre de son 75e anniversaire, le Ski-Club La Chaux-de-Fonds organise ce week-end les finales des championnats suisses OJ de ski nordique. Quelque 300 jeunes skieurs et skieuses âgés entre 13 et 16 ans se disputeront les onze titres qui seront attribués. Ces épreuves auront lieu à la Vue-des-Alpes, près de la Balance. Les courses individuelles seront disputées ce matin à partir de 9 h. et le relais dimanche dès 9 h. 30. Le concours de saut se déroulera cet après-midi sur le tremplin de Pouillerel.

L'Auberge des Rochettes
et la

Confiserie Roulet
succ. E. Frischknecht

vous convient à leurs

jours alsaciennes

pendant lesquelles vous pourrez déguster d'excellentes spécialités, accompagnées d'une sélection de grands vins réputés de la

CAVE VINICOLE D'EGUISHEIM

Agent général pour la Suisse:
Herig Vins

TÉLÉ-SKI

Vue-des-Alpes

OUVERT

tous les jours et tous les soirs.
Pistes bonnes.

APPARTEMENTS À LOUER

À LOUER
dans maison rénovée à la rue Numa-Droz 96

appartement

de 3 chambres, cuisine, salle de bain, WC séparés, chauffage général, eau chaude, conciergerie, machine à laver automatique, et dépendances.
Prix mensuel Fr. 270.- + 65.- de charges (chauffage et eau chaude).
Tél. (039) 23 27 77 entre 8 h. et 9 h. ou entre 19 h. et 20 h.

Up With People

«Ce qui compte, ce sont les êtres et non les nations ou les idéologies. Une telle pensée devrait être célébrée et Up With People le fait avec un charme particulier, avec amour et simplicité.»
THE NEW YORK TIMES

«Un évènement fascinant... On est pris par ce fluide qui descend dans la salle, par cette cordialité ou par cet art de vous glisser une ballade à l'oreille, mais surtout par l'unité impressionnante que forment ici des hommes et des femmes de toutes les races. Le spectacle offert n'a plus rien à voir avec l'amateurisme et peut se mesurer sans autre selon les critères appliqués aux interprètes professionnels.»
NEUE ZÜRCHER ZEITUNG

«Up With People possède un rythme contagieux qui fascine immédiatement le public et le tient en haleine jusqu'à la dernière seconde.»
EL INFORMADOR, Guadalajara, Mexique

Up With People International
Grand Spectacle Musical

SALLE DE MUSIQUE
La Chaux-de-Fonds
Mardi, 27 février à 20 h 30

Location à la Tabatière du Théâtre
Téléphone 039/22 53 53

A louer
pour le 1er mai 1979

appartement

2 pièces, tout confort, entièrement rénové.
Quartier Technicum

Loyer: Fr. 260.- + charges.

Tél. (039) 22 47 45, heures repas.

MACHINES À LAVER
LINGE ET VAISSELLE

neuves et occasions

Datéco S.A.

3, rue du Tunnel
1000 Lausanne
Tél. (021) 23 52 28
Le Locle
Tél. (039) 31 68 49

Mélanges

À VENDRE

Chiots St-Bernard, 3 mois, poils longs, pure race. Tél. (039) 37 16 84.

LOCATION

Plus de cent robes de mariées et accessoires en location chez Mme Geuggis, Beau-Site 3, Cor-tailloz, tél. (038) 42 30 09.

REPASSAGE

Dame cherche repassage. Irait chercher à domicile.
Tél. (039) 63 11 08. Travail soigné.

Ce jour, départ du Rallye automobile des neiges
Participation exceptionnelle cette année

Philippe Carron, champion suisse 1978; Eric Chapuis, champion suisse 1977; André Savary, champion suisse 1976; Claude Haldi, vainqueur en 1972; Philippe Roux, qui va se consacrer désormais exclusivement à la compétition automobile; Jean-Claude Béring, Bernard Chenevier, vainqueur en 1973 et deuxième l'an dernier; Claude Etienne, Jean-Robert Corthay: tous les meilleurs spécialistes de Suisse seront au départ, ce jour, du 15e Rallye des Neiges, première manche du championnat suisse 1979. Jamais un rallye helvétique n'avait connu, à ce jour, une participation aussi relevée.

LUTTES PASSIONNANTES

La bataille promet d'être passionnante tout au long des 90 kilomètres d'épreuves spéciales que les organisateurs (le Groupement vaudois des écuries automobiles en collaboration avec l'ACS) ont « mijotés » à l'intention des concurrents. Ces 90 km. se partagent assez équitablement entre de vieilles « classiques » comme Sonzier - Les Avants et quelques tronçons inédits comme celui du « Grand Jorat » ou celui de Leysin, au terme duquel aura lieu la neutralisation de midi.

Questions voitures, deux Fiat Abarth 131, celles de Philippe Carron et d'Eric Chapuis et une Lancia Stratos, pilotée par Claude Etienne, seront opposées à une armada de Porsche, lesquelles sont invaincues depuis 1972 dans le rallye. Les voitures allemandes auront l'avantage du nombre, mais aussi de la puissance, ce qui peut jouer un rôle déterminant si les routes devaient être sèches. On notera que Philippe Carron avait gagné en 1978 au volant d'une Porsche et qu'il tente maintenant le doublé sur une Fiat.

Le premier départ a été donné au marché couvert de Montreux ce matin à 7 h. alors que la première arrivée sera ingée à la Maison des congrès, toujours à Montreux et toujours ce jour, à 18 h. 38.

Un Jurassien élu au comité de la FREA

La Fédération romande des écuries automobiles s'est donnée un nouveau comité. Ces responsables élus récemment à Yverdon sont: Gilbert Banoncini président à Genève, ainsi que MM. Jean-François Ogay (Fribourg), Bernard Stutzmann (Vaud), Charles Guenin (Bienne) et Daniel Guenat (Jura). Un représentant valaisan doit encore être désigné. On relèvera que les Neuchâtelois n'ont pour l'instant pas adhéré à cette fédération.

Match de barrage nécessaire

Dans le cadre du tour final de première ligue, Wetzikon a battu Uzwill par 8-4 (0-2, 7-0, 1-1). Uzwill ayant gagné le match aller sur sa patinoire (5-4), un barrage sera nécessaire. Il aura lieu samedi à Wetzikon. Le vainqueur affrontera Coire dans le second tour.

JURA BERNOIS • JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

Les chemins de fer du Jura menacés

Une journée d'information de l'UP jurassienne

La ligne CFF Moutier-Sonceboz sera-t-elle supprimée ?

Les CJ (chemins de fer jurassiens) verront-ils leurs voies arrachées ? La ligne directe Bâle - Delémont - Bienne-Genève perdra-t-elle des trains directs au profit de la ligne à grande vitesse Bâle-Olten ?

En d'autres termes, les schémas extrêmes contenus dans le très officiel Rapport sur une conception globale suisse des transports (CGST) constituent-ils une réelle menace sur le réseau ferré du canton du Jura et du Jura bernois ?

Oui, répondent ceux qui dans notre région, à un titre ou à un autre, spécialistes des transports ou responsables politiques, se préoccupent de l'avenir économique de nos vallées.

En tout cas, on ne peut rester in-

différent devant les projets élaborés nos lignes, soit leur maintien à l'aide d'un financement régional (entendez les cantons de Berne et du Jura ainsi que pour réduire le déficit des CFF : ces projets proposent soit un démantèlement total ou partiel de certaines de ces communes concernées).

La Commission UP d'information sur l'aménagement du territoire a jugé qu'il était de son devoir de présenter publiquement un dossier complet sur l'avenir des chemins de fer dans le Jura bernois et dans le canton du Jura. Une journée d'information aura donc lieu le samedi 17 mars à Moutier : un membre du comité directeur de la CGST, le directeur des CJ et un spécialiste des problèmes ferroviaires régionaux pourront exprimer leur point de vue avant un large débat public.

Pour un service ambulatoire psychiatrique

La Direction de l'hygiène publique du canton de Berne a pris une série de mesures visant à assurer un service ambulatoire psychiatrique dans le Jura bernois, conformément aux principes adoptés par le Grand Conseil bernois. Un service psychiatrique a été créé à l'Hôpital régional de Bienne en automne 1978. Son dirigeant s'occupe également des Hôpitaux de district de Moutier et Saint-Imier. D'autre part, un service psychiatrique doit être mis à disposition des enfants et des jeunes à l'Hôpital pédiatrique Wildermeth à Bienne.

Etant donné le caractère de modèle du premier Centre psychiatrique de Bienne et pour répondre au Grand Conseil qui souhaite une analyse scientifique des expériences positives et négatives, l'édification du centre s'effectue avec circonspection. Une analyse approfondie des structures existantes ou à créer s'est avérée nécessaire. Le service fonctionnera au début de l'été 1979, indique l'Office d'information du canton de Berne.

En outre, la Direction de l'hygiène publique du canton de Berne a chargé la Clinique et polyclinique universitaire de Berne pour enfants et adolescents de prendre une part active au travail effectué à l'Hôpital pédiatrique Wildermeth de Bienne, jusqu'à la créa-

tion d'un centre de psychiatrie infantile, dont le principe a entre-temps été accepté. (ats)

CANTON DE BERNE

Bibliothèque municipale et universitaire de Berne

Nouveau mode de financement

Le Conseil exécutif du canton de Berne a adopté une nouvelle réglementation pour le financement de la Bibliothèque municipale et universitaire : désormais, la commune municipale et la bourgeoisie de Berne participeront chacune aux frais annuels d'exploitation par un subside forfaitaire de 750.000 francs. Les frais restant après déductions des recettes de la bibliothèque seront assumés par le canton. Ce nouveau mode de financement décharge considérablement la commune municipale et la bourgeoisie. Jusqu'à présent, ces dernières ont en effet pris à leur charge 26 pour cent (1 million

de francs), respectivement 22 pour cent (850.000 francs) des frais d'exploitation à titre de participation. Pour l'exercice en cours, le conseil exécutif a octroyé un subside d'Etat de 2,9 millions de francs pour la bibliothèque en vertu de la nouvelle réglementation. (ats)

Pour le Conseil des Etats
Candidat socialiste

Le comité directeur du Parti socialiste de la ville de Berne (ps) a décidé de proposer à l'assemblée des délégués et au congrès du ps du canton la candidature du conseiller national Reynold Tschaepaet pour le Conseil des Etats. Le ps de la ville de Berne « est persuadé que Reynold Tschaepaet, dont la candidature est proposée au peuple bernois pour le Conseil des Etats, est un homme ayant de l'expérience et de la personnalité ».

L'Union démocratique du centre et le parti radical-démocratique ont déjà désigné leurs candidats qui sont respectivement MM. Peter Graber, président de l'Union suisse des paysans, et Arthur Haensenberger, notaire. (ats)

Entre Bunden et Bienne
Trafic ferroviaire interrompu

Le trafic ferroviaire sur la ligne de chemin de fer Bienne - Taeuffelen - Ins (BTI) sera interrompu à partir de lundi sur le tronçon Bunden - Bienne, et ceci pendant trois semaines. Pendant cette période le trafic des voyageurs sera assuré par bus. Cette interruption est due à la réfection d'un pont sur le canal Nidau - Buren. (ats)

PAYS NEUCHÂTELOIS

Congrès extraordinaire du Parti socialiste neuchâtelois

Nouveaux statuts adoptés à l'unanimité

Réunis hier soir à Neuchâtel en congrès extraordinaire, les délégués des sections locales du Parti socialiste neuchâtelois avaient à se prononcer essentiellement sur une révision totale de leurs statuts. Celle-ci a été acceptée à l'unanimité. Le point le plus important de cette révision consistait en une proposition de la section de Neuchâtel qui prévoyait qu'à l'avenir il y ait incompatibilité entre les mandats de conseiller d'Etat et ceux de conseiller national ou conseiller aux Etats. Cette proposition a été écartée par le congrès par 39 non contre 22 oui.

En outre, les différentes sections ont présenté leur candidat pour l'élection aux Chambres fédérales qui au-

ront lieu en octobre prochain. Pour le Conseil national, les noms suivants ont été proposés : M. R. Felber (pour le district du Locle) ; Mme H. Deneys

(La Chaux-de-Fonds) ; J.-P. Plancherel (Val-de-Ruz) ; François Borel (Boudry) ; Claude Borel (Neuchâtel). Pour le Conseil des Etats, M. René Meylan. Il ne s'agit pour l'instant que de propositions. Les candidats définitifs seront nommés lors du prochain congrès en mai.

Pour sa part, M. F. Borel, président du groupe des députés socialistes au Grand Conseil, a annoncé qu'il allait entreprendre une démarche auprès du Conseil d'Etat afin que le Grand Conseil examine un projet de modification de la Constitution cantonale concernant le vote à 18 ans, ceci avant les prochaines élections fédérales. Si cette proposition devait être refusée, on se tournerait alors vers la conférence des présidents de groupes pour déposer un projet de décret commun.

Enfin, l'assemblée avait à nommer un nouveau secrétaire aux verbaux au Bureau du comité pour remplacer M. Alain Schaldenbrandt, nouveau président de la section chaux-de-fonnière. C'est Mme Eliane Haertel, de La Chaux-de-Fonds qui remplacera ce dernier. (Imp.)

VAL-DE-RUZ

BOUDEVILLIERS
Nouveau
garde-police-cantonier

En remplacement de M. Robert Marti, qui quitte ses fonctions à la fin de ce mois, le Conseil communal a nommé M. André Dubail, de La Chaux-de-Fonds, avec entrée en service le 1er mai 1979.

La commune sera pendant deux mois sans cantonnier-concierge. Pour les travaux courants, il sera fait appel pendant cette période à des aides temporaires (conciergerie et chauffage du collège et du temple, sonnerie des cloches, contrôle de la STEP). Il reste à espérer qu'il n'y aura pas trop d'imprévus pendant cet intérim ; la population est invitée à faire preuve de compréhension s'il devait y avoir du retard ici ou là. (jm)

LES HAUTS-GENEVEYS

Plus de fuite

Après deux semaines de recherches, la fuite d'eau a enfin pu être décelée par un spécialiste des Services industriels de La Chaux-de-Fonds.

Cette fuite se situait rue de la Vy-Creuse, juste au-dessus du hangar des pompes.

Les employés communaux, le capitaine des pompes et son équipe et même deux conseillers communaux se sont « mouillés » toutes les nuits en participant aux recherches. (pp)

CANTON DU JURA

Première requête devant la Cour constitutionnelle jurassienne

Le dernier « Journal officiel de la République et canton du Jura » publie une « communication de la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal » concernant une requête du groupe libéral-radical au Parlement jurassien, demandant de déclarer nul un point d'un arrêté du gouvernement sur la constitution de la Banque Cantonale du Jura. C'est la première fois que la Cour constitutionnelle jurassienne — une innovation sur le plan suisse — est saisie d'une requête.

L'arrêté gouvernemental incriminé prévoit que le « gouvernement constitue la Banque Cantonale du Jura avec

siège à Porrentruy. Le capital social est fixé à 40 millions de francs libéré jusqu'à concurrence de 20 millions de fr., souscrit intégralement par l'Etat ».

Selon le groupe libéral-radical, ce point est contraire à l'article 77 de la Constitution jurassienne prévoyant le vote populaire pour les dépenses soumises au référendum obligatoire et celles qui sont supérieures à 5 centièmes du montant des recettes portées au dernier budget (soit 165 millions de francs pour 1979). Selon le groupe libéral-radical, ce point est aussi contraire à un article de la loi sur la Banque Cantonale. (ats)

Heureux ceux qui ont le coeur pur, car ils verront Dieu.
Ton souvenir restera gravé dans nos coeurs.

Monsieur et Madame William Jeannet-Thommen, aux Bayards ;
Monsieur Jacques Jeannet, aux Bayards ;
Les enfants de feu Monsieur et Madame Eugène Thommen-Jeannet, à La Chaux-de-Fonds et à Paris ;
Monsieur et Madame Paul-Arnold Baehler-Jeannet et leurs enfants, à Prilly et à Buttes ;
Madame Marguerite Piaget-Jeannet, et ses enfants, à Lausanne et à Prilly ;
Madame Paul Thommen-Herzog et ses enfants, à Fullinsdorf et à Bâle, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher fils, frère, neveu, cousin et ami,

Monsieur

Roland JEANNET

enlevé à leur tendre affection dans sa 33e année, après une longue et pénible maladie, supportée avec un grand courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 23 février 1979.

L'ensevelissement aura lieu aux Bayards, lundi 26 février.

Culte au Temple, où l'on se réunira, à 14 heures.

Le corps repose à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille : 2127 Les Bayards.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

PESEUX

Le coeur de l'homme médite sa voie, mais c'est l'Eternel qui dirige ses pas. Proverbes 16, v. 9.

Les familles Colin, Matthey, parentes et alliées, les amis et amies, ont le grand chagrin d'annoncer le décès subit de

Mademoiselle

Lillette RICHARD

leur très chère cousine et amie, survenu le 22 février 1979.

PESEUX, le 23 février 1979.
(rue de Corcelles 3).

Que ta volonté soit faite.
Matthieu 26, v. 42.

L'incinération aura lieu lundi 26 février, à Neuchâtel.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les personnes qui nous ont entourés en ces jours de deuil, soit par leur présence, leurs dons ou leurs messages fleuris, les enfants et la famille de

Monsieur Charles MONNIER

tiennent à leur présenter leurs remerciements les plus sincères.

La famille de

Monsieur Charles HOFER

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

La famille de

Madame Madeleine AMSTUTZ-DUBOIS

très touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

L'IMPARTIAL

Prix d'abonnement

Francs pour la SUISSE	ÉTRANGER
1 an Fr. 115.—	Selon les pays.
6 mois » 61.—	Se renseigner à
3 mois » 32.—	notre adminis-
1 mois » 11.—	tration.

Tarif des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura —54 le mm.
Mortuaires —78 le mm.
Régie extra-régionale
Annonces Suisses S.A. - ASSA Suisse —69 le mm.
Réclames 2.33 le mm.
(Minimum de 25 millimètres)
Compte de chèques postaux 23-325
La Chaux-de-Fonds

Contre les bases de guérilleros de Zambie

Raid rhodésien

► Suite de la 1re page

Escortées de motards toutes sières hurlantes, des ambulances traversaient Lusaka à vive allure pour amener les blessés à l'hôpital universitaire de la capitale. La radio lançait des appels aux donateurs de sang et la Croix-Rouge faisait savoir qu'on lui avait demandé de fournir pansements et médicaments.

Il s'agit du deuxième raid rhodésien contre des camps nationalistes en Zambie en une semaine. L'aviation rhodésienne a également frappé lundi dernier une installation nationaliste au Mozambique. (ats, afp, reuter)

L'extrême-gauche brave Khomeiny

► Suite de la 1re page

ont l'ordre de tirer. A la suite des troubles et attaques de postes de police au cours des deux dernières semaines dans la région kurde, limitrophe de l'Irak, le gouvernement iranien a proclamé que toute tentative de sécession serait écrasée.

Exportations de pétrole Bientôt, mais pas immédiatement

L'Irak reprendra « bientôt », mais certainement pas dans quelques jours, ses exportations pétrolières. Cette correction a été faite hier matin par le Cabinet de M. Ibrahim Yazdi, vice-premier ministre, qui avait été cité jeudi comme ayant dé-

Entre les Etats-Unis et l'Arabie Séoudite Un certain rafraîchissement

Le prince héritier Fahd d'Arabie séoudite a annulé le voyage qu'il devait faire le mois prochain aux Etats-Unis, pour s'entretenir avec le président Carter, et cette décision pourrait traduire un certain rafraîchissement des relations entre Ryad et Washington.

En annonçant l'annulation de la visite « pour des raisons de santé », le Département d'Etat a souligné que « des divergences peuvent intervenir de temps à autre, comme c'est le cas dans toutes les relations », tout en précisant que les contacts demeurent étroits entre les deux pays.

La présence à Washington du prince Fahd, les 14 et 15 mars, aurait pu fournir au président Carter l'occasion de tenter à nouveau d'obtenir que l'Arabie séoudite apporte

En bref • En bref

● MADRID. — Des terroristes, que l'on croit appartenir à l'organisation séparatiste basque ETA, ont abattu, à Deva, un garde civil, Benito Arroyo, 40 ans, qui, au volant de sa voiture, s'était arrêté à un feu rouge.

● LE CAIRE. — Un Italien de 82 ans, propriétaire d'une galerie d'art, a été arrêté au Caire, puis libéré sous caution, à propos du vol d'une toile de Vincent Van Gogh.

● WASHINGTON. — Le secrétaire américain au Trésor, M. M. Blumenthal, est parti pour une visite de neuf jours en Chine.

● BANGKOK. — Pour la première fois depuis octobre 1976, le Ministère thaïlandais de la Défense a ordonné une suspension complète de l'application de la loi martiale.

● DIJON. — L'indice français des prix de détail a progressé de 0,9 pour cent en janvier.

● PARIS. — Le président Giscard d'Estaing a déclaré que le 33e sommet franco-allemand s'était déroulé « dans le même esprit que le premier », au cours duquel, en 1962, « le général de Gaulle et le chancelier Adenauer ont engagé la France et l'Allemagne dans la voie de la réconciliation et de l'entente ».

● BEYROUTH. — Dans une interview que publie l'hebdomadaire d'expression arabe « Al Ouatani Arabit », M. Yasser Arafat estime que le monde arabe doit réviser sa position vis-à-vis de la France, à laquelle il reproche de « n'avoir pas avancé d'un pouce » par rapport à la politique définie par De Gaulle et Pompidou.

Le conflit sino-vietnamien s'envenime

Des chasseurs-bombardiers chinois bombardent des locaux près de la ville de Haiphong

► Suite de la 1re page

Sur le plan diplomatique, les membres du Conseil de sécurité ont examiné une requête des USA et de trois autres pays occidentaux réclamant une réunion d'urgence du Conseil de sécurité. Des consultations ont déjà eu lieu, mais la Chine exige que le Conseil évoque en premier lieu l'invasion du Cambodge par le Vietnam avant d'aborder la situation à la frontière sino-vietnamienne.

De son côté, le ministre soviétique de la Défense, M. Dimitri Oustinov, a une nouvelle fois hier lancé un avertissement à la Chine, lui demandant de retirer ses forces du Vietnam, mais a une fois de plus pris

soin de ne pas menacer Pékin de représailles. M. Oustinov a souligné : « Les forces armées de l'URSS se situent à un haut niveau qui assure la solution de toutes les tâches fixées par le parti et le peuple ». Cet avertissement a été lancé à tous ceux qui « jouent avec le feu », à l'Ouest ou à l'Est ».

Le stade de la punition dépassé

Près d'une semaine après l'annonce de l'opération, il apparaissait que l'intervention chinoise dépassait le stade de la « punition » limitée dans le temps et dans l'espace et que les risques d'une internationalisation du conflit s'en trouvaient accrus avec les raids sur Haiphong où est déchargé le matériel soviétique livré au Vietnam.

D'après les Services de renseignement, les Mig se sont heurtés à la DCA vietnamienne à proximité du port, mais il ne semblait pas que des avions aient été touchés ou abattus.

En début de journée jeudi, des navires soviétiques avaient commencé à décharger du matériel radar et des missiles. Le raid visait des dépôts situés à six kilomètres du port.

La Radio du Vietnam n'a pas fait mention des raids chinois dans ses émissions régulières d'hier. D'après les Services de renseignement, les Chinois, qui disposeraient de 700 à 1000 chasseurs Mig dans les provinces jouxtant le Vietnam, auraient intensifié leurs opérations le long de la frontière. Le port de Haiphong est situé à une centaine de kilomètres de la frontière.

Au début de l'opération, l'aviation chinoise avait détruit le réseau de radar et de missiles le long de la frontière. Lors des bombardements de jeudi, 13 explosions secondaires s'étaient produites.

VIOLENTS ENGAGEMENTS

D'après les Services de renseignement, l'Union soviétique a également

mis en place un pont aérien pour livrer des armes lourdes qui font cruellement défaut au Vietnam. Les avions cargos seraient réapprovisionnés en carburant en vol.

L'agence de presse Kyodo, citant des sources occidentales à Pékin, a déclaré que de violents combats se poursuivaient entre les forces chinoises et vietnamiennes le long du front oriental et à vingt kilomètres à l'intérieur du territoire vietnamien.

A Bangkok, on ajoutait que les combats d'hier ont opposé trois divisions d'infanterie chinoises et une division d'infanterie vietnamienne dans la province côtière de Quang Ninh. Les trois divisions, qui avaient pénétré hier de vingt kilomètres à l'intérieur du Vietnam, soutenues par des chars lourds, auraient occupé une position dominante la route stratégique est-ouest.

Le Vietnam a envoyé une division, soutenue par des chars lourds, pour faire face à l'infanterie chinoise et, hier de violents combats, certains au corps à corps, se sont produits. Les pertes de part et d'autre n'ont pas été rendues publiques.

SUCCÈS CHINOIS

A Hanoï, l'ambassade du Japon a informé le Ministère des Affaires étrangères du Japon que les Chinois ont peut-être occupé les chefs-lieux des trois provinces septentrionales du Vietnam : Hoang Lien-son, Ha Tuyen et Cao Bang. Les Chinois assiègeraient également Lang Son, chef-lieu de la province de Lang Son.

Hier, le Vietnam a affirmé que ses forces ont remporté « une grande victoire » sur les Chinois et qu'il était prêt à faire face à « une invasion chinoise de plus grande importance ».

La Voix du Vietnam, captée à Bangkok, a précisé que le ministre de la Défense vietnamien, le général Vo Nguyen-giap, avait envoyé un message à M. Oustinov pour le remercier de « l'immense soutien et aide » de l'Union soviétique au peuple vietnamien dans « sa lutte contre l'agression des réactionnaires de Pékin ». (ap)

Biens du chah nationalisés

Requête iranienne à la Suisse

► Suite de la 1re page

Le chah pourrait-il, s'il le voulait, retirer l'argent qu'il a déposé dans des banques suisses ? Interrogé à ce sujet, un porte-parole de l'Association suisse des banquiers (ASB) a déclaré que les banques attendraient d'abord le résultat de l'enquête des autorités fédérales. Celle-ci ne sera pas facile, a-t-il ajouté : il sera très difficile d'établir ce qui appartient au chah et ce qui revient à l'Etat iranien. En outre, on ne connaît pas le montant des fonds déposés en Suisse par l'ancien souverain. Pour l'ASB, le chiffre de 2 milliards qui a été articulé se fonde sur de pures spéculations.

Les révolutionnaires iraniens ont manifesté depuis quelque temps déjà leurs prétentions sur les « capitaux en fuite » qui ont trouvé refuge en Suisse. Selon la Commission d'arbitrage chargée de surveiller l'accord sur l'obligation de diligence des banques lors de l'acceptation de fonds étrangers, qui réunit des représentants de la Banque Nationale et de l'ASB, le gouvernement iranien s'il veut récupérer cet argent, devrait fournir la preuve devant des tribunaux suisses qu'il a été acquis de manière illicite. L'ASB fait valoir à

ce propos que les capitaux iraniens transférés en Suisse l'ont été avec l'autorisation de la Banque Nationale Iranienne. Ces opérations sont donc, aux yeux des banques suisses, juridiquement correctes.

Il n'existe pas d'accord d'entraide judiciaire entre la Suisse et l'Iran. La première n'a donc aucune obligation d'accorder assistance au second. (ats)

En Grande-Bretagne Agitation sociale

Piquet de grève à la porte de Downing Street et du Foreign Office à Londres, interruption des messages diplomatiques avec le reste du monde, aéroports paralysés : les fonctionnaires ont associé hier pour 24 heures leurs revendications salariales à celles des employés des services publics.

Trois cent mille fonctionnaires et diplomates ont prouvé qu'ils pouvaient perturber tout le pays à leur tour, pour tenter d'obtenir des salaires décents, dont la révision est prévue pour le 1er avril. Les grévistes stationnés devant la résidence du premier ministre attendent avec impatience les membres du Cabinet qui doit se réunir dans la journée. Tous les édifices de Whitehall, l'avenue des Ministères, sont flanqués d'immenses bannières revendicatrices. A l'étranger, plusieurs ambassades britanniques comme celles de Madrid, Genève et Dacca se sont solidarisées.

Les liens de la Grande-Bretagne avec l'extérieur sont réduits au minimum : les messages télex ne sont pas transmis, les ordinateurs garantissant la défense du pays sont au repos et le gouvernement a appelé ses alliés à l'aide. (afp)

UN ÉVÈNEMENT PAR JOUR

INDUSTRIALISATION SAUVAGE

Crise iranienne. Principal coupable : le chah. On lui a reproché ses erreurs politiques, sa cruauté, son incompetence économique, son manque de caractère.

Nous n'allons pas jouer aux accusateurs et nous joindre au chœur des critiques. Quels qu'aient pu être les torts de l'empereur d'Iran, nous pensons que, pour être positif, pour tirer une leçon des événements de Téhéran, la question qu'on doit se poser aujourd'hui est : un autre dictateur que le chah, un autre régime que le sien auraient-ils mieux réussi ?

Responsable, pour une bonne part, de la politique du chah, l'ancien secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger, vient de déclarer qu'il y avait eu « une faille conceptuelle dans la compréhension de l'impact d'un développement économique rapide dans des pays tels que l'Iran ».

Si l'Occident ne veut pas risquer de perdre de nouveaux alliés ou amis, il aurait avantage à méditer sur la réflexion de M. Kissinger qui, même si elle est tardive, peut encore servir.

Parlant du passage de l'Afghanistan et de l'Iran, hors du giron occidental, plusieurs commentateurs ont exprimé la crainte que les Emirats du golfe Persique et l'Arabie séoudite suivent, dans quelques années, leur exemple, leurs citoyens ayant été déstabilisés par les contradictions multiples entre leur culture islamique et l'envahissement des techniques et des mœurs modernes.

On ne peut exclure une telle contagion. Mais pour l'instant, il nous semble qu'il est plus intéressant d'examiner le cas de la Turquie.

L'Etat fondé par Kemal Ataturk n'est peut-être pas pour tous les Occidentaux le modèle de la démocratie idéale, mais c'est une démocratie qui fonctionne bien, si l'on tient compte qu'il y a d'autres normes de pensée que les nôtres, et qui est dirigée par un homme de gauche, modéré et intelligent, M. Ecevit.

Or, parce que les prédecesseurs de M. Ecevit ont estimé qu'il fallait venir à bout du chômage et de la pauvreté (qui régnaient à l'état endémique) par une industrialisation forcée, mais qu'ils n'ont pas jugé bon de détartrer les structures entrassées, la Turquie a été frappée de plein fouet par la récession économique mondiale et elle n'est pas très loin de la banqueroute.

Dans les faits, cela se traduit sur le terrain par une augmentation massive du chômage, une réduction du niveau de vie déjà fort modeste, des troubles sociaux violents.

Une politique économique orthodoxe, permettant de rétablir l'équilibre des finances, exigerait de tels sacrifices de la population qu'on peut estimer qu'elle est incompatible avec la conception du pouvoir qu'a un gouvernement de gauche.

Dès lors, comment M. Ecevit se sortira-t-il du pétrin ? — S'il y parvient, par miracle, les Occidentaux comprendront-ils enfin qu'ils ne peuvent plus poursuivre leur industrialisation « sauvage » des pays en voie de développement et qu'ils doivent observer les efforts d'un leader modéré pour apprendre l'abc d'une politique mondiale où leur ambition forcée d'expansion les a conduits aux pires aberrations...

A moins que petit à petit, on préfère voir tous les pays du tiers monde se détacher, un à un, du bloc occidental, sans que l'URSS y soit pour beaucoup.

Willy BRANDT

Prévisions météorologiques

Une couche de stratus assez élevée se déchirera régionalement l'après-midi. Au-dessus de 1800 m. et en Valais le temps sera ensoleillé.

La température restera comprise entre -1 et +4 degrés. Bise modérée sur le Plateau, forts vents du nord en montagne.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429,16.

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Avant le tournage d'un grand film à La Chaux-de-Fonds.
- 3 Au Conseil général de La Chaux-de-Fonds.
- 7 Carnaval de Fleurier : bon départ.
- 9 Assemblée constitutive de l'Ecole de musique de Saint-Imier.
- 15 Samedi - magazine.
- 16 Bourse - Economie.
- 21 Dopage : contrôles sévères à Moscou en 1980.
- 23 et 24 Programmes radio et TV.

Dans le centre de Montréal

Hold-up par hélicoptère

Un homme et une femme ont « détourné » un hélicoptère et réussi hier un hold-up particulièrement spectaculaire, dans un centre commercial de Montréal, avant de repartir par la voie des airs.

Le montant du hold-up, dans une et peut-être dans deux banques du centre, n'est pas connu.

Le couple de gangsters avait, semble-t-il, loué l'hélicoptère en faisant croire qu'il s'agissait d'un voyage à Québec. Mais, brandissant un pistolet, il a obligé le pilote à aller atterrir près d'une succursale de la Banque Royale du Canada, dans le centre commercial de Saint-Laurent, banlieue de Montréal.

Dans le centre, l'un des deux a tenu en respect le pilote tandis que l'autre allait dévaliser la banque, et croit-on, peut-être une autre, avant de revenir dans l'hélicoptère.

Selon la police, le couple s'est fait ensuite déposer près d'une station de métro où il s'est enfui après avoir ficelé le pilote sur son tableau de commande. (ap)

Dans le sud-est de l'Angleterre

L'IRA frappe

L'IRA provisoire a revendiqué hier la responsabilité d'une série d'explosions qui ont fait plusieurs blessés à Yeovil, dans le Somerset (sud-est de l'Angleterre).

Quatre personnes au moins ont été grièvement blessées par des déflagrations qui se sont produites alors que de nombreux clients étaient venus dans la localité où se tenait un marché.

Yeovil, qui compte quelque 20.000 habitants, est située à 200 kilomètres environ au sud-ouest de Londres. (ap, afp)